Euskararen erakunde publikoa
Office public de la langue basque

Propositions d'affectation des aides financières 2021 : Opérateurs conventionnés et Appel à projets action linguistique

2021eko dirulaguntzen esleipen proposamena: Hitzarmenez lotu eragileak eta hizkuntza jarduera Proiektu Deialdia

Contexte et présentation du projet :

L'Office Public de la Langue Basque et le Gouvernement de la Communauté autonome d'Euskadi (CAE) ont depuis 2007 établi un partenariat en matière de politique linguistique, formalisé par une première convention-cadre signée le 7 février 2007. En 2021, dans la continuité des partenariats précédents formalisées depuis 2007, les deux partenaires ont reconduit ce partenariat pour une nouvelle période allant de 2021 à 2025.

Cette convention-cadre, déclinée chaque année par une annexe annuelle, prévoit notamment que les deux partenaires apporteront ensemble un soutien financier aux opérateurs privés du Pays Basque de France, par le biais d'un fonds commun composé des contributions financières des deux institutions.

Ainsi, pour 2021, l'OPLB et le Gouvernement de la CAE ont décidé de mettre en place un fonds commun de 1.930.000 € (comme en 2020), abondé à hauteur de 1.530.000 € par l'OPLB et de 400.000 € par le Gouvernement basque.

Ce fonds est réparti en deux ensembles financiers ainsi dimensionnés :

- Un premier ensemble de 1.801.500 € (= à 2020) destiné à soutenir par le biais de conventions 15 opérateurs identifiés de l'action linguistique,
- Un second ensemble de 128.500 € (= à 2020) destiné à soutenir les initiatives des autres opérateurs, par le biais d'un appel à projets.

Le lancement de l'appel à projets a été effectué le 1er avril 2021, et au 30 avril 2021, date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide financière, en plus des 15 opérateurs identifiés de l'action linguistique, 38 opérateurs ont présenté 55 projets (32 opérateurs pour 51 projets en 2020).

Chaque demande d'aide financière a fait l'objet d'un examen concerté entre les services de l'OPLB et du Gouvernement basque et d'une proposition conjointe.

Pour rappel, afin de favoriser la mise en sécurité des opérateurs identifiés de l'action linguistique dans ce contexte de crise sanitaire, l'Assemblée générale de l'OPLB du 25 mars 2021 a voté, à titre exceptionnel, le versement anticipé aux 15 opérateurs identifiés de l'action linguistique un premier acompte de 50% de

Testuingurua eta proiektuaren aurkezpena:

Euskararen Erakunde Publikoak eta Eusko Jaurlaritzak hizkuntza politika arloan partaidetza bat eratu dute 2007az geroztik, 2007ko otsailaren 7an izenpetu hitzarmen-markoaren bidez formalizatu zena, eta ondotik bi aldiz berritu dena, hurrenez-hurren 2011-2016 eta 2017-2022 denboraldietarako.

Hitzarmen-marko hori, urteko eranskin baten bidez urtero deklinatzen da, aurreikusiz besteak beste, bi instituzioek elkarrekin elikatzen eta osatzen duten lankidetzarako fondo baten bidez Ipar Euskal Herriko eragile pribatuei dirulaguntzak emango dietela.

Honela, 2020ko, Euskararen Erakunde Publikoak eta Eusko Jaurlaritzak 1.930.000 €-ko fondoa elkarren artean osatzea erabaki dute (iazko kopuru bera), Euskararen Erakunde Publikoak 1.530.000 € jarriz eta Eusko Jaurlaritzak 400.000 €.

2020ko martxoaren 26ko EEPko Biltzar Nagusiak, lankidetzarako fondo komunaren esparruan diru laguntza dispositiboa gauzatzeko hainbat modalitate egokitzea onartu dituela kontuan harturik, batez ere orain arte proiektu deialdiaren bidez lagunduak ziren 6 eragile, eragile identifikatu gisa laguntzea, bi finantza-multzotan banatuko da, honela dimentsionatuta:

- 1.801.500 €-ko lehen diru multzoa (iaz baino 226.500 € gehiago), hizkuntza jardueran lanean diharduten 15 eragile identifikatuak hitzarmen bidez diruz laguntzeko (aitzineko urteetan 9 ziren),
- 128.500 €-ko bigarren diru multzoa (iaz baino + 226.500 € gutiago), proiektu deialdiaren bidez beste eragileen iniziatibak diruz laguntzeko helburuarekin.

Proiektu Deialdia 2020ko martxoaren 30ean ireki da, eta 2020ko apirilaren 30ean, dirulaguntza eskaera txostenak helarazteko epean, euskararen alorrean ari diren eragile identifikatuez gain, 32 eragilek 51 proiektu aurkeztu dituzte (2019an, 46 eragilek 66 proiektu aurkeztu zituztelarik).

Esleipen proposamen bateratu bat egin aurretik, dirulaguntza eskaera bakoitza Euskararen Erakunde Publikoaren eta Eusko Jaurlaritzaren zerbitzuek elkarlanean aztertu dituzte.

l'aide financière de 2021. Ainsi, en complément de cet acompte, il convient de procéder à un versement complémentaire correspondant à 25% de l'aide pour atteindre le montant de l'acompte de 75% habituellement versé aux opérateurs identifiés à l'issue de ce vote.

Par ailleurs, l'OPLB ayant été dans l'obligation de reporter son Assemblée générale du mois de juillet 2021 en lien avec le report des élections régionales et départementales, avec comme conséquence le report du vote des décisions d'attribution des aides financières de 2021 (mi-octobre au lieu de début juillet), il convient d'assouplir le calendrier de l'appel à projets (le règlement exige que les projets soutenus dans le cadre de ce dispositif soient réalisés au cours de l'année 2021) pour laisser aux bénéficiaires un délai supplémentaire pour la mise en œuvre de leurs projets. Ainsi, il est proposé d'accorder aux opérateurs un délai de 10 mois après la notification de décision pour la réalisation de leur projet.

L'ensemble de ces éléments ainsi que les propositions d'affectation des aides financières sont détaillés dans les documents suivants annexés au présent rapport :

- Annexe 1 : Propositions d'affectation des aides financières 2021
- Annexe 2 : Tableau des propositions d'aides financières dans le cadre du conventionnement d'opérateurs identifiés de l'action linguistique
- Annexe 3 : Tableau des propositions d'aides financières dans le cadre de l'appel à projets action linguistique
- Annexe 4 : Cahier d'instruction des demandes des opérateurs identifiés
- Annexe 5 : Cahier d'instruction des projets déposés dans l'appel à projets action linguistique
- Annexe 5.6 : Règlement appel à projets 2021
- Annexe 5.7 : Note d'information du 25/03/2021 sur l'état d'avancement de la mise en place des CPOM avec les 15 opérateurs identifiés

Datu horiek guziak, eta proposatzen diren dirulaguntza esleipenak, bozkatzeko txosten honi juntatuak zaizkion honako dokumentuetan zehaztuak dira:

- 1. eranskina : 2020ko dirulaguntzen esleipen proposamena
- 2. eranskina: Hitzarmen bidez lotuak diren hizkuntza jarduerako eragile identifikatuei egindako dirulaguntza proposamenen taula
- 3. eranskina: Hizkuntza jarduera proiektu deialdiko dirulaguntza proposamenen taula
- 4. eranskina: Identifikatuak diren eragileen dirulaguntza eskaeren azterketa-txostena
- 5 eranskina: Hizkuntza jarduera Proiektu Deialdian jasotako proiektuen azterketa-txostena
- 5.6. eranskina: Hizkuntza jarduera Proiektu deialdiaren 2021eko araudia
- 5.7. eranskina: 15 eragile identifikatuekin urte anitzeko helburu eta baliabide hitzarmenen obratzearen aitzinatzeari buruzko 2021eko martxoaren 25eko informazio-txostena

Bestalde, Covid-19 osasun-krisiaren eta honek eragileengan duen eraginaren ondorioz, EEPko Bulegoko kideek aho batez aldeko iritzia eman ondoren, salbuespen gisa, identifikatuak diren 15 eragileei dirulaguntzaren % 75eko lehen zatiaren ordainketa egin zitzaien maiatz hasieran.

Délibération :

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée générale de l'OPLB décide :

- d'adopter les propositions d'aides financières telles que détaillées dans la documentation annexée au présent rapport à voter ;
- d'autoriser le Président de l'OPLB à signer les notifications et conventions venant préciser les modalités de soutien aux projets soutenus ;
- d'autoriser le Président à procéder, pour les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets, aux premiers versement prévus par le règlement de l'appel à projets, ainsi que le versement d'un acompte de 25% aux 15 opérateurs identifiés,

Erabakia:

Elementu horiek kontuan harturik, EEPko Biltzar Nagusiak erabakitzen du:

- bozkatzeko txosten honi erantsitako dokumentazioan zehaztutako dirulaguntzak proposatu bezala onestea;
- diruz lagunduak diren proiektuei lotu hitzarmen eta jakinarazpen ezberdinak izenpetzeko baimena Lehendakariari ematea;
- baimena ematea Lehendakariari, Proiektu deialdiaren kari lagundutako proiektuendako, proiektu deialdiaren araudian aurreikusitako lehen isurpenaren ordainketaren egitea, gogoratuz, hizkuntza jardueran identifikatuak diren eragileei,

étant rappelé qu'un premier versement de 50% leur a déjà été effectué à titre exceptionnel au mois d'avril pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire ;

- d'approuver l'assouplissement du calendrier de l'appel à projets pour laisser aux bénéficiaires un délai de 10 mois après la notification de décision pour la mise en œuvre de leur projet ;
- d'engager sur le budget 2021 une enveloppe financière de 1.930.000 € pour permettre le soutien financier décidé.

Adopté à l'unanimité.

osasun krisiaren eragina kontuan hartuz, dirulaguntzaren % 75eko lehen zatiaren ordainketa salbuespen gisa egin zela maiatzaren hasieran;

- 2020ko aurrekontutik 1.930.000 €-ko dirutza esleitzea, erabaki diren dirulaguntzak emateko gisan.

Aho batez onartua.

Euskararen erakunde publikoa
Office public de la langue basque

Annexe 1
Propositions d'affectation des aides financières 2021 :
Opérateurs conventionnés et
Appel à projets action linguistique

Préambule :

En 2021, le fonds commun mobilisé pour l'appui financier des opérateurs privés par l'OPLB et le Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi est de 1.930.000 €, abondé à hauteur de 400.000 € par le Gouvernement Basque et de 1.530.000 € par l'OPLB. Le montant du fonds commun n'a pas évolué depuis 2017.

Il est proposé de répartir le fonds commun en deux ensembles financiers de la façon suivante :
- un premier ensemble financier de 1.801.500 € (stable par rapport à 2020) visant à soutenir, sous couvert de conventions, 15 opérateurs identifiés de l'action linguistique dont les activités croisent pleinement le programme des actions à mener en partenariat entre l'OPLB et le Gouvernement Basque,
- un second ensemble financier de 128.500 € (stable par rapport à 2020) visant, dans le cadre d'un appel à projets action linguistique ouvert à tout autre opérateur privé du Pays Basque de France, à soutenir les projets portés par ces opérateurs pour développer la transmission et l'usage de la langue basque.

1. Les opérateurs identifiés de l'action linguistique

S'agissant du premier ensemble financier de 1.801.500 €, il est proposé de poursuivre en 2021 l'appui financier conventionnel aux 15 opérateurs identifiés qui portent ou soutiennent une offre de services visant le développement de la transmission et de l'usage de la langue basque, étant rappelé que le versement exceptionnel d'un acompte de 50% a été décidé par l'Assemblée générale du 25 mars 2021 pour favoriser la mise en sécurité de ces 15 opérateurs :

- 9 opérateurs historiques : Seaska, Ikas Bi, Biga Bai, Euskal Haziak, Euskal Irratiak, AEK, Uda Leku, Bertsularien Lagunak et Euskal Hedabideak
- 6 opérateurs soutenus via l'appel à projets jusqu'en 2019 et basculés dans le groupe des opérateurs identifiés par décision de l'Assemblée générale du 26 mars 2020, dans la mesure où ils ont structuré une offre pérenne s'inscrivant en cohérence avec les objectifs du Projet stratégique de l'OPLB et sont à ce titre soutenus chaque année :
  - Les opérateurs médias d'expression basque :
    - Aldudarrak Bideo (Web TV)
    - Herria (hebdomadaire papier)
    - Euskal Komunikabideak (hebdomadaire papier Ipar Euskal herriko Hitza)
    - Iparla Baigura komunikazioa (pour le web journal Kazeta)
    - Errobi Promotions (web radio bilingue)
  - L'opérateur UEU - Université d'été en langue basque pour l'organisation chaque année de cours d'été en langue basque

Pour chaque opérateur, les modalités de partenariats et de financement seront définies pour 2021 au travers d'une convention annuelle, dans l'attente de la mise en place avec eux d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), conformément à la décision de l'Assemblée générale du 26 mars 2020, et en tenant compte des décisions d'adaptation liées à la crise sanitaire (cf. décision du Bureau de mai 2020 et les points 1, 2 et 3 de la Note d'information du 25 mars 2021 sur l'état d'avancement de la mise en place des CPOM avec les 15 opérateurs identifiés).

Les propositions d'affectation des aides sont déclinées comme suit par domaines et par opérateurs (cf. Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées et des propositions d'engagement en Annexe 1.1.) :

- **Dans le domaine de l'enseignement :**

  - **Fédération Seaska (fédération des ikastola** regroupant 38 établissements : 33 ikastola du 1er degré dont 3 annexes, 4 collèges et 1 lycée polyvalent, scolarisant au total près de 4.000 élèves de la maternelle au lycée) : proposition d'engagement de 405.000 € (= à 2020), pour soutenir la fédération dans son action d'appui à la transmission et à l'usage de la langue basque (notamment formation initiale et continue des enseignants, appui pédagogique, recrutement et gestion du personnel enseignant et éducatif activités visant le développement de l'usage extrascolaire de la langue basque, communication et sensibilisation, aide à la gestion des ikastola en comptabilité et gestion des ressources humaines

  - **Associations de parents d'élèves** :

    - **Ikas-Bi (association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue)** : proposition d'engagement de 40.000 € (= à 2020) en soutien aux activités de promotion de l'enseignement bilingue menées par l'opérateur, en cohérence avec la convention cadre établie en 2015 qui précise les modalités de partenariat Ikas Bi - OPLB pour la conduite par Ikas Bi d'une action permanente de terrain de promotion et de suivi de l'enseignement bilingue au plus près des écoles en complémentarité et appui de la politique publique menée par les pouvoirs publics regroupés au sein de l'OPLB : soutien aux projets d'ouverture, soutien aux projets d'expérimentations, relais des parents d'élèves pour la défense de l'enseignement bilingue et l'usage de la langue basque (représentation des parents dans les établissements bilingues), information et sensibilisation des familles, continuité scolaire, etc.

    - **Biga Bai (association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue)** : proposition d'engagement de 23.000 € (= à 2020), en soutien à la conduite par Biga Bai d'une action permanente de terrain de promotion et suivi de l'enseignement bilingue au plus près des écoles, en complémentarité et appui de la politique menée par les pouvoirs publics regroupés au sein de l'OPLB : promotion de l'enseignement bilingue (information des parents, communication…), participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative de ces enseignements (projets d'ouverture, projets d'expérimentation, continuité), relais des parents d'élèves pour la défense de l'enseignement bilingue (représentation des parents dans les établissements bilingues), incitation des équipes pédagogiques au montage de projets visant l'usage de la langue basque.

    - **Euskal Haziak (association de parents d'élèves et d'enseignants de l'enseignement privé confessionnel bilingue)** : proposition d'engagement de 28.000 € (= à 2020) en soutien au projet porté par l'association en matière de promotion de l'enseignement bilingue dans l'enseignement catholique, en lien avec la DDEC : participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative des enseignements bilingues en appui de l'action menée par l'OPLB en lien avec la DDEC, actions de promotion de l'enseignement bilingue (organisation de journées portes ouvertes, communication), actions visant le développement de l'usage de la langue basque (semaine du théâtre inter établissements, concours de littérature, événements et sorties…).

- **Dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes :**

  - **Aek (fédération des écoles d'apprentissage du basque par les adultes) :** proposition d'engagement de 520.000 € (= à 2020) en soutien aux activités de formation des adultes d'initiative personnelle : cours du soir dans 16 centres d'apprentissage (Gau Eskola) répartis sur tout le territoire et organisation en complément de stages intensifs (ikastaldi). Cette aide au fonctionnement permet également de soutenir l'administration et la gestion des centres d'apprentissage (comptabilité, ressources humaines, formation des formateurs, suivi des apprenants…), l'élaboration de contenus didactiques et l'organisation de campagnes de sensibilisation.

- **Dans le domaine des médias :**

  - **Euskal Irratiak (fédération des 5 radios associatives d'expression basque)** : proposition d'engagement de 310.000 € (= à 2020) en soutien à la production radiophonique commune et locale portée par les radios, à la consolidation et structuration du réseau des radios (réflexion sur l'organisation du réseau notamment à travers la démarche engagée avec l'OPLB pour étudier les différentes possibilités de structuration du réseau, travail sur la ligne éditoriale et la programmation musicale, consolidation de la nouvelle radio de Saint-Palais…) et à la poursuite de la démarche visant à mutualiser les moyens et les services de l'ensemble du réseau de radios.

  - **Euskal Hedabideak** (association réunissant les médias d'expression basque Euskal Irratiak, Aldudarrak Bideo, Ipar Euskal Herriko Hitza, Iparla Baigura Komunikazioa et Herria) : proposition d'engagement de 8.000 € (= à 2020) pour poursuivre l'accompagnement de l'opérateur dans la structuration du projet collectif Euskal Hedabideak. Dans la continuité du soutien apporté les années précédentes (expérimentation d'une régie publicitaire, organisation de sessions collectives de travail sur la mutualisation et projet pilote d'une émission commune, état des lieux de la communication digitale actuelle des 5 médias), le soutien portera pour 2021 d'une part sur le soutien du séminaire annuel organisé depuis 4 ans par le collectif à destination des professionnels des médias d'expression basque (1.000 € d'aide dégressive dans une perspective d'autonomisation de l'opérateur sur ce volet), d'autre part sur la mise en place d'une méthodologie permettant le développement de projets collectifs issus du diagnostic réalisé en 2020 (3.000 €), et enfin l'achat de productions destinées et adaptées aux jeunes en vue de les diffuser dans les différents médias (4.000 €).

  - **Aldudarrak Bideo** : proposition d'engagement de 80.000 € (= à 2020) pour la production et la diffusion de programmes (reportages, magazines, émissions, captations diverses) destinés à tous les publics, en complément de ceux produits dans le cadre du COM avec la Région, ainsi que pour la poursuite de l'expérimentation ou la mise en place de nouveaux canaux de diffusion (TNT, FAI...) visant à donner une meilleure visibilité de Kanaldude sur les différents réseaux de distribution, et enfin pour la définition et la structuration d'une stratégie de communication de la chaine.

  - **Herria :** proposition d'engagement de 48.500 € (= à 2020) pour la production et la publication d'un hebdomadaire en langue basque (47 numéros par an avec un tirage moyen de 2.100 exemplaires) distribué en kiosque et sur abonnement.

  - **Euskal Komunikabideak :** proposition d'engagement de 28.000 € (= à 2020) pour la production et la publication d'un hebdomadaire spécifique au Pays Basque de France distribué comme supplément du journal Berria, en kiosque ou sur abonnement (47 numéros par an avec un tirage moyen de 1.000 exemplaires).

  - **Iparla Baigura Komunikazioa (kazeta) :** proposition d'engagement de 28.000 € (= à 2020) pour la production de contenus en ligne en langue basque pour le site Kazeta.eus, journal quotidien en ligne.

  - **Errobi promotions :** proposition d'engagement de 35.000 € (= à 2020) pour la production de programmes radiophoniques en langue basque sur la radio Radiokultura diffusés sur internet et valorisés par ailleurs via des partenariats et des échanges mis en place avec des radios diffusant par voie hertzienne (notamment les 4 radios d'expression basque du réseau Euskal Irratiak) ou des banques de programmes.

- **Dans le domaine des loisirs :**

  - **Uda Leku (centres de loisirs et séjours en langue basque)** : proposition d'engagement de 179.000 € (= à 2020), en soutien aux activités d'accueil collectif de loisirs en langue basque mises en œuvre par Uda Leku (dans ses 4 centres de loisirs et en séjours) et aux démarches de développement et consolidation de l'opérateur (en particulier travail concerté avec la CAPB et l'OPLB visant l'optimisation de la mobilisation des financements de droit commun).

- **Bertsularien Lagunak** : proposition d'engagement de 65.000 € (= à 2020), en soutien des activités d'enseignement du bertsularisme portées par le réseau des écoles de bertsu réparties sur le territoire et accueillant près de 225 élèves répartis en 31 groupes (activité hors temps scolaire, hors joutes et championnat biannuel).

- **Dans le domaine de la vie sociale**

  - **UEU :** proposition d'engagement de 4.000 € (= à 2020) pour l'organisation des universités d'été en langue basque.

2. L'appel à projets action linguistique

S'agissant de l'appel à projets action linguistique, doté en 2021 de 128.500 €, 55 projets ont été déposés, portés par 38 opérateurs (contre 51 projets portés par 32 opérateurs en 2020).

Les propositions d'affectation des aides sont déclinées comme suit (cf. Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées et des propositions d'engagement en Annexe 1.2.) :

2.1. Les opérateurs bénéficiant d'une aide financière par domaines

- **Dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes :**

  - Opérateurs portant une offre de cours de basque pour les adultes :
    - Angeluko ikasleak pour ses activités de formation basées à Anglet
    - Jakinola pour la poursuite de la structuration de son offre de formation (Cours de basque à Bayonne Saint Esprit) et pour la production de modules en ligne d'aide à l'apprentissage du basque (« Miñan, 11 histoires »)

- **Dans le domaine des enseignements artistiques :**

  - Opérateurs ayant structuré une offre en langue basque dans leur activité de formation :
    - écoles de musique Iparralai de Garazi/Baigorri (offre en langue basque de formation musicale, de formation instrumentale collective et individuelle, et de pratique musicale collective) : aide financière légèrement ajustée à la baisse dans la logique d'inscription de l'accompagnement financier dans les dispositifs de droit commun)
    - école de cirque Oreka : ateliers de cirque en langue basque

  - Opérateurs proposant la production d'outils structurants :
    - Giltzaera : création d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la musique en langue basque

- **Dans le domaine des médias :**

  - Opérateurs des médias ayant intégré une offre en langue basque dans leur offre en français : Iparla Baigura Komunikazio (Mediabask) et TVPI

- **Dans le domaine de la vie sociale :**

  - Opérateurs ayant structuré une activité favorisant le développement de l'usage de la langue basque :
    - **Euskal Moneta** : pour son action d'accompagnement de ses adhérents (commerçants et entreprises) à mettre en place un affichage bilingue

- Opérateurs proposant la production d'outils favorisant le développement de l'usage de la langue basque :
  - **Bizi** : pour son projet livret présentant les bonnes pratiques favorisant le développement de l'utilisation du basque dans le fonctionnement quotidien d'une association, en interne ou dans sa communication externe.
  - **Ipar Euskal Herriko Osasungoa Euskalduntzeko Elkartea** : pour la réalisation de fiches d'information grand public en langue basque dans le domaine de la santé
  - **Mintzalasai** : pour l'adaptation et l'alimentation de son site internet visant le développement de l'usage de la langue basque (site internet interactif recensant les activités en langue basque ainsi que les ressources linguistiques)

- Opérateurs souhaitant rendre bilingues leurs supports de communication :
  - **Les Bascos** : pour l'intégration du basque dans l'exposition « Place des femmes de l'ombre à la lumière »
  - **Laguntza Etxera** : pour l'intégration du bilinguisme dans son nouveau site internet
  - **Syndicat du Piment d'Espelette** : pour l'intégration de la langue basque dans son site internet et pour traduire en langue basque son livret pédagogique « A la découverte du Piment d'Espelette »

- Opérateurs du domaine de la production audiovisuelle :
  - **Gastibeltza filmak** : pour la création de ressources pédagogiques en langue basque pour l'éducation à l'image autour de deux courts-métrages
  - **Laukitik At** : pour la création d'un pilote d'une série de reportages audiovisuels visant à monter la diversité des utilisateurs et des domaines d'usage de la langue basque
  - **Zukugailua** : pour la création d'outils facilitant la coopération transfrontalière en matière de production audiovisuelle en langue basque

- **Dans le domaine de l'édition** (cf. Règlement spécifique du volet Edition qui prévoit trois domaines d'intervention : l'édition d'ouvrages, la promotion et commercialisation, les animations pédagogiques) **:**

  - 19 projets d'édition d'ouvrages (qui ont reçu une appréciation favorable concernant la qualité de la langue requise par la commission instituée à cet effet par l'Académie de la langue basque Euskaltzaindia) :
    - 15 projets d'ouvrages en langue basque : aides plafonnées à 40% des charges éligibles et 4.000 € maximum (taux de financement ne remettant pas en cause les fondements de l'économie du livre)
    - 3 projets d'ouvrages bilingues : aides plafonnées à 20% des charges éligibles et 4.000 € maximum
    - 1 projet d'ouvrage plurilingue : aide plafonnée à 15% des charges et 4.000 € maximum (taux de financement ne remettant pas en cause les fondements de l'économie du livre)
  - 1 projet de promotion et commercialisation : aide forfaitaire de 500 €
  - 1 projet d'animations pédagogiques : aides plafonnées à 70% des charges éligibles

2.2. Les projets ne bénéficiant pas d'une aide financière

- Projet ne satisfaisant pas aux critères de recevabilité figurant à l'article 1.1 du règlement de l'appel à projets : **Uhabia Ikastola** (Haurren agenda 2021/2022), **Herri Soinu** (création musicale et dansée « Dama »), **Libreplume** (projet « Sa Me Di Un spectacle » présenté dans le volet édition de l'appel à projets).

- Projet ne satisfaisant pas aux conditions d'éligibilité figurant à l'article 1.3 du règlement de l'appel à projets et/ou aux critères d'affectation des aides figurant à l'article 2.3 du règlement de l'appel à projets, et/ou dont la dimension linguistique n'est pas avérée : **MAM Xoko Ttipi** (Animation lecture « bébés lecteurs »), **Fondation INFA** (Soutenir la formation web et radio), **Sarl Egin** (Aimer le basque), **Bai Euskarari** (Bai Euskarari au Pays Basque Nord : construisons l'avenir ensemble), **Hitza Mintza** (Assurer la transmission du tutoiement Hitanoa), **Sü Azia** (Xiberokatz, un podcast en soutien au dialecte souletin), **Zabalik** (projet 50 ans d'immersion en basque en Amikuze), **Amalia** (A la

découverte des arts du cirque), **Xibero Telebista** (Web Tv participative Xibero Telebista), **Libreplume** (projet « le Petit Bouquinville » présenté dans le volet édition de l'appel à projets).

- Projets ayant vocation à être accompagnés par ailleurs : **MAM Kilima** (achat de matériel éducatif et pédagogique en langue basque), **Collectif Souletin** (achat de livres en langue basque pour l'accompagnement à la scolarité et aux familles).

Fonds de coopération OPLB/GB
Annexe 2021

Conventionnement des opérateurs identifiés de l'action linguistique

Domaine - Opérateur	Budget prévisionnel 2021	Subvention sollicitée en 2021	Subvention accordée 2016	Subvention accordée 2017	Subvention accordée 2018	Subvention accordée 2019	Subvention accordée 2020	Proposition 2021	Proposition 2021 après concertation avec CAE
Enseignement									
Seaska	2 294 440 €	430 000 €	380 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	**405 000 €**	**405 000 €**
Euskal Haziak	62 364 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Biga Bai	25 200 €	23 000 €	21 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	**23 000 €**	**23 000 €**
Ikas-Bi	115 000 €	80 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	**40 000 €**	**40 000 €**
Apprentissage du basque par les adultes899740									
Aek	1 620 000 €	520 000 €	411 000 €	500 000 €	500 000 €	520 000 €	520 000 €	**520 000 €**	**520 000 €**
Médias									
Euskal Irratiak	1 190 189 €	350 000 €	285 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	**310 000 €**	**310 000 €**
Euskal Hedabideak	127 000 €	35 000 €	20 000 €	10 000 €	- €	5 000 €	8 000 €	**8 000 €**	**8 000 €**
Aldudarrak Bideo (kanaldude.eus)	615 040 €	80 000 €	70 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	**80 000 €**	**80 000 €**
Herria (Hebdomadaire Herria)	197 716 €	49 000 €	42 500 €	45 000 €	48 500 €	48 500 €	48 500 €	**48 500 €**	**48 500 €**
Euskal komunikabideak (Iparraldeko Hitza)	217 805 €	38 805 €	25 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Ipar baigura komunikazioa (kazeta.eus)	105 163 €	39 000 €	25 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Errobi Promotions (radiokultura.eus)	99 740 €	35 000 €	30 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	**35 000 €**	**35 000 €**
Loisirs									
Bertsularien Lagunak	278 121 €	83 000 €	55 000 €	55 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	**65 000 €**	**65 000 €**
Uda Leku	889 120 €	179 140 €	145 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	**179 000 €**	**179 000 €**
Vie Sociale									
Université d'été du Pays Basque (UEU)	10 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	**4 000 €**	**4 000 €**
		1 973 945 €	**1 576 500 €**	**1 770 000 €**	**1 773 500 €**	**1 798 500 €**	**1 801 500 €**	**1 801 500 €**	**1 801 500 €**

EEP/EJ Lankidetzarako Fondoa
Eranskina 2021

Elkarte-eragile jakinen hitzarmenez lotzea

Arloa - Eragilea	2021ko aurrekontua	2021an eskatu diru-laguntza	2016ean esleitu diru-laguntza	2017an esleitu diru-laguntza	2018an esleitu diru-laguntza	2019an esleitu diru-laguntza	2020an esleitu diru-laguntza	2021ko EEP Esleipen proposamena	EJ-rekin lotu 2021eko esleipen proposamena
Irakaskuntza									
Seaska	2 294 440 €	430 000 €	380 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	405 000 €	**405 000 €**	**405 000 €**
Euskal Haziak	62 364 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Biga Bai	25 200 €	23 000 €	21 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	**23 000 €**	**23 000 €**
Ikas-Bi	115 000 €	80 000 €	35 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	**40 000 €**	**40 000 €**
Helduden euskalduntzea									
Aek	1 620 000 €	520 000 €	411 000 €	500 000 €	500 000 €	520 000 €	520 000 €	**520 000 €**	**520 000 €**
Hedabideak									
Euskal Irratiak	1 190 189 €	350 000 €	285 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	310 000 €	**310 000 €**	**310 000 €**
Euskal Hedabideak	127 000 €	35 000 €	20 000 €	10 000 €	- €	5 000 €	8 000 €	**8 000 €**	**8 000 €**
Aldudarrak Bideo (kanaldude.eus)	615 040 €	80 000 €	70 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	**80 000 €**	**80 000 €**
Herria (Hebdomadaire Herria)	197 716 €	49 000 €	42 500 €	45 000 €	48 500 €	48 500 €	48 500 €	**48 500 €**	**48 500 €**
Euskal komunikabideak (Iparraldeko Hitza)	217 805 €	38 805 €	25 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Ipar baigura komunikazioa (kazeta.eus)	105 163 €	39 000 €	25 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	**28 000 €**	**28 000 €**
Errobi Promotions (radiokultura.eus)	99 740 €	35 000 €	30 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	**35 000 €**	**35 000 €**
Asialdia									
Bertsularien Lagunak	278 121 €	65 000 €	55 000 €	55 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	**65 000 €**	**65 000 €**
Uda Leku	889 120 €	179 140 €	145 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	179 000 €	**179 000 €**	**179 000 €**
Bizitza soziala									
Udako Euskal Unibertsitatea (UEU)	10 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	**4 000 €**	**4 000 €**
		1 955 945 €	**1 576 500 €**	**1 770 000 €**	**1 773 500 €**	**1 798 500 €**	**1 801 500 €**	**1 801 500 €**	**1 801 500 €**

Appel à projets action linguistique 2021
Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées

Domaine			Opérateur	N°	Titre du projet (selon formulation par l'opérateur)	Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Subvention accordée 2018	Subvention accordée 2019	Subvention accordée 2020	Proposition d'engagement 2021	N°	Proposition 2021 après concertation avec CAE
	1.1.1	**Transmission familiale**					**0 €**	-	-	-			
	1.1	**Transmission familiale - SOUS TOTAL**				►	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**		**0 €**
	1.2.1	**Petite enfance**	**MAM Kilima**	1	Achat de matériel éducatif et pédagogique en langue basque destiné aux enfants et à leurs parents	454 €	454 €	- €	- €	- €	0 €	1	0 €
	1.2.1	**Petite enfance**	**MAM Xoko ttipi**	2	Animation lecture "Bébés lecteurs"	1 116 €	770 €	- €	756 €	1 000 €	0 €	2	0 €
	1.2	**Petite enfance - SOUS TOTAL**				►	**1 224 €**	**2 400 €**	**3 102 €**	**2 200 €**	**0 €**		
	1.3.1	**Enseignement**	**Uhabia Ikastola**	3	Haurren agenda 2021/2022	3 750 €	1 250 €	- €	- €	- €	0 €	3	0 €
	1.3.2	**Enseignement**	**Fondation INFA**	4	Soutenir la formation Web et Radio (Anglet)	100 658 €	16 776 €	-	-	-	0 €	4	0 €
	1.1	**Formation technologique et profesionnelle - SOUS TOTAL**				►	**16 776 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**		**0 €**
	1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**	**Angeluko Ikasleak**	5	Apprentissage du basque par les adultes	30 320 €	3 200 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 200 €	5	3 200 €
	1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**	**Jakinola**	6	Cours de basque à Saint-Esprit	17 400 €	4 400 €	5 600 €	1 800 €	2 500 €	2 500 €	6	2 500 €
	1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**		7	Miñan : 11 histoires	28 570 €	8 571 €				2 000 €	7	2 000 €
	1.4.1	**Apprentissage du basque par les adultes**	**Sarl EGIN**	8	Aimer le basque / Euskara gozatu (formation pour jeunes et adultes)	29 000 €	23 000 €	- €	- €	- €	0 €	8	0 €
	1.4	**Apprentissage du basque par les adultes - SOUS TOTAL**				►	**39 171 €**	**8 600 €**	**4 800 €**	**5 500 €**	**7 700 €**		**7 700 €**
	2.1.7	**Vie sociale** - Aide tiers	**Bai Euskarari**	9	Bai Euskarari au Pays Basque Nord : Construisons l'avenir ensemble	41 810 €	18 000 €	- €	- €	- €	0 €	9	0 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Aide tiers	**Euskal Moneta**	10	Développement de l'affichage bilingue dans les commerces du Pays Basque	34 978 €	24 483 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	16 000 €	10	16 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Bizi**	11	Tout pour faire vivre l'euskara dans Bizi! et Bizi! par l'Euskara !	2 314 €	1 620 €	- €	- €	- €	1 300 €	11	1 300 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Ipar Euskal Herriko Osasungoa Euskalduntzeko Elkartea**	12	Élaboration et diffusion de matériel d'information en langue basque dans le domaine de la santé	13 070 €	9 000 €	- €	- €	- €	2 000 €	12	2 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Outils/supports	**Mintzalasai**	13	Actualisation - Refonte site internet www.mintzalasai.eus. Développement des réseaux sociaux	8 015 €	3 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €	3 000 €	13	3 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Traduction supports	**Laguntza Etxerat**	14	Traduction en langue Basque du site internet actuellement en refonte : www.laguntzaetxerat.com	14 680 €	1 980 €	- €	- €	- €	1 300 €	14	1 300 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Traduction supports	**Les Bascos**	15	Place des femmes de l'ombre à la lumière : exposition Chemins pour l'égalité- femmes de l'ombre à la lumière en langue basque	4 615 €	3 231 €	- €	- €	- €	2 000 €	15	2 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Traduction supports	**Syndicat du piment d'Espelette**	16	Création et mise en place de la version en langue basque du site internet du Syndicat de l'AOP Piment d'Espelette, www.pimentdespelette.com	6 608 €	4 626 €	- €	- €	- €	2 400 €	16	2 400 €
				17	Traduction et création en basque du livret pédagogique, « À la découverte du piment d'Espelette AOP ».			- €	- €	- €		17	
	2.1.7	**Vie sociale** - Production audiovisuelle	**Gastibeltza Filmak**	18	Création d'un dossier pédagogique et intégration d'un public jeune aux tournages pour les courts-métrages "Azken euskalduna" de Josu Martinez et "Muga" d'Eñaut Castagnet	11 750 €	4 000 €	- €	- €	2 000 €	2 000 €	18	2 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Production audiovisuelle	**Laukitik At**	19	Bitxi bila (production audiovisuelle et multimédia)	6 500 €	4 500 €	- €	- €	- €	2 000 €	19	2 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Production audiovisuelle	**Zukugailua**	20	Elaboration d'une boite à outils facilitant la coopération transfrontalière en matière de cinéma en utilisant la langue basque comme outil fédérateur	8 375 €	5 100 €	- €	- €	- €	2 000 €	20	2 000 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Evènement	**Herri Soinu**	21	Création musicale et dansée nommée "DAMA" autour des instruments traditionnels basques	23 500 €	4 000 €	- €	- €	- €	0 €	21	0 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Association	**Collectif Souletin**	22	Accompagnement à la scolarité et aux familles au Collectif Souletin	13 492 €	1 300 €	- €	- €	- €	0 €	22	0 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Association	**Hitza Mintza**	23	Assurer la transmission du tutoiement "HITANOA". Première étape: collecte de témoignages	13 838 €	7 438 €	- €	- €	- €	0 €	23	0 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Association	**Sü Azia**	24	Xiberokazt, un podcast en soutien au dialecte souletin de la langue basque	9 300 €	1 300 €	- €	- €	- €	0 €	24	0 €
	2.1.7	**Vie sociale** - Association	**Zabalik**	25	50 ans d'immersion en basque en Amikuze : évolution et résultats, un défi d'avenir !	8 000 €	5 000 €	- €	- €	- €	0 €	25	0 €
	2.1	**Vie sociale - SOUS TOTAL**				►	**93 578 €**	**31 900 €**	**28 960 €**	**26 282 €**	**34 000 €**		**34 000 €**
	2.2.3	**Loisirs -** enseignement artistique	**Ecole de musique Iparralai**	26	Enseignement de la musique en langue basque	219 747 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	5 000 €	26	5 000 €
	2.1.7	**Loisirs -** enseignement artistique	**GiLTzaera**	27	MUSIKAREN GILTZAK Création d'une méthode de Formation Musicale en langue basque pour les élèves de 1ère et 2ème années (cycle 1), de 7 à 12 ans.	30 000 €	6 000 €	- €	- €	- €	3 560 €	27	3 560 €
	2.2.3	**Loisirs -** enseignement artistique	**Oreka**	28	Le cirque vecteur de l'euskara	59 883 €	14 000 €	13 000 €	9 000 €	9 000 €	10 000 €	28	10 000 €
	2.1.7	**Loisirs -** enseignement artistique	**Amalia**	29	A la découverte des Arts du crique (stage de cirque de 4 jours)	63 059 €	2 387 €	- €	- €		0 €	29	0 €
	2.2	**Loisirs - SOUS TOTAL**				►	**27 000 €**	**26 500 €**	**19 500 €**	**20 500 €**	**18 560 €**		**18 560 €**
	2.3.1	**Médias** - télévision	**TVPI**	30	TVPI, aux côtés de l'euskara 2020	70 000 €	38 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	30	32 000 €
	2.3.1	**Médias** - télévision	**Xibero telebista**	31	Web TV participative Xibero Telebista	20 700 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	0 €	31	0 €
	2.3.4	**Médias** - presse en ligne	**Iparla Baigura Komunikazioa**	32	L'Euskara dans Mediabask, un pont d'accès à l'euskara	525 800 €	9 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	32	5 000 €
	2.3	**Médias - SOUS TOTAL**				►	**49 000 €**	**261 500 €**	**258 500 €**	**39 000 €**	**37 000 €**		**37 000 €**
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Elkar**	33	Edition de l'ouvrage "Lehen ikastola nire saloian"	3 680 €	2 015 €	11 864 €	11 780 €	8 918 €	1 472 €	33	1 472 €
				34	Edition de l'ouvrage "Teresaren mendekua"	5 805 €	2 908 €				2 322 €	34	2 322 €
				35	Edition de l'ouvrage "Anai artea"	4 325 €	2 162 €				1 730 €	35	1 730 €
				36	Travaux de commercialisation	920 €	552 €				500 €	36	500 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Hatsa**	37	Edition de l'ouvrage "Hatsaren poesia 2021"	5 751 €	2 865 €	1 702 €	2 552 €	2 299 €	2 140 €	37	2 140 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Ikerzaleak**	38	Edition de l'ouvrage "Maule Lextarre agerian"	2 780 €	1 300 €	- €	- €	- €	1 112 €	38	1 112 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Lapurdi 1609**	39	Edition de l'ouvrage "Uztaritze, 1789ko Iraultzaren garaian"	2 100 €	1 000 €	1 954 €	- €	- €	484 €	39	484 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Libreplume**	40	Animations pédagogiques "Le Petit Bouquiville"	20 750 €	1 000 €	500 €	500 €	500 €	0 €	40	0 €
				41	Animations pédagogiques "Sa Me Di Un spectacle"	1 300 €	900 €				0 €	41	0 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Maiatz**	42	Edition de l'ouvrage "Borroka armatua Euskadin Lehen liburukia 1967-1981"	4 750 €	2 000 €	1 888 €	1 555 €	1 500 €	1 760 €	42	1 760 €
				43	Edition de l'ouvrage "Borroka armatua Euskadin, bigarren liburukia 1980-1990"	4 750 €	2 000 €				1 760 €	43	1 760 €
				44	Edition de l'ouvrage "Borroka armatua Euskadin hirugarren liburukia 1991-2011"	4 750 €	2 000 €				1 760 €	44	1 760 €
				45	Edition de l'ouvrage "Garazin antzerki 3 - Antton Luku"	1 370 €	600 €				548 €	45	548 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Matahami**	46	Edition de l'ouvrage bilingue "Aitatxiren bisita - La visite d'Aitatxi"	1 580 €	790 €	1 701 €	2 658 €	2 509 €	296 €	46	296 €
				47	Edition de l'ouvrage "Aitatxiren bisita"	3 135 €	1 568 €				1 134 €	47	1 134 €
				48	Edition de l'ouvrage bilingue "Aldo bere urtebetetze bestan - Aldo fête son anniversaire"	4 049 €	2 025 €				750 €	48	750 €
				49	Edition de l'ouvrage bilingue "Imagier bilingue de l'école - Eskolako iruditegi elebiduna"	3 811 €	1 905 €				702 €	49	702 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Sü Azia**	50	Edition de l'ouvrage "Bizitze simple bat"	710 €	500 €				284 €	50	284 €
				51	Edition de l'ouvrage "Liginaga"	460 €	300 €				184 €	51	184 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**Zabalik**	52	Lecture publique du livre "Miñan" par 100 jeunes d'Amikuze	4 000 €	2 800 €	- €	- €	- €	1 000 €	52	1 000 €
	2.4.1	**Edition** - économie du livre	**ZTK**	53	Edition de l'ouvrage "Kronoform" (multilingue)	9 655 €	4 000 €	12 556 €	12 000 €	12 096 €	1 448 €	53	1 448 €
				54	Edition de l'ouvrage "Musikartzel"	8 195 €	4 000 €				3 278 €	54	3 278 €
				55	Edition de l'ouvrage "Txori M"	8 345 €	4 000 €				3 338 €	55	3 338 €
				56	Edition de l'ouvrage "Hirur antzerti erdarazkoen itzulpen bilduma"	8 095 €	4 000 €				3 238 €	56	3 238 €

Appel à projets action linguistique 2021
Tableau récapitulatif des aides financières sollicitées

Domaine		Opérateur	N°	Titre du projet (selon formulation par l'opérateur)	Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Subvention accordée 2018	Subvention accordée 2019	Subvention accordée 2020	Proposition d'engagement 2021	N°	Proposition 2021 après concertation avec CAE
	2.4	Edition - SOUS TOTAL			►	47 190 €	49 100 €	40 138 €	35 018 €	31 240 €		31 240 €
Total						273 939 €	380 000 €	355 000 €	128 500 €	128 500 €		128 500 €

Ensemble financier II : Appel à projets action linguistique	Participation	Engagement	Versement
OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE	79.275%	101 868 €	
GOUVERNEMENT BASQUE	20.725%	26 632 €	
Totaux	**100%**	**128 500 €**	
REGULARISATION OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE > GOUVERNEMENT BASQUE			

2021 II

Soutien au fonctionnement des opérateurs linguistiques identifiés :

Cahier d'instruction 2021

Table des matières

1) ENSEIGNEMENT 3
Seaska 3
Euskal Haziak 5
Biga Bai 7
Ikas Bi 9
2) ENSEIGNEMENT DU BASQUE AUX ADULTES 11
AEK 11
3) MEDIAS 13
Euskal Irratiak 13
Euskal Hedabideak 15
Aldudarrak Bideo : Kanaldude 20
Herria 21
Euskal Komunikabideak : Ipar Euskal Herriko Hitza 23
Iparla Baigura (Kazeta.eus) 25
Errobi Promotions : Radio Kultura 27
4) LOISIRS 29
Bertsolarien Lagunak 30
Uda Leku 32
5) VIE SOCIALE 34
Udako Euskal Unibertsitatea (UEU) 34

1) ENSEIGNEMENT

Seaska	
Structure	
Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 38 établissements scolaires
Nombre d'ETP : 24	Agrément(s) administratif(s) : aucun

La fédération des écoles de la filière immersive associative regroupe 33 écoles primaires (dont 3 annexes), 4 collèges et 1 lycée, scolarisant près de 4.000 élèves.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement 2021 vise à soutenir les activités suivantes :

1. **Organisation et mise à disposition d'un appui aux ikastola :**
   - Support administratif : gestion des paies et comptabilité
   - Support pédagogique : recrutement, formation et gestion des enseignants, organisation de journées pédagogiques, aide aux enseignants pour la scolarisation des élèves porteurs de handicap, prise en charge des élèves en situation de difficulté scolaire

2. **Promotion de la langue basque et appui à l'usage** : organisation de plusieurs événements tout au long de l'année destinés au grand public ou aux élèves scolarisés en filière immersive ou bilingue

3. **Promotion et soutien au développement de l'enseignement immersif en langue basque** : réunions d'information, campagnes de communication, ingénierie de développement du réseau

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **430.000 €** représentant **19% de l'ensemble des produits** prévisionnels du budget prévisionnel et **76% des subventions** prévues pour 2021
- Subvention reçue en 2020 : **405.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	15 500 €	Vente de prestations (familles)	555 840 €
Services extérieurs	55 100 €	Subventions CAPB et communes	90 750 €
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	203 000 €	Cotisations	643 550 €
Impôts et taxes	26 000 €	Dons - Mécénat	570 300 €
Charges de personnel	868 500 €	Produits financiers	3 000 €
Autres charges de gestion	675 000 €	Transfert de charges	2 000 €
Charges financières	30 340 €		
Dotations aux amortissements et provisions	420 000 €		
Participation des salariés	1 000 €		
		OPLB/GB (sollicité)	**430 000 €**
Total charges	**2 294 440 €**	**Total produits**	**2 294 440 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Seaska :
• Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du premier degré
• Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du second degré :
  o Collège
  o Lycée : enseignement général
  o Lycée : enseignement technologique
  o Lycée : enseignement professionnel
• Nombre d'élèves suivis dans le cadre du handicap
• Nombre d'élèves suivis dans le cadre de la difficulté scolaire
• Nombre de professeurs du 1er et nombre de professeurs du 2nd degré en distinguant :
  o Ceux pris en charge par l'Éducation Nationale :
  ▪ Titulaires
  ▪ Contractuels
  o Ceux pris en charge par Seaska
• Nombre de professeurs en formation bénéficiant d'un suivi :
  o Contractuels en 1ère année
  o Contractuels en préparation aux concours
  o PES (professeurs des écoles stagiaires)
• Actions de formation continue
• Données de fréquentation relatives à chacune des activités organisées pour la promotion et l'appui à l'usage de la langue basque
• Autres moyens humains (hors enseignement) en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  o Salariés (dont CDI, CDD, emplois aidés)
  o Volontaires (services civiques…)

Commentaires
Enjeux pour 2021-2022 : → Suivi des impacts de la crise sanitaire sur l'activité de la structure (notamment retombées économiques de l'annulation à deux reprises d'Herri Urrats). → Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens dès que possible en tenant compte de la situation de l'opérateur (sachant que les indicateurs déjà suivis via le conventionnement actuel alimenteront grandement la CPOM) → Suivi des implications de la décision rendue par le Conseil constitutionnel le 22 mai 2021 sur le développement du réseau et le soutien aux postes d'enseignants.
Proposition d'attribution
Proposition d'attribution : **405.000 €**

Euskal Haziak

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 1350
Nombre de salariés : 1	Agrément(s) administratif(s) : aucun
Nombre d'ETP : 0,75	

Euskal Haziak est une association de parents d'élèves et d'enseignants de l'enseignement privé confessionnel bilingue soutenant le développement de l'enseignement de et en langue basque.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement 2021 vise à soutenir les volets suivants :

1. Participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative des enseignements bilingues en appui à l'action de l'OPLB et de la DDEC
2. Promotion de l'enseignement bilingue dans la filière d'enseignement confessionnel : réunions d'information, journée porte ouvertes en février 2021
3. Organisation d'actions visant le développement de l'usage de la langue basque, entre autres :
    - Haziak Idazle : concours d'écriture de contes destinés à l'ensemble des élèves bilingues afin de promouvoir l'écriture de la langue basque
    - Revue annuelle distribuée à tous les élèves en section bilingue
    - Article de Haziak Mintzo dans l'hebdomadaire HERRIA, pour donner la parole aux enfants

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **28.000 €** soit **39% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **64% des subventions** prévues pour 2021.
- Subvention reçue en 2020 : **28.000 €** (montant identique depuis 2016)

Charges	€	Produits	€
Achats	6 200 €	Ventes diverses	11 000 €
Services extérieurs	9 100 €	Subventions des communes	14 500 €
Achat prestations	13 800 €	Aides privées	1 000 €
Publications	6 200 €	Cotisations	15 000 €
Déplacements et missions	1 800 €	Produits financiers	0 €
Autres services extérieurs	7 400 €	Produits exceptionnels	500 €
Charges de personnel	25 500 €		
Impôts et taxes	0 €	OPLB/GB (sollicité)	**28 000 €**
Total charges	**70 000 €**	**Total produits**	**70 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Euskal Haziak :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
    - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
    - Volontaires (services civiques,…)
    - Bénévoles
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Nombre et nature des actions de promotion et de sensibilisation de l'enseignement bilingue réalisées
- Nombre de personnes (enfants/familles) ayant participé aux différentes activités de promotion et nombre d'établissements

- Autres actions, auprès de l'Education Nationale, ou en lien avec la mise en œuvre de la politique linguistique

Dans le cadre du suivi des données d'enseignement, l'OPLB suit par ailleurs les indicateurs de résultat suivants :

- Nombre d'établissements bilingues privés
- Nombre d'élèves scolarisés en filière bilingue privée confessionnelle
- Taux de continuité entre les degrés de scolarisation

Commentaires

Enjeux spécifiques 2021-2022 :

- Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact sur les inscriptions dans l'enseignement privé confessionnel bilingue et sur la continuité.
- Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement **: 28.000 €**

Biga Bai

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 53
Nombre de salariés : 1	Agrément(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 0,8	

L'association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue Biga Bai a pour but :
- de représenter et défendre les intérêts des familles ayant fait le choix d'un enseignement bilingue à l'école publique.
- de poursuivre toutes actions visant à accroître le rayonnement de l'enseignement bilingue dans les établissements publics.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement 2021 vise à soutenir les volets suivants :

- **Promotion et défense de l'enseignement public bilingue** : information et sensibilisation des parents via plusieurs canaux, représentation au sein de 6 établissements)
- **Structuration qualitative des enseignements bilingues** : rôle de veille, soutien aux projets d'ouvertures de sections bilingues ou immersives
- **Soutien à l'usage de la langue basque** : organisation d'activités culturelles en langue basque au sein des écoles.

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **23.000 €** soit **91% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **93% des subventions** prévues pour 2021.
- Subvention reçue en 2020 : **23.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	450 €	Cotisations	500 €
Services extérieurs	400 €	Subventions communes	500 €
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	10 120 €	Organismes sociaux	150 €
Charges de personnel	13 780 €	Aides privées	1 000 €
Impôts	350 €	Mécénat	100 €
		Produits financiers	100 €
		OPLB/GB (sollicité)	**23 000 €**
Total charges	**25 200 €**	**Total produits**	**25 200 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Biga Bai :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Représentation de l'association au sein des bureaux/conseil d'administration des établissements scolaires (nombre de sièges, nombre d'établissements, nombre de réunions)
- Nombre et nature des action de communication et d'information réalisées
- Résultats des enquêtes auprès des parents et des établissements scolaires
- Sensibilisation dans les écoles via les actions culturelles (nombre d'écoles touchées, nombre d'enfants, nombre d'associations mises en rapport avec les enseignants/élèves)

- Autres actions auprès de l'Education Nationale, ou en lien avec la mise en œuvre de la politique linguistique

Dans le cadre du suivi des données d'enseignement, l'OPLB suit par ailleurs les indicateurs de résultat suivants :

- Nombre d'établissements bilingues publics
- Nombre d'élèves scolarisés en filière bilingue publique
- Taux de continuité entre les degrés de scolarisation

Commentaires

L'opérateur a décidé d'augmenter en 2021 le temps de travail du poste de permanent en le passant de 50% à 80% pour que le poste soit plus attractif et qu'il y ait un temps de travail supplémentaire pour renforcer l'ensemble des actions de l'association (relation avec les parents, amélioration de la communication, développement de nouveaux projets…). Biga Bai a recruté un permanent à 80%, en juin 2021, ce qui représente pour cette année un surcoût d'environ 3.500 € (non reporté sur le budget présenté par l'opérateur en avril 2021), finançable par l'association avec le bénéfice réalisé en 2020 (en raison de la crise sanitaire, Biga Bai n'a pas été en mesure de mettre en œuvre certaines de ses animations). Sur une année civile, ce surcoût représente 7.000 € (les charges de personnel passeraient à partir de 2022 de 13 000 € à 20 000 €). En tenant compte de cette évolution, Biga Bai prévoit à partir de l'année prochaine de solliciter à l'OPLB une aide financière de 30.000 € (+7.000 €).

Enjeux pour 2021-2022 :

→ Suivi des impacts de la crise sanitaire sur les inscriptions et la continuité en filière bilingue

→ Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'attribution : **23 000 €**

Ikas Bi

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 480
Nombre de salariés : 3	Agrément(s) administratif(s) : aucun (reconnue d'utilité publique depuis 2013)
Nombre d'ETP : 1,5	

Ikas Bi est une association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue qui compte 180 adhérents.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement 2021 vise à soutenir les volets suivants :

1. Promotion et défense de l'enseignement public bilingue : présence sur 25 conseils d'écoles et 4 collèges, campagnes de communication, participation au CALR et membre de la FLAREP
2. Participation aux travaux de développement de l'offre d'enseignement bilingue et de structuration qualitative des enseignements bilingues : réunions d'information, participation aux projets d'ouverture de nouvelles sections, etc.
3. Relais des parents d'élèves et des écoles pour l'usage de la langue basque (projet transfrontalier Emazu Eskua, outils de soutien aux parents, etc.)

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **80.000 €** soit **70% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **82% des subventions** prévues pour 2021.
- Subvention reçue en 2020 : **40.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	9 000 €	Ventes et cotisations	18 000 €
Services extérieurs	12 500 €	Subventions Communes	17 000 €
Animations	3 500 €		
Publicité, publication	13 000 €		
Missions et déplacements	11 000 €		
Affranchissement, téléphone et autres	9 500 €		
Salaires et traitements	56 500 €	OPLB/GB (sollicité)	**80 000 €**
Total charges	**115 000 €**	**Total produits**	**115 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Ikas Bi :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Représentation de l'association au sein des bureaux/conseil d'administration des établissements scolaires (nombre de sièges, nombre d'établissements, nombre de réunions)
- Nombre et nature des actions de promotion et de sensibilisation réalisées
- Résultats des enquêtes auprès des parents et des établissements scolaires
- Nombre et nature des activités visant le développement de l'usage de la langue basque réalisées
- Nombre d'utilisateurs, nombre et nature des demandes d'aide aux devoirs sur l'application IkasBiklik
- Autres actions, auprès de l'Education Nationale, ou en lien avec la mise en œuvre de la politique linguistique

Dans le cadre du suivi des données d'enseignement, l'OPLB suit par ailleurs les indicateurs de résultat suivants : • Nombre d'établissements bilingues publics • Nombre d'élèves scolarisés en filière bilingue publique • Taux de continuité entre les degrés de scolarisation
Commentaires
- Budget de fonctionnement surdimensionné - Enjeux spécifiques 2020-2021 : • Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact sur les inscriptions dans l'enseignement privé confessionnel bilingue et sur la continuité. • Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 40.000 €**

2) ENSEIGNEMENT DU BASQUE AUX ADULTES

AEK

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 1.184
Nombre de salariés : 53	Agrément(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 42	

Opérateur majeur dans le domaine de l'apprentissage du basque aux adultes, AEK propose des cours de basque couvrant l'ensemble des niveaux du CERCL via de la formation d'initiative personnelle et de la formation professionnelle.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement 2021 vise à soutenir le volet de formation d'initiative personnelle, comprenant :

- 16 centres d'apprentissage répartis sur le territoire (Gau eskola) : 19.504 heures pour 139 groupes et 1.127 apprenants en 2019-2020
- Rythme d'apprentissage variant entre 2 et 6 heures par semaine
- Créneaux horaires : 40% en journée et 60% après 18 h
- Organisation de stages intensifs durant les vacances d'été et d'hiver (ikastaldiak) en pension complète ou demi-pension correspondant à 1070 heures/groupes en 2019-20

L'aide au fonctionnement permet également de soutenir :

- L'administration, la gestion et la comptabilité des centres d'apprentissage
- L'élaboration de contenus didactiques

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **520 000 €** soit **33% de l'ensemble des produits** prévisionnels de l'association.
- Subvention reçue en 2020 : **520.000 €** (montant identique depuis 2019)

Charges	€	Produits	€
Achats	14 500 €	Production de services (cours)	769 000 €
Achats et charges externes	232 850 €	Subventions des communes	77 000 €
Impôts et taxes	90 300 €	Région Nouvelle Aquitaine	90 000 €
Charges de personnel	1 169 100 €	Cotisations	25 000 €
Dotations aux amortissements	97 000 €	Mécénat	4 500 €
Charges financières	1 250 €	Produits financiers	22 000 €
Charges exceptionnelles	12 000 €	Produits exceptionnels	14 000 €
Impôt sur les sociétés	3 000 €	Reprises sur provisions	85 500 €
		Transferts de charges	13 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**520 000 €**
Total charges	**1 620 000 €**	**Total produits**	**1 620 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs principaux actuellement suivis par AEK conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités d'AEK :

- Nombre de groupes
- Nombre d'heures/groupes dispensées par activité (Gau Eskola et ikastaldi), par niveau et par territoire
- Nombre d'apprenants par activité (Gau Eskola et ikastaldi), par niveau et par territoire
- Effectifs par centre d'apprentissage
- Nombre de nouveaux apprenants

• Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par activité en distinguant :
  ○ Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  ○ Volontaires (services civiques,…)
  ○ Bénévoles
• Nombre d'adhérents

Commentaires
Enjeux pour 2021-2022 : → Suivi des impacts de la crise sanitaire sur l'activité de la structure (évolution des inscriptions, évolution de l'offre de formation à distance, etc.) → Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs) → Amorcer, en collaboration avec les autres acteurs concernés, la définition de la politique d'apprentissage du basque aux adultes.
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement : **520.000 €**

3) MEDIAS

Euskal Irratiak

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents :
Nombre de salariés : 26	Agrément(s) administratif(s) : aucun (affiliée au SNRL, FARL, Euskal Konfederazioa, Arrosa Sarea)
Nombre d'ETP : 24.25	

Euskal Irratiak est la fédération des 5 radios associatives bascophones du Pays Basque. La fédération assure une production et diffusion radiophonique en langue basque, avec une programmation 24/24 et 7/7. Le réseau permet une écoute quotidienne d'émissions en langue basque, que ce soit pour suivre l'actualité ou pour le divertissement.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement 2021 vise à soutenir les volets suivants :

1. Le soutien à la programmation radiophonique globale
2. La finalisation du processus de réflexion collectif sur l'organisation du réseau
3. Préparation de la mise en place du DAB+ (définition des projets radiophoniques, mise en place d'un système d'autodiffusion)
4. Consolidation de la radio Antxeta Irratia : installation au sein des nouveaux locaux
5. Poursuite de l'engagement dans la démarche conduite avec Euskal Hedabideak (régie publicitaire commune)

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **350.000 €** soit **29% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **48% des subventions** prévues pour 2021.
- Subvention reçue en 2020 : **310.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	234 802 €	Production de services	323 002 €
Autres achats et charges externes	166 600 €	Subventions d'exploitation	
Impôts et taxes	12 200 €	o FSER	314 365 €
Charges de personnel	748 200 €	o Communes	37 200 €
Dotation aux amortissements	28 200 €	o Nouvelle Aquitaine	8 000 €
Autres charges	9 050 €	o Eurorégion	2 500 €
Charges exceptionnelles	137 €	o Agence Europe Education	7 000 €
		o FONJEP	7 700 €
		o Subvention Jeunesse en action	4 000 €
		o Institut Culturel Basque	5 000 €
		Autres produits (transferts de charges)	21 500 €
		Dons	100 700 €
		Produits financiers	5 222 €
		Produits exceptionnels	13 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**350 000 €**
Total charges	**1 199 189 €**	**Total produits**	**1 199 189 €**
Excédent prévisionnel	0 €	Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Euskal Irratiak :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles

- Principaux indicateurs des sites web du réseau : Nombre de pages vues
    - Nombre d'utilisateurs
    - Nombre de sessions
    - Durée des sessions
    - Source de trafic
    - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
    - Présence sur les réseaux sociaux

Les données issues de l'enquête de fréquentation des médias et des radios réalisée en 2019 par l'OPLB :

- Euskal Irratiak est la deuxième radio locale la plus écoutée
- 11% d'écoute régulière au sein de la population globale du Pays Basque nord (personnes écoutant Euskal Irratiak tous les jours ou presque, du lundi au vendredi), 33% chez les bascophones
- 16% d'écoute globale (personnes écoutant Euskal Irratiak 1 à 2 fois par semaine au minimum), 30% chez bascophones
- Soit 27% d'écoute totale et 63% parmi les bascophones (radio locale la plus suivie en termes d'écoute globale chez les bascophones)

Commentaires

Enjeux spécifiques 2021-2022 :

- Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact financier issu de la baisse des revenus publicitaires, capacité de la structure à mener à bien les réflexions amorcées en 2019, capacité de mise en œuvre effective du DAB+ pour 2020.
- Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement **: 310.000 €**

Euskal Hedabideak	
Structure	
Statut juridique : Association loi 1901	Nombre d'adhérents : 5
Nombre de salariés : 1	Agréement(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 1	

Le collectif Euskal Hedabideak réunit 5 médias privés d'expression basque du Pays Basque de France (Euskal Irratiak, Aldudarrak bideo, Ipar Euskal Herriko Hitza, Herria et Kazeta.eus), qui, à la suite d'une initiative lancée en 2011 sur l'ensemble du Pays Basque sur la question de la publicité institutionnelle, ont commencé à travailler ensemble sur leurs problématiques communes. En 2015, un accompagnement ADEPFO (Formation-développement) avait mis en évidence le besoin de structurer, entre autres, une régie publicitaire commune entre les médias bascophones. En 2016, une aide financière de l'OPLB/GB a permis d'initier l'expérimentation d'une régie publicitaire, qui est aujourd'hui en plein développement avec des résultats positifs.

5 structures sont membre du collectif :

- Fédération Euskal Irratiak (Xiberoko Botza, Gure Irratia, Irulegiko Irratia, Amikuzeko Irratia et Antxeta Irratia),
- Aldudarrak Bideo (web TV Kanaldude),
- Ipar Euskal Herriko Hitza (Berria),
- Hebdomadaire Herria,
- Site web kazeta.eus (Mediabask).

Projet

Descriptif du projet :

La demande d'aide financière de 2021 vise à soutenir les 4 projets suivants :

1) Mise en œuvre du séminaire annuel (qui n'a pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire)

2) Une expérimentation en collaboration avec l'association GazteKom autour de la production de contenus médiatiques pour les jeunes (16-26 ans). Le projet réunit actuellement une dizaine de jeunes ayant une expérience dans le monde des médias (stage en entreprise, formations, expérience professionnelle, bénévole...) autour d'une réflexion concernant l'utilisation et la consommation des médias dans leur génération. Cette réflexion croisant pleinement les priorités du diagnostic réalisé par Euskal Hedabideak en 2020 (cibler public jeune et stratégie numérique), le collectif souhaite expérimenter la diffusion de contenus à destination des jeunes et adaptés à leurs usages de consommation des jeunes (réseaux sociaux sur très petit écran) produits par l'association GazteKom.

3) Réalisation d'une étude technique (prestation externe) sur les plateformes numériques utilisées par les médias et leur capacité à pouvoir intégrer du contenu sur les plateformes des partenaires. Suite au diagnostic partagé réalisé en 2019 et conduisant au constat d'une faiblesse des médias dans le domaine de la communication digitale, cette étude doit conduire à : état de l'existant, forces/faiblesses, conditions d'utilisation de ces outils, moyens déployés dans chacun des médias, etc.

4) Mise en œuvre de projets collectifs suite à la phase de diagnostic réalisée en 2020 :
    - Suite à la formation autour des réseaux sociaux, le travail sur les conditions de mise en œuvre d'une stratégie collective de mise en valeur des contenus produits par les médias sur les réseaux sociaux.
    - Travail sur les conditions de mise en œuvre d'une mutualisation sur une matinale d'informations radio-TV-Internet.

Montage financier et montant sollicité :

Le demandeur sollicite un montant total de **35.000 €** pour la réalisation de 4 projets déclinés comme suit :

1. Séminaire annuel : le demandeur sollicite une subvention de **1.960 € soit 70%** des coûts du projet visant le renforcement du séminaire annuel

Charges	€	Produits	€
Achats	1 260 €	Autofinancement	840 €
Documentation	100 €		
Déplacements et missions	880 €		
Charges de personnel	560 €	OPLB/GB (sollicité)	**1 960 €**
Total charges	**2 800 €**	**Total produits**	**2 800 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

2. Achat de productions médiatiques à destination des jeunes à l'association GAZTEKOM. Le demandeur sollicite une subvention de **14.500 € soit 70 %** des coûts du projet

Charges	€	Produits	€
Achat de prestation	20 000 €	Autofinancement	6 200 €
Autres services externes	50 €		
Charges de personnel	650 €	OPLB/GB (sollicité)	**14 500 €**
Total charges	**20 700 €**	**Total produits**	**20 700 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

3. Etude technique des plateformes numériques : le demandeur sollicite une subvention de **4.000 € soit 70%** des coûts du projet

Charges	€	Produits	€
Achat de prestations	5 000 €	Autofinancement	1 700 €
Autres services extérieurs	50 €		
Charges de personnel	650 €	OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**
Total charges	**5 700 €**	**Total produits**	**5 700 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	0 €

4. Mise en œuvre des projets issus de la phase de diagnostic : le demandeur sollicite une subvention de **13.300 € soit 70%** des coûts du projet

Charges	€	Produits	€
Autres services extérieurs (accompagnement externe)	15 500 €	Autofinancement	5 700 €
Charges de personnel	3 450 €		
		OPLB/GB (sollicité)	**13 300 €**
Total charges	**19 000 €**	**Total produits**	**19 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	0 €

Evaluation du projet
Proposition d'indicateurs à suivre : **<u>Séminaire</u>** : • Nombre de participants • Sujets de travail collectif identifiés lors du séminaire **<u>Gaztekom</u>** • Moyens humains en nombre de personnes et en ETP déployés sur le projet Gaztekom (salariés, volontaires, bénévoles) • Nombre d'heures de diffusion des productions fraîches achetées à Gaztekom • Nombre de vues (sites web et réseaux sociaux) par contenu produit en collaboration avec Gaztekom • Taux d'évolution du nombre d'utilisateurs sur les supports (site internet et/ou réseaux sociaux) de diffusion des contenus à destination des jeunes. **<u>Projets collectifs</u>** : Concernant le troisième volet sur le développement de projets collectifs, les indicateurs dépendront des projets priorisés par le collectif. Par ailleurs, la méthodologie proposée dans le plan d'action présenté au printemps 2021 prévoit l'identification d'indicateurs spécifiques. Ces indicateurs devront minimalement comprendre des indicateurs d'audience (notamment des indicateurs d'audience des sites web de chaque média, indicateurs d'audience des réseaux sociaux de chaque média/ réseaux sociaux collectifs, lorsque pertinent). Pour rappel, ces indicateurs de suivi sont par ailleurs demandés individuellement à chaque média du collectif Euskal Hedabideak dans le cadre du suivi et de l'évaluation de leurs projets soutenus financièrement par l'OPLB.
Commentaires
1. Enjeux spécifiques 2021-2022 : o Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impacts financiers sur l'activité principale de vente de publicité o Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs) **2. Commentaires pour comprendre la proposition d'affectation de l'aide financière de 2021 :** L'association Euskal Hedabideak est dans une phase de redéfinition de ses fonctions et de ses objectifs, mais aussi en pleine réorganisation. En effet, ces deux dernières années, l'OPLB a aidé l'association à mener un diagnostic approfondi du secteur médiatique en langue basque du Pays Basque français. Ce diagnostic effectué en 2019 et partagé par l'OPLB, a marqué des axes de travail majeurs pour chacun des médias bascophones mais aussi pour l'association des médias en langue basque Euskal Hedabideak : - Toucher un public jeune - Développer une ou des stratégies numériques - Devenir une référence médiatique chez la population bascophone I- <u>Mise en œuvre des projets issus de la phase de diagnostic</u> En 2020, Euskal Hedabideak devait décliner ces axes de travail en un plan d'action pluriannuel, cependant les difficultés à mener une réflexion partagée en période de Covid et des restructurations importantes en cours au sein des médias ont rendu impossible la rédaction du dit plan d'action. Le collectif des médias en langue basque a tout de même souligné l'importance du travail mené avec l'OPLB jusqu'à aujourd'hui, lequel leur a permis de comprendre la nécessité d'un travail stratégique entre les médias et dans ce sens, l'association Euskal Hedabideak, avec l'aide de l'entreprise ADEIKO,

a conçu une méthode pour mettre sur pied des projets collectifs efficaces et structurants qui répondraient aux axes de travail définis dans le diagnostic.

Pour l'année 2021, l'OPLB pourrait aider à la mise en place de cette méthode, ainsi qu'à la mise en en place de 2 ou 3 projets que le collectif serait en mesure de mettre sur pied sur la base de leur méthode, et qui répondraient aux besoins identifiés dans le diagnostic d'Euskal Hedabideak. L'aide accordée pour ce volet serait de 3.000 €.

II- Achat de productions médiatiques à destination des jeunes à l'association GAZTEKOM

En parallèle et répondant à un besoin urgent identifié dans le diagnostic, Euskal Hedabideak propose d'acheter des productions médiatiques à destination du jeune public dans l'objectif de diffuser des contenus moderne et frais dans les 5 médias en langue basque du territoire afin de toucher un nouveau et jeune public. Gaztekom étant une association de production de contenus pour jeunes et certains des médias d'Euskal Hedabideak étant pour l'instant en déficit de production de contenus à destination des jeunes, il apparaît opportun d'aider Euskal Hedabideak à développer une collaboration avec Gaztekom pour garantir un axe de travail collectif à destination des jeunes et ainsi moderniser et rafraichir l'offre médiatique en langue basque du Pays Basque de France. Il est proposé d'aider cette partie à hauteur de 4 000€.

III- Etude technique des plateformes numériques

Ces dernières décennies, le travail des médias a été bouleversé par les évolutions technologiques, c'est pourquoi les médias ne peuvent plus se contenter de produire du contenu et de le publier dans leurs propres outils, mais doivent accompagner le contenu jusqu'au consommateur en utilisant plusieurs canaux, outils et modes de diffusion des contenus (réseaux sociaux, applications, plateformes audiovisuels…). Les médias doivent donc investir pour élever leurs performances digitales et leurs capacités de gestion de diffusions digitales des contenus.

Le principal outil de gestion et diffusions digitales étant le site web, il apparaît opportun qu'Euskal Hedabideak fasse une étude des différents site web des médias bascophones des territoires pour ensuite effectuer des préconisations de développement et d'évolution des sites web des médias privés en langue basque du territoire.

De plus, ces dernières années l'idée d'une infrastructure numérique commune aux 5 médias en langue basque a plané dans les différents séminaires annuels et même lors des Comité de pilotage d'Euskal Hedabideak. L'étude permettrait de remettre le sujet sur la table et de le traiter d'un point de vue purement technique, et ainsi mettre au clair plusieurs aspects techniques d'une éventuelle infrastructure numérique commune.

Cependant, actuellement Euskal Irratiak étant dans une réflexion approfondie qui aura un impact sur sa stratégie digitale, Kazeta.eus ayant refait à neuf son site web en 2020, Kanaldude étant sur le point d'inaugurer son nouveau site web, Iparraldeko Hitza et Herria pour l'instant n'étant pas actifs dans la recherche d'une évolution de leur stratégie numérique, il apparaît inopportun d'engager cette étude dès à présent. Il est donc proposé de ne pas attribuer de subvention pour cette partie mais d'étudier, au moment opportun, la possibilité de mobiliser des financements spécifiques pour cette étude ponctuelle (notamment financements de droit commun de la Région).

IV- Séminaire annuel

Le séminaire est un moment important pour les médias en langues basque. En effet le séminaire permet de prendre du recul et de prendre connaissances des évolutions et nouveautés du domaine des médias. Le séminaire permet également de réfléchir collectivement aux enjeux actuels des médias en langue basque et de se repositionner en fonction. Pour finir, le séminaire est également un moment important de formation des équipes, nécessaire pour s'adapter à un domaine aussi changeant.

Le séminaire étant un moment stratégique pour le secteur des médias en langue basque du Pays Basque français, il est proposé d'aider à hauteur de 1.000 €.

Proposition d'attribution

Il est proposé de maintenir le même niveau d'aide qu'en 2020, soit 8.000 €, en proposant de soutenir les projets suivants :

- La mise en œuvre du séminaire annuel, à hauteur de 1.000 € (aide dégressive dans une perspective d'autonomisation de l'opérateur sur ce volet)
- La mise en place d'une méthodologie permettant le développement de projets collectifs issus du diagnostic réalisé en 2020, à hauteur de 3.000 €
- L'achat de productions destinées et adaptées aux jeunes en vue de les diffuser dans les différents médias, à hauteur de 4.000 €

Aldudarrak Bideo : Kanaldude

Structure

Statut juridique : SCIC	Nombre d'adhérents : 0
Nombre de salariés : 23	Agréement(s) administratif(s) :
Nombre d'ETP : 12	

Aldudarrak Bideo est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif éditrice de la Web tv participative Kanaldude (flux continu). L'opérateur a obtenu en 2017 le statut de diffuseur (convention CSA,) nécessaire pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Région Nouvelle Aquitaine aux télévisions locales fin 2017. Le projet ayant été retenu par la Région, un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) a été défini et signé début 2018 pour une durée de 3 ans. Un nouveau COM a été signé en 2021 pour une nouvelle période de 3 ans, avec un accompagnement financier fléché sur la production et la diffusion par la chaîne des programmes audiovisuels relevant du service public de télévision régional et la mise en œuvre du soutien à la production de contenus audiovisuels. L'opérateur diffuse également une heure d'émission en langue basque sur la chaine locale TVPi (Tnt) diffusée 7 fois par semaine sur des créneaux horaires différents.

Projet

Descriptif du projet :

La demande de subvention vise à soutenir les volets suivants :

1) La création et la production de programmes télévisuels en langue basque (incluant les projets de programmes participatifs avec les habitants ou encore le soutien aux projets de création cinématographique et audiovisuelle en langue basque).
2) Le soutien au développement des systèmes de diffusion des contenus télévisuels de Kanaldude (veille sur les opportunités de diffusion via les fournisseurs d'accès à internet, la TNT, Internet et soutien au réseau propre Kbox)
3) Le soutien à la stratégie de communication de la chaîne

Public ciblé : l'ensemble des habitants du Pays Basque de France

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **80.000 €,** soit 13% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2020 : **80.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	55 785 €	Production de services	143 000 €
Services extérieurs (location, documentation…)	134 645 €	Subventions d'exploitation	
Autres services extérieurs	45 100 €	o COM Région Nouvelle Aquitaine	304 040 €
Impôts et taxes	1 000 €	o Communes	5 000 €
Charges de personnel	309 727 €	Dons et mécénat	3 000 €
Autres charges	12 140 €		
Dotation aux amortissements	56 009 €	OPLB/GB (sollicité)	**80 000 €**
Total charges	**615 406 €**	**Total produits**	**615 040 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Aldudarrak Bideo :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles

- Principaux indicateurs des sites web du réseau :
    - Nombre de pages vues
    - Nombre d'utilisateurs
    - Nombre de sessions
    - Durée des sessions
    - Source de trafic
    - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
- Nombre d'heures d'émission produites
- Présence sur les réseaux sociaux
- Nombre d'habitants participants aux projets de la chaîne et appréciation de la participation
- Nombre de partenariats mis en place et appréciation par les structures partenaires

Commentaires

Les enjeux pour 2021-2022 :

- Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact financier issu de la baisse des revenus publicitaires ou autres partenariats
- Finalisation et adoption d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs).

Proposition d'attribution

Proposition d'engagement **: 80.000 €**

Herria	
Structure	
Statut juridique : Association loi 1901	Nombre d'adhérents : 50
Nombre de salariés : 2	Agréement(s) administratif(s) :

Nombre d'ETP : 2	

Hebdomadaire associatif d'information générale installée à Bayonne et créé en 1944, c'est le média en langue basque le plus ancien. Sa zone de diffusion est principalement le Pays Basque de France mais il est également diffusé en Pays Basque d'Espagne et dans le monde entier (diaspora basque). En 2020, 45 numéros ont été publiés avec un tirage moyen de 2.100 exemplaires par semaine. En plus d'un réseau d'une cinquantaine de correspondants locaux bénévoles, Herria emploie 2 salariés à temps plein, un journaliste et un employé administratif, et un salarié à 1/4 temps pour l'animation du site web www.herria.eus (depuis avril 2017).

Projet

Descriptif du projet :

La demande de subvention doit permettre de soutenir les actions suivantes :

1) La production et la diffusion de l'hebdomadaire assurant la couverture de l'information générale du Pays Basque Nord ainsi que celle de la diaspora basque,
2) La consolidation ou le développement de partenariat entre l'hebdomadaire et les associations œuvrant dans le domaine de la transmission de la langue basque (Seaska, Euskal Haziak et AEK) : soutien à l'écriture et la lecture pour les adolescents et les apprenants de la langue basque à travers des chroniques dédiées.
3) Le développement du tissu des correspondants locaux.

Public visé : l'ensemble des habitants du Pays Basque de France

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **49.000 €,** soit 24 % de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2020 : **48.500 €** (montant identique depuis 2018)

Charges	€	Produits	€
Achats	924 €	Prestations de services (annonces légales, publicité)	45 000 €
Services extérieurs	105 749 €	Abonnements	85 000 €
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	38 480 €	Autres produits	4 470 €
Charges de personnel	51 191 €	Ministère de la culture	4 400 €
Impôts et taxes	1 372 €	Communes	7 800 €
		Cotisations	500 €
		OPLB/GB (sollicité)	**49 000 €**
Total charges	**197 716 €**	**Total produits**	**196 700 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	1 016 €

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Herria :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque
- Principaux indicateurs des sites web du réseau :
  - Nombre de pages vues
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions

○ Durée des sessions ○ Source de trafic ○ Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette) - Présence sur les réseaux sociaux
Commentaires
Enjeux spécifiques 2021-2022 : • Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact financier issu de la baisse des revenus publicitaires ou autres • Annonces légales : le décret n° 2019-1216 du 21 novembre 2019 précise les nouvelles conditions à remplir par les publications de presse pour être habilitées à diffuser les annonces judiciaires et légales dans le département (minima de diffusion payante des publications de presse fixé à 2.600 pour le département 64). Herria n'atteignant pas ce minima (diffusion sur la moitié du département) avait obtenu une dérogation pour les années 2020 et 2021, qui a été prolongée par la Commission partitaire des publications et agences de presse (Ministère de la Culture) jusqu'au 31/05/2024. • Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 48.500 €**

Euskal Komunikabideak : Ipar Euskal Herriko Hitza	
Structure	
Statut juridique : SARL	Nombre d'adhérents : 20
Nombre de salariés : 6	Agréement(s) administratif(s) :

Nombre d'ETP : 4,5	

Euskal Komunikabideak est une SARL qui a 3 fonctions : correspondance locale du quotidien en langue basque Berria, alimentation du site web iparraldekohitza.eus et publication de l'hebdomadaire papier de 8 pages Ipar Euskal Herriko Hitza. C'est pour ce 3ème volet que l'OPLB soutien Euskal Komunikabideak. Le tout est entièrement en langue basque et traite l'actualité du Pays Basque nord. IEH publie en moyenne 47 numéros par années pour 1.200 exemplaires papier.

Projet

Descriptif du projet :

La demande de subvention vise à soutenir les actions suivantes :

1) La production et la diffusion des contenus de presse
2) Le renforcement des collaborations avec les organisations et personnes œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation de la langue basque
3) Le soutien aux actions permettant de faciliter l'accès du public à l'hebdomadaire
4) Le soutien au renouvellement du corps journalistique bascophone
5) Le partenariat avec les autres médias en langue basque

Public visé : bascophones.

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **38.805 €,** soit 17% de l'ensemble des produits du projet de l'hebdomadaire papier et 18% du budget de la SARL
- Subvention reçue en 2020 : **28.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	10 695 €	Vente de produits et prestations	154 000 €
Services extérieurs	9 859 €	Subventions	
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	49 261 €	○ Etat	25 000 €
Charges de personnel	142 531 €		
Dot. Aux amortissements	92 €		
Autres charges de gestion courante	484 €		
		OPLB/GB (sollicité)	**38 805 €**
Total charges	**217 048 €**	**Total produits**	**217 805 €**
Excédent prévisionnel	757 €	Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de IEH :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Types de sujets traités
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque
- Principaux indicateurs des sites web :
  - Nombre de pages vues
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions
  - Source de trafic
  - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
- Présence sur les réseaux sociaux (nombre d'abonnés)

Commentaires
Enjeux spécifiques 2021-2022 : → Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact financier issu de la baisse des revenus publicitaires → Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 28.000 €**

Iparla Baigura (Kazeta.eus)	
Structure	
Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 0
Nombre de salariés : 17	Nombre d'ETP : 15,3

Iparla Baigura gère deux médias : kazeta.eus en langue basque et l'hebdomadaire Mediabask (édition papier et site web soutenu via l'appel à projets action linguistique) en langue française.

Projet

Descriptif du projet :
La demande de subvention vise à soutenir les actions suivantes :

1) Un « recentrage » de l'approche éditoriale autour des sujets traitant des initiatives en faveur de la culture et la langue basque : création d'un réseau d'une vingtaine de collaborateurs
2) Le renforcement des liens avec les acteurs culturels et linguistiques basques
3) Le renforcement de la place du lectorat jeune : aborder davantage de sujets qui intéressent la jeunesse
4) Le renforcement de la présence numérique : formation à l'usage des réseaux sociaux
5) Le développement d'une infolettre

Public ciblé : tous les habitants du Pays Basque Nord

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **39.000 €** spécifiquement pour le volet Kazeta.eus (demande faite en parallèle via l'appel à projets pour Mediabask), soit 63% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2020 : **28.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	6 750 €	Vente de produits et prestations	8 000 €
Services extérieurs	10 005 €	Subventions	
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	11 878 €	○ Emplois aidés	4 800 €
Charges de personnel	73 730 €		
Dot. aux amortissements	1 200 €		
		OPLB/GB (sollicité)	**39 000 €**
Total charges	**105 163 €**	**Total produits**	**51 800 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	-53 363 €

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention relative aux activités de Kazeta.eus :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque
- Principaux indicateurs des sites web :
  - Nombre de pages vues
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions
  - Source de trafic
  - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)
- Présence sur les réseaux sociaux

Commentaires

Enjeux spécifiques 2021-2022 :

→ Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact financier issu de la baisse des revenus publicitaires

→ Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 28.000 €**

Errobi Promotions : Radio Kultura	
Structure	
Statut juridique : Association loi 1901	Nombre d'adhérents :
Nombre de salariés : 2	Nombre d'ETP : 2

Webradio culturelle associative bilingue située à Hasparren et Bayonne. Avec une offre de programmes "à la carte", l'auditeur a la possibilité de choisir l'émission qu'il souhaite écouter. La radio est bilingue basque-français avec 57 % des émissions en langue basque en 2020. Par ailleurs, des partenariats et des échanges mis en place avec des radios diffusant par voie hertzienne (notamment les 5 radios d'expression basque du réseau Euskal Irratiak) ou des banques de programmes permettent à Radiokultura de valoriser ses propres productions.

Projet

Descriptif du projet :

La demande de subvention doit permettre de soutenir les actions suivantes :

1) Renforcer la programmation développée dans le contexte de la crise sanitaire
2) Embaucher une personne pour mettre en place la nouvelle programmation liée au déploiement du DAB+
3) Poursuivre la diversification des contenus en langue basque
4) Renforcer la communication via les réseaux sociaux

Public ciblé : tous les habitants du Pays Basque Nord, notamment la population en voie d'apprentissage de la langue basque.

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **35.000 €,** soit 35% de l'ensemble des produits
- Subvention reçue en 2020 : **35.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	26 110 €	Vente de produits et prestations	14 468 €
Services extérieurs	3 750 €	Subventions d'exploitation	34 000 €
Autres services extérieurs	13 505 €	○ Ministère de la Culture	11 000 €
Charges de personnel	48 500 €	○ DDCS (FDVA1 et FDVA2)	22 500 €
Autres charges de gestion courante	6 360 €	○ DDJS - JEP	4 000 €
		○ Région	6 000 €
		Mécénat	1 000 €
		Produits financiers	272 €
		Transfert de charges	5 500 €
		Autres produits de gestion courante	1 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**35 000 €**
Total charges	**99 740 €**	**Total produits**	**99 740 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Radiokultura :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre de numéros et nombre d'articles publiés
- Nombre de ventes abonnés et ventes kiosque
- Principaux indicateurs des sites web :
  - Nombre de pages vues
  - Nombre d'utilisateurs
  - Nombre de sessions
  - Durée des sessions
  - Source de trafic
  - Supports utilisés (téléphone portable, ordinateur, tablette)

- Présence sur les réseaux sociaux
Commentaires
Enjeux spécifiques 2021-2022 : → Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact financier issu de la baisse des revenus publicitaires → Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement **: 35.000 €**

4) LOISIRS

Bertsolarien Lagunak

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 98
Nombre de salariés : 7	Agrément(s) administratif(s) : néant
Nombre d'ETP : 4,75	

Depuis 1980, l'association Bertsularien Lagunak œuvre à la transmission, à la promotion et au développement du Bertsularisme (improvisation versifiée en langue basque) au Pays Basque de France. L'activité principale de Bertsularien Lagunak est centrée sur l'enseignement du bertsularisme dans les écoles de bertsu et l'organisation d'ateliers de découvertes et d'initiation dans les établissements scolaires. Par ailleurs, l'opérateur assure une activité de promotion du bertsularisme par l'organisation d'évènements : championnat Xilaba tous les deux ans, championnat des jeunes, championnat interscolaire, organisation de joutes diverses.

Projet

L'opérateur sollicite l'aide de l'OPLB pour le volet transmission du bertsularisme (versification improvisée en langue basque) avec un cursus d'enseignement du bertsularisme dispensé dans le réseau de 20 écoles de bertsu réparties sur tout le territoire (31 groupes et 225 élèves pour l'année 2020-2021) et l'organisation de séjours "master classe" pour les élèves des écoles de bertsu.

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **83.000 €** pour l'activité écoles de bertsu et organisation de séjours soit **28 % de l'ensemble des produits** prévisionnels et **47 % des subventions** prévues pour 2021.
- Subvention reçue en 2020 : **65.000 €** (montant identique depuis 2018)

Charges	€	Produits	€
Achats	3 700 €	Vente de prestations	110 921 €
Services extérieurs	30 550 €	Cotisations	2 000 €
Frais organisation joutes	26 800 €	Publicité	7 200 €
Personnel prêté	84 600 €	Caisse de solidarité	5 079 €
Prestation enseignants	136 000 €	Subventions d'exploitation	176 000 €
Frais de déplacements enseignants	11 000 €	o Mairies	11 000 €
Frais de déplacements autres	3 100 €	o CAPB	55 000 €
Autres charges de fonctionnement	5 450 €	o Institut Culturel Basque	17 000 €
		o Conseil départemental	10 000 €
		o OPLB/GB (sollicité)	**83 000 €**
Total charges	**301 200 €**	**Total produits**	**301 200 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Bertsularien Lagunak :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP par employeur en distinguant :
  - Salariés (dont CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre d'élèves dans les écoles de bertsu
- Nombre de groupes sur le réseau des écoles de bertsu
- Nombre d'élèves par groupe
- Interventions scolaires : nombre d'élèves et nombre d'heures par filière scolaire et par secteur géographique

- Nombre d'heures enseignées par école de bertsu
Commentaires
→ Suivi des impacts de la crise sanitaire sur l'activité de la structure (évolution des effectifs) → Travailler avec la CAPB et le Département sur le cofinancement de l'activité « écoles de bertsu » → Evaluation du surcoût lié à l'embauche des enseignants des écoles de bertsu par l'association Bertsularien Elkartea jusque-là payés par l'association Bertsozaleen elkartea du Pays Basque Sud, et facturé comme prestation de service à Bertsularien Elkartea (4.75 ETP). → Amorcer la démarche d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement : 65.000 €

Uda Leku

Structure

Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 910
Nombre de salariés : 15 Nombre d'ETP : 14	Agrément(s) administratif(s) : • ALSH : Jeunesse et sports • Jeunesse & éducation populaire : préfecture + DDJS

Association d'éducation populaire, la mission d'Uda Leku est de promouvoir la pratique de la langue basque à travers l'organisation d'accueils de loisirs et de séjours en langue basque destinés aux enfants de 6 à 15 ans du territoire de la CAPB, scolarisés dans des établissements scolaires bilingues ou immersifs.

Projet

La demande d'aide au fonctionnement vise à soutenir les activités suivantes :

1. **Accueils de loisirs sans hébergement** : gestion de 4 centres ouverts les mercredis et vacances scolaires pour les enfants de 3-12 ans : Hendaye, Biarritz, Bayonne et Ustaritz et faire évoluer le site d'Ustaritz en centre multisite sur les communes d'Ustaritz et Itxassou.
2. **Séjours de vacances** : organisation de 11 séjours d'été et d'hiver pour les enfants de 6-15 ans
3. **Formation** (en cours de structuration et de développement) :
   - organisation de stages BAFA théoriques (générale et approfondissement)
   - organisation de formations professionnelles dans le domaine de l'animation en langue basque
   - démarches visant la certification qualité Qualiopi (certification pour les dispensateurs de formation souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle, échéance 1er janvier 2022)

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **179.140 €** soit **19% de l'ensemble des produits** prévisionnels et **42% des subventions** prévues pour 2020.
- Subvention reçue en 2020 : **179.000 €** (montant identique depuis 2017)

Charges	€	Produits	€
Achats	173 600 €	Vente de prestations (participation des familles)	350 840 €
Services extérieurs	27 200 €	Subventions d'exploitation	
Autres services extérieurs (publicité, déplacements)	40 200 €	o FONJEP	7 100 €
Charges de personnel	618 670 €	o DDCS	5 010 €
Impôts et taxes	18 970 €	o Bloc communal	324 040 €
Charges financières	2 000 €	o CAPB	500 €
Charges exceptionnelles		o Appel à projets divers	3 000 €
Dotations aux amortissements	8 000 €	Cotisations	12 990 €
		Produits exceptionnels	1 010 €
		Transfert de charges	6 000 €
		OPLB/GB (sollicité)	**179 140 €**
Total charges	**899 120 €**	**Total produits**	**899 120 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de Uda Leku :
- Fréquentation par ALSH et pour les séjours : nombre d'enfants et de jours/enfants total et réparti par :
  o Commune de provenance
  o Filière scolaire
- Taux d'occupation par ALSH et par séjour
- Nombre de stages de formation proposés
- Retours des enfants et des familles sur la qualité des activités
- Retours des partenaires sur la qualité des actions
- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP :
  o Salariés (CDI, CDD et emplois aidés)
  o Volontaires (services civiques,…)
  o Bénévoles
- Nombre d'adhérents

Commentaires
Enjeux spécifiques 2021-2022 : • Veille sur les conséquences de la crise sanitaire : impact des protocoles sanitaires sur les capacités d'accueil des centres de loisirs, sur l'organisation des séjours, évolution des inscriptions en ALSH et aux séjours • Finalisation du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens et adoption de la convention (amorcé au printemps 2021).
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement : 179.000 €

5) VIE SOCIALE

Udako Euskal Unibertsitatea (UEU)	
Structure	
Statut juridique : Association Loi 1901	Nombre d'adhérents : 20
Nombre de salariés : 0	Nombre d'ETP : 0

Créée en 1973 à Bayonne, l'association Udako Euskal Unibertsitatea (UEU), l'Université d'été du Pays Basque s'est étendue à l'ensemble des territoires de la langue basque pour organiser et proposer des formations de niveau universitaire telles que des cours, stages spécialisés, séminaires, conférences...

Projet

La demande d'aide au fonctionnement vise à soutenir les activités suivantes :

UEU sollicite une aide pour l'organisation des universités d'été en langue basque, qui ont lieu chaque année à Bayonne début juillet. Le programme 2021 prévoit entres autres, deux activités pour répondre aux besoins des professionnels de la langue basque, un atelier sur l'utilisation des réseaux sociaux destiné aux professionnels des médias d'expression basque, et une journée spécifique sur les troubles linguistiques chez les bilingues (basque/français).

Public visé : professionnels qui travaillent en langue basque (enseignants, traducteurs, techniciens, professionnels des médias, de la santé…)

Budget prévisionnel de fonctionnement proposé par l'opérateur

- Le demandeur sollicite une subvention de **4.000 €** soit **40% de l'ensemble des produits** prévisionnels.

Charges	€	Produits	€
Services externes	1 000 €	Cotisations des participants	500 €
Autres services externes	9 000 €	Dons - mécénat	5 500 €
		OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**
Total charges	**10 000 €**	**Total produits**	**10 000 €**
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	

Evaluation prévue du projet

Les indicateurs de réalisation principaux actuellement suivis conjointement par l'OPLB et l'opérateur dans le cadre de la convention d'appui financier aux activités de UEU :

- Moyens humains en nombre de personnes et en ETP :
  - Salariés (CDI, CDD et emplois aidés)
  - Volontaires (services civiques,…)
  - Bénévoles
- Nombre d'adhérents
- Nombre et intitulé des sessions de formation
- Nombre d'inscriptions par session
- Nombre de participants par session
- Profil des participants

Commentaires

Enjeux spécifiques 2021-2022 : • Veille sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'organisation de l'édition 2020 • Amorce du travail d'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (incluant l'approfondissement de la réflexion autour des indicateurs)
Proposition d'attribution
Proposition d'engagement : 4.000 €

Cahier d’instruction

Appel à projets 2021

Table des matières

1) Transmission / Petite enfance 4

Xoko Ttipi : Ateliers « bébé lecteurs » 4

Kilima : Achat de matériel éducatif et pédagogique en basque destiné aux enfants et à leurs parents 5

2) Transmission / Enseignement 6

Fondation INFA : Soutenir la formation Web et Radio (Anglet) 6

Uhabia Ikastola : Haurren agenda 2021/2022 8

3) Transmission / Apprentissage du basque par les adultes 9

Angeluko Ikasleak : apprentissage du basque par les adultes 9

Jakinola : 2 projets 11

Sarl EGIN : Aimer le basque / Euskaraz Gozatu (formation pour jeunes et adultes) 15

4) Usage / Vie Sociale 17

Bai Euskarari : Bai Euskarari au Pays Basque Nord : Construisons l'avenir ensemble 17

Euskal Moneta : Développement de l'affichage bilingue dans les commerces du Pays basque 19

Bizi ! : Tout pour faire vivre l'euskara dans Bizi ! Et Bizi ! Par l'Euskara ! 21

Ipar Euskal Herriko Osasungoa Euskalduntzeko elkartea : élaboration et diffusion de matériel d'information en langue basque dans le domaine de la santé 23

Mintzalasai : Actualisation – Refonte site internet www.mintzalasai.eus 25

Laguntza Etxerat : Traduction en langue Basque du site internet actuellement en refonte : www.laguntzaetxerat.com 27

Les Bascos : Place des femmes de l'ombre à la lumière : Exposition « Chemins pour l'égalité - Femmes de l'ombre à la lumière » en langue basque 29

Syndicat de l'AOP Piment d'Espelette : Création et mise en place de la version en basque du site www.pimentdespelette.com et du livret pédagogique à « la découverte du piment d'Espelette AOP » 30

Gastibeltza filmak : Création d'un dossier pédagogique et intégration d'un public jeune aux tournages pour les courts-métrages « Azken euskalduna » de Josu Martinez et « Muga » d'Eñaut Castagnet 32

Laukitik At : Bitxi bila (production audiovisuelle et multimédia) 33

Zukugailua : Elaboration d'une boite à outils facilitant la coopération transfrontalière en matière de cinéma en utilisant la langue basque comme outil fédérateur 34

Herri Soinu : Création musicale et dansée nommée "DAMA" autour des instruments traditionnels basques 36

Collectif Souletin : Accompagnement à la scolarité et aux familles au Collectif Souletin 37

Hitza Mintza : Assurer la transmission du tutoiement "HITANOA". Première étape : collecte de témoignages 38

Sü Azia : Xiberokatz, un podcast en soutien au dialecte souletin de la langue basque 40

Zabalik (projet 1) **:** 50 ans d'immersion en basque en Amikuze 42

5) Usage : loisirs et enseignements artistiques 43

Iparralai : enseignement artistique en langue basque 43

Giltzaera : Musikaren giltzak, création d'une méthode de Formation Musicale en langue basque pour les élèves de 1ère et 2ème années (cycle 1), de 7 à 12 ans 45

Oreka : école de cirque en langue basque 47

AMALIA : à la découverte des arts du cirque 48

6) Usage : Médias 50

TVPI : TVPI, aux côtés de l'euskara 2021 50

Xiberoko Telebista : Web TV participative 52

Iparla Baigura Komunikazioa : l'euskara dans Mediabask 54

7) Volet Edition 55

Libreplume : 2 projets 55

Zabalik (projet 2) **:** Lecture publique du livre « Miñan » par 100 jeunes d'Amikuze 57

1) Transmission / Petite enfance

Xoko Ttipi : Ateliers « bébé lecteurs »

Structure

L'association Xoko Ttipi, maison d'assistantes maternelles bascophone créée en 2014 permet de mettre à la disposition de 4 assistantes maternelles agréées, en échange d'une participation mensuelle aux charges et frais de fonctionnement de la structure, des locaux aménagés et équipés entièrement dédiés à l'accueil de jeunes enfants. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

20 ateliers de lecture bimensuels animés par l'association Libreplume (à raison de 30 min par atelier) à destination d'enfants de 0 à 3 ans accueillis au sein de la structure Xoko Ttipi. Ces ateliers se déroulent de janvier à décembre 2021.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **781 €** sur les 1.116 € de coûts du projet (soit 70%)
- Il s'agit d'un renouvellement. La structure a reçu un soutien financier de l'OPLB en 2020 à hauteur de 1.000 €

Charges	€	%	Produits	€	%
Intervenant extérieur (libreplume)	1 116 €	100%	Autofinancement	335 €	30%
			OPLB/GB (sollicité)	**781 €**	70%
Total charges	**1 116 €**		**Total produits**	**1 116 €**	

La demande est accompagnée d'un devis de 1.116 € (intervenant extérieur)

Commentaires

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒ Montant de l'aide inférieur à 1.000 €

Motif du refus :

Montant de l'aide sollicitée inférieur à 1.000 €, soit en deçà du seuil minimum fixé par le règlement de l'appel à projets (le seuil minimum des aides financières attribuées dans le cadre de l'appel à projets Action linguistique est fixé à 10% du coût du projet avec un montant seuil de 1.000 €).

Info : La prise de relais du financement par la CAF des projets au titre du soutien aux activités culturelles et de motricité avec intervenants extérieurs portés par les structures de la petite enfance a été possible uniquement pour les crèches mais pas pour les maisons d'assistantes maternelles qui ne sont pas éligibles au dispositif de la CAF.

Kilima : Achat de matériel éducatif et pédagogique en basque destiné aux enfants et à leurs parents

Structure

Créée en mars 2021, cette association a pour objet la gestion administrative, financière et morale d'une maison d'assistantes maternelles bascophone. Tel que précisé dans ses statuts, elle permet de mettre à la disposition des 3 assistantes maternelles agréées, en échange d'une participation mensuelle aux charges et frais de fonctionnement de la MAM, des locaux entièrement dédiés à l'accueil de jeunes enfants de 10 semaines à 6 ans exclusivement en langue basque. Sa capacité d'accueil est de 12 enfants.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

La MAM souhaite acheter des livres, pour permettre l'éveil des sens et l'apprentissage du vocabulaire basque.

La demande porte sur l'achat de livres en langue basque ou en bilingue adaptés aux jeunes enfants, à utiliser sur place, ou au sein des familles en mettant en place un système de prêt pour permettre l'éveil des sens et donner davantage de place à la langue basque dans les familles.

Montage financier et montant sollicité :

La structure sollicite un montant de **454 €** sur les 454 € que coûte le projet présenté (soit 100% des coûts du projet)

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de matériel et fournitures	454 €	100%	Autofinancement	0 €	**0%**
			OPLB/GB (sollicité)	**454 €**	100%
Total charges	**454 €**		**Total produits**	**454 €**	

La demande est accompagnée d'un devis de 454 € (achat de livres en basque)

Commentaires

Décision d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Motif du refus :
Montant de l'aide sollicitée inférieur à 1.000 €, soit en deçà du seuil minimum fixé par le règlement de l'appel à projets (le seuil minimum des aides financières attribuées dans le cadre de l'appel à projets Action linguistique est fixé à 10% du coût du projet avec un montant seuil de 1.000 €). De plus le critère de l'autofinancement minimum de 30 % n'est pas rempli.

Il est proposé d'orienter l'opérateur vers le dispositif d'aide à l'achat de supports éditoriaux en langue basque de l'OPLB.

2) Transmission / Enseignement

Fondation INFA : Soutenir la formation Web et Radio (Anglet)

Structure

La Fondation INFA, reconnue d'utilité publique, œuvre pour la promotion sociale par la formation professionnelle et l'accompagnement à l'accès à l'emploi. L'un des 14 centres de formation de la Fondation est situé à Anglet et dispense des formations diplômantes ou qualifiantes, dans les domaines du numérique, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme. Les publics visés concernent prioritairement les publics peu ou pas qualifiés (demandeurs d'emploi, jeunes inscrits en Mission locale, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap…). Voir le site web : Centre de formation INFA Anglet

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☒Non :

Descriptif :

Le centre d'Anglet organise depuis 2019 une formation Web & radio hybride et multimodale (séquences d'apprentissage en présentiel et à distance). Les formateurs et intervenants sont des professionnels du territoire, issus du monde digital ou de l'audiovisuel (radio et vidéo). La prochaine session est prévue entre le 27/09/2021 et le 26/06/2022, en deux parties : une phase de cours de 6 mois (840h) qui proposera aux stagiaires d'appréhender les domaines du numérique et de la radio et une phase de stage en immersion dans le monde professionnel de 3 mois (420h).

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **16.776 €** (17 % du coût) pour un cofinancement de la formation Web & radio 2021/2022 avec la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat matières et fournitures	10 700 €	11%	Région Nouvelle Aquitaine	58 717 €	58%
Formateurs/Intervenants	64 150 €	64%	Conseil départemental	25 165 €	25%
Publicité	228 €	0%			
Déplacements et missions	2 800 €	3%			
Autres charges de gestion courante	20 800 €	21%			
Dotation aux amortissements	1 980 €	2%	OPLB/GB (sollicité)	**16 776 €**	17%
Total charges	**100 658 €**	**100%**	**Total produits**	**100 658 €**	

Commentaires

Mobilisation de droit commun :
- **58 %** (58.717 €) : Région Nouvelle Aquitaine
- **25 %** (9.000 €) : Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques

Le budget prévisionnel pour la formation est de 100 658 € sans aucun autofinancement.

La demande est accompagnée de 2 lettres de soutien, l'une de France bleu Pays basque et l'autre du réseau des radios d'expression basque Euskal Irratiak.

La fondation INFA a par ailleurs a déposé à l'APP de l'Eurorégion le projet « Coopération pour une formation Web et Radio Eurorégionale » qui consiste à faire une étude de faisabilité d'une formation web et radio transfrontalière (financement POCTEFA). Le projet présenté à l'Eurorégion s'articule autour de 3 principales actions :
- Action 1 : 3 journées de rencontre des partenaires
- Action 2 : Organisation d'un séminaire entre les formateurs des 3 régions
- Action 3 : étude de faisabilité et perspective du projet (projet POCTFEA)

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :

Refusé	☒
<u>Motif du refus :</u> • Le centre de formation sollicite pour ce projet de formation des financements publics via des dispositifs de droit commun (au-delà de 80 % sans compter le financement sollicité à l'OPLB) • Le critère de l'autofinancement n'est pas respecté (budget 100% financement public) • La dimension linguistique n'est pas avérée : même s'il peut être profitable aux bascophones, en particulier à ceux qui souhaitent se reconvertir ou se former aux métiers de l'audiovisuel, la formation est dispensée en français.	

Uhabia Ikastola : Haurren agenda 2021/2022

Structure

Uhabia Ikastola est une école associative laïque à statut privé, ouverte à tous, sous contrat d'association avec l'Education nationale, sur la commune de Bidart.

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☒**Non** : selon le règlement de l'appel à projets, les porteurs de projet relatifs à l'organisation de projets d'établissements scolaires ne peuvent pas bénéficier des aides attribuées via l'Appel à projets action linguistique.

Descriptif :

La demande est formulée par l'association de parents d'élèves et d'enseignants Uhabia Ikastola de Bidart. Après avoir fait le constat qu'il n'existait pas de cahier de texte en langue basque, l'association Uhabia Ikastola a décidé de réunir des professionnels de l'illustration, de la pédagogie et de l'édition, ainsi que des parents d'élèves et enseignants, pour créer un agenda en langue basque destiné aux scolaires des 2ème et 3ème cycles.

Ce support se veut à la fois pratique, éducatif et ludique avec des fiches thématiques mensuelles (sur la culture, la nature, la géographie…), des devinettes ainsi que des idées d'activités manuelles ou de recettes de cuisine. L'opérateur prévoit d'éditer 500 agendas pour l'année scolaire 2021/2022. Prix de vente fixé : 12 € pièce.

Montage financier et montant sollicité :

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de matériel et fournitures	2 875 €	77%	Autofinancement	2 500 €	67%
Autres fournitures	375 €	10%			
Publicité publication	500 €	13%			
			OPLB/GB (sollicité)	**1 250 €**	33%
Total charges	**3 750 €**		**Total produits**	**3 750 €**	

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Motif du refus :

- Structure non éligible à l'appel à projet
- Le projet répond à un véritable besoin, déjà identifié par l'OPLB, de développement d'un un ou plusieurs cahiers de texte (par âge) destinés à l'ensemble des élèves scolarisés dans les 3 filières de l'enseignement bilingue. Avant d'envisager ce projet, les services de l'OPLB prévoient de rencontrer les responsables de l'association.

3) Transmission / Apprentissage du basque par les adultes

Angeluko Ikasleak : apprentissage du basque par les adultes

Structure

Créée en 1977, l'association culturelle Angeluko Ikasleak est située à Anglet. Elle a pour but de proposer des cours d'initiative personnelle de langue basque aux adultes et d'encourager la culture basque et l'usage de la langue basque en organisant pour ses membres diverses manifestations (sorties, conférences, projections de films…). L'association emploie 5 salariés à temps partiel (correspondant à 0,4 ETP en tout) et compte 132 apprenants sur 177 adhérents.
Site de l'opérateur : Angeluko ikasleak

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

L'opérateur propose 11 cours de basque organisés en année scolaire sur 6 niveaux différents à raison de 2h par semaine sur 28 semaines :

- 3 cours de niveau 1 avec 56 apprenants (18/19 apprenants par classe)
- 2 cours de niveau 2 avec 16 apprenants
- 2 cours de niveau 3 avec 22 apprenants
- 2 cours de niveaux 4 avec 19 apprenants
- 1 cours de niveau 5 avec 10 apprenants
- 1 cours de niveau 6 avec 10 apprenants (cours de conversation pour les plus avancés)

Nombre d'apprenants inscrits à la rentrée 2020 : 132 (+15 par rapport à 2019).

Après un afflux important d'inscriptions au 1er niveau à la rentrée de septembre 2020, Angeluko Ikasleak a créé deux classes supplémentaires et recruté un 5ème formateur. Or, après l'entrée en vigueur du second confinement, l'association a été contrainte d'interrompre ses cours de basque (du 2 novembre 2020 au 31 mars 2021).

En début d'année 2021, pour ne pas laisser les apprenants sans cours, Angeluko Ikasleak a fait appel à un prestataire externe pour la mise en place d'un espace Moodle (plateforme permettant de créer des environnements d'apprentissages personnalisés en ligne). Après la formation des 5 enseignants à l'utilisation de la plateforme, les cours (à distance) ont pu reprendre début avril.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **3.200 €** pour l'organisation des cours en langue basque.
Opérateur soutenu depuis 2007. Augmentation de l'aide financière en 2018 (de 1.500 à 3.000 €).
Demande 2021 : +200 € justifié par la mise en place du système Moodle

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats de fournitures	750 €	3%	Subvention mairie d'Anglet	1 550 €	5%
Autres charges externes	870 €	3%	Subvention OPLB achat livres	150 €	1%
Prestataire mise en place Moodle	3 000 €	10%	Adhésions et cotisations	17 363 €	58%
Hébergement plateforme	400 €	1%	Dons	1 100 €	4%
Charges de personnel	24 573 €	83%	Transferts de charges	6 358 €	21%
Frais postaux et bancaires	130 €		Produits financiers	2 €	0%
			OPLB/GB (sollicité)	**3 200 €**	11%
Total charges	**29 723 €**		**Total produits**	**29 723 €**	

Ce budget comprend les frais de mise en place de la plateforme Moodle (3.000 € facturé par « Spirit formation », société Angloye qui a créé son propre système de Learning Management System)

Commentaires

- En 2020, le budget de l'association était de 27.393 € pour un résultat positif de 3.234 €.

- Période d'interruption en raison de la crise sanitaire du 2 novembre 2020 au 31 mars 2021 :
  - L'opérateur AEK, qui a l'agrément « organisme de formation » a été habilité durant la crise sanitaire à accueillir ses apprenants dans les salles ERP classées R contrairement à Angeluko Ikasleak qui n'a pas d'agrément
  - Après l'entrée en vigueur du second confinement, les formateurs ont bénéficié des mesures de chômage partiel
  - Lors du second confinement, après consultation des apprenants (public plutôt senior), une majorité n'a pas souhaité renouveler l'expérience des cours à distance du 1er confinement (décrochage important en raison de problèmes de connexion récurrents des formateurs et des élèves, formateurs pas suffisamment équipés ni préparés à enseigner à distance…). L'association a cherché des solutions pour améliorer son offre de cours à distance en mettant en place un espace Moodle, et en formant l'ensemble de ses formateurs à ce système (frais de formation des enseignants à la plateforme Moodle de 3.000 € entièrement pris en charge par l'OPCO de l'opérateur)

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 3.200 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
La définition à venir d'une politique publique dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes permettra de baliser de manière plus précise les montants d'aides à attribuer aux centres de formation. Dans l'attente, compte tenu du travail et des frais engagés par l'association pour améliorer son offre de cours à distance en période crise sanitaire, il est proposé d'attribuer à l'opérateur le montant sollicité cette année soit 3.200 € (+200 € par rapport à 2020).

Jakinola : 2 projets

Structure

L'association Jakinola est une association basée à Bayonne dont l'objet est de préserver, revitaliser et promouvoir la diversité linguistique. Elle a ouvert en septembre 2019 la Maison des langues à Bayonne, qui est à la fois centre de formation et centre de ressources (fonds de 300 ouvrages). Jakinola propose des cours de langues traditionnels, des cours thématiques, des ateliers de conversation ainsi que des cours en ligne. Les langues enseignées sont le basque, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, l'arabe, le russe et le portugais. La fréquence des cours est limitée à 2 heures par semaine.

Jakinola a été soutenu à hauteur de 2.500 € en 2020 et 1.800 € en 2019 pour l'organisation de cours de basque et à hauteur de 5.800 € en 2018 pour la création de modules pour le site elantzen.eus (site créé par Jakinola en 2018 dans le but de mettre à disposition du public des ressources numériques gratuites pour faciliter l'apprentissage du basque).

Projet 1 : Cours de basque à Saint Esprit

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

La demande porte sur l'organisation de cours de basque organisés en année scolaire, 2 heures hebdomadaires pour les adultes, et 1 heure hebdomadaire pour les enfants.

Pour 2021, l'opérateur prévoit :

- De janvier à juin : 18 élèves répartis en 4 groupes dont 2 de niveau A1, 1 de niveau A2 et 1 de niveau B1/B2 ainsi qu'un groupe enfant de 2 élèves
- De septembre à décembre : 25 élèves réparties en 5 groupes dont 2 de niveau A1, 2 de niveau A2 et 1 de niveau B1/B2 et 1 groupe enfant de 4 élèves

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **4.400 €** pour l'organisation des cours en langue basque

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de fournitures	250 €	1%	Vente prestations	13 000 €	75%
Documentation	550 €	3%			
Prestataires cours de basque	11 150 €	64%			
Enseignant/coordonnateur salarié	3 450 €	20%			
Autres charges de fonctionnement	2 000 €	11%	OPLB/GB (sollicité)	**4 400 €**	25%
Total charges	**17 400 €**		**Total produits**	**17 400 €**	

Commentaires

- L'opérateur prévoit un volume de **290** d'heures-groupe pour l'année 2021 (contre 260 en 2020), soit un coût horaire estimé à **60 €** par heure avec :
  - De janvier à juin : 4 groupes adultes (18 élèves) + 1 groupe enfant de 2 élèves
  - De septembre à octobre : 5 groupes adultes (25 élèves) + 1 groupe enfant de 4

  A titre de comparaison, le coût horaire d'une heure/groupe à Aek est estimé à 52 € avec des enseignants bénévoles (1.029.238 € /19.504 h/g = 52 €). Il est de 43 € pour Angeluko Ikasleak (26.260 €/616 h/g) qui n'a pas de frais de structure.

  Autre élément à prendre en considération, le taux de remplissage qui est très bas à Jakinola (très petits groupes de 3 à 4 élèves). Le nombre minimum d'apprenants pour créer un groupe à AEK est de 8, et Angeluko Ikasleak considère que pour atteindre l'équilibre financier (sans l'aide l'OPLB et sans frais de structure) il faudrait au minimum 14 apprenants par groupe.

- En 2020, volume réalisé = 260 h avec 4 groupes de janvier à juin (14 élèves en tout) et 5 groupes de septembre à décembre (20 élèves en tout)

- Calibrage de l'aide 2021 :

- Participation élèves = 550 € annuel, CA cours de basque estimé en 2021 = 12.980 €
- Coût prestation enseignants : 27,5 € (selon factures 2020) + fiches de salaires → 6.400 € au lieu de 11.150 €
- Coût enseignant + autres charges : 17.400/290= 60 €

- A titre de comparaison, le rapport aide financière ramené à l'heure groupe pour les différents opérateurs de l'enseignement du basque aux adultes :
  - AEK 2020/2021 : 520.000 € / 22.000 (avec ikastalidi) : 23.6 € par h/g (1.200 apprenants max)
  - Angeluko 2021 : 3.000 € / 616 = 5 € par h/g (135 apprenants)
  - Jakinola 2021 : 2.500 € / 290 = 8,6 € par h/g (25 apprenants)

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 2.500 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

- La définition à venir d'une politique publique dans le domaine de l'apprentissage du basque par les adultes permettra de baliser de manière plus précise les montants d'aides à attribuer aux centres de formation.
- Dans l'attente, il est proposé de maintenir le même niveau d'aide que l'an dernier, soit 2.500 € à titre de soutien à la structuration de l'offre de cours en langue basque.

Projet 2 : Miñan, 11 histoires

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

« Miñan : 11 histoires » est un projet de création de contenus pédagogiques d'aide à l'apprentissage du basque en s'appuyant sur le livre « Miñan » d'Amets Arzalluz. Ces contenus pédagogiques, numériques et interactifs, destinés à des apprenants de niveaux A2 à B1 (enfants et adultes), seront mis à disposition du public gratuitement via un site dédié (adossé à elantzen.eus) et utilisés lors des cours de l'école des langues, en présentiel ou à distance via une plateforme moodle.

Supports créés :

- Vidéos avec des morceaux choisis du livre lus par l'auteur et illustrées
- Exercices interactifs (textes à trous, synonymes, suffixes…)
- Etudes grammaticales
- Exercices analytiques

L'opérateur prévoit également un forum d'entraide pour les apprenants.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **8.571 €** pour la mise en œuvre du projet de création de contenus pédagogiques numériques « Miñan : 11 histoires »

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats de prestations	12 000 €	42%	Eurorégion	14 430 €	51%
Publicité et autres	1 400 €	5%	Mécénat	5 569 €	19%
Charges de personnel	15 170 €	53%			
			OPLB/GB (sollicité)	**8 571 €**	30%
Total charges	**28 570 €**		**Total produits**	**28 570 €**	

En plus de faire appel à des prestataires externes pour les illustrations et les enregistrements, Jakinola souhaite recruter 0,5 ETP pour la création des exercices. Le site sera créé en interne par le coordonnateur de l'école des langues.

Commentaires

• Un projet similaire a été financé par l'Eurorégion en 2018 11 ipuin / 11 contes • Le budget présenté à l'région par Jakinola et ses partenaires est identique à celui présenté à l'OPLB (28.750 €), avec 55% des dépenses supportées par Jakinola en tant que chef de file soit 15.675 €. **Subvention de 12.974 €** accordée par l'Eurorégion

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 2.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Le projet proposé par Jakinola est structurant à plusieurs égards et répond à des besoins identifiés dans le domaine de l'apprentissage du basque et au-delà :

- Il participe à la création de ressources pédagogiques complémentaires à l'apprentissage du basque en présentiel (en établissement scolaire ou en cours du soir)
- C'est un outil adapté : niveau A2-B1 identifié correspondant au niveau notamment de la majeure partie des apprenants adultes en cours de formation ; présence de contenus audiovisuels et numériques (la pandémie ayant confirmé les lacunes dans ce domaine) ; possibilité de l'utiliser aussi bien seul à la maison, que pendant les cours du soir ou en collège.
- Ces contenus pédagogiques seront gratuits et ouverts à tous sur le site elantzen.eus.
- Ils ont l'avantage de susciter l'envie de lire en basque auprès des jeunes et des adultes.

Il est proposé d'accorder une aide de 2.000 € à Jakinola pour la mise en œuvre de ce projet, en complémentarité avec le financement de l'Eurorégion.

Budget prévisionnel global de Jakinola pour l'année 2021 : **197.600 €**

Mobilisation des dispositifs de droit commun :

- 10.000 € : ministère de la Santé (réponse négative)
- 500 € : subvention FDVA 1, fonctionnement-innovation (ponctuel)
- 5.000 € : subvention FDVA 2, formation des bénévoles
- 5.500 € : subvention DDCS (enseignement du français aux migrants FLE)
- 4.000 € : subvention Région dispositif AMPLI → aide au démarrage (ponctuel - assiette éligible : salaire brut chargé du ou des postes crées sur 12 mois)
- 14.285 € : Eurorégion pour le projet Miñan (aide obtenue : 12.974 €)
- 5.094 € : Gip-DSU (appel à projets 2021), en cohérence avec l'enjeu prioritaire du contrat de ville « développement de l'activité économique et de l'emploi » (ponctuel)
- 13.121 € : OPLB pour le projet Miñan et les activités langue basque
- 800 € : ICB pour le financement des animations culturelles en langue basque
- 12.000 € : appel à projets Création tiers lieu Région Nouvelle Aquitaine (en attente d'une réponse)

Montant total des aides sollicitées : **73.000 € soit 37 %** des produits

Par ailleurs, **62%** des produits (123.000 €, correspondant environ à 223 apprenants : surdimensionnés ?) proviennent de la participation des apprenants et **4%** (1.300 €) des cotisations des adhérents.

Compte de résultat 2020

- Intervenants extérieurs : 47.788 € (39%)
- Charges de personnel : 50.655 € (42%)

98.443 € (81%)

- Autres charges : 22.681 € (19%)

Total charges = 121.124 €

- Participation des apprenants : 62.464 € (48%) (environ 110 apprenants toutes langues confondues)
- Subventions d'exploitation : 57.308 € (44%)
- Transfert de charges (contrat aidé et chômage partielle) : 9.943 € (8%)

Total produits = 129.721 €

Résultat positif de 8.597 €

Sarl EGIN : Aimer le basque / Euskaraz Gozatu (formation pour jeunes et adultes)

Structure

La Sarl E.G.I.N. (Entreprise de Génie Informatique et Numérique) est une entreprise de développement informatique créée en 2015. Elle se situe à Bayonne.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

La demande porte sur le soutien d'une méthode d'apprentissage du basque en ligne sous forme d'une série de 36 épisodes sur 3 saisons (1 saison correspond à 3 mois de cours). La formation serait payante et suivie par des groupes de 6 à 8 personnes avec comme visée l'atteinte du niveau A2 (une suite de trois saisons supplémentaires est prévue pour l'atteinte du niveau B1). L'opérateur souhaite embaucher un enseignant à temps plein pour la conception des contenus et la rédaction des scripts.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **23.000 €** pour l'embauche d'un enseignant à temps plein

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats	2 000 €	7%	Vente prestations	6 000 €	21%
Location de matériel	1 500 €	5%			
Publicité, déplacements…	1 575 €	5%			
Charges de personnel	23 925 €	83%	OPLB/GB (sollicité)	**23 000 €**	79%
Total charges	**29 000 €**		**Total produits**	**29 000 €**	

La demande est accompagnée de devis :

- Un devis d'un montant de 1.800 € pour la conception et la fabrication de décors pour 3 scénettes
- Un devis de 600 € pour un encart publicitaire dans Mediabask

Commentaires

- Le représentant de la Société Egin n'a pas convaincu l'équipe technique de l'OPLB qui l'a reçu fin février 2021 :
  - Des doutes subsistent quant à la possibilité pour un apprenant d'arriver au niveau B1 au bout de 9 mois (3 saisons pour atteindre le niveau B1, sachant qu'une saison dure, aux dires du porteur de projet, 3 mois).
  - Il n'était pas très clair au sujet des contenus pédagogiques qui composeraient la méthode en question.
  - Les séquences vidéo, telles que présentées dans l'appel à projets ne semblent pas très attractives : les vidéos mettront en scène un étudiant avec l'enseignant qui manieront les contenus pédagogiques à travailler dans un épisode.
- L'activité de l'entreprise ces deux dernières années est quasi nulle, entreprise fragile avec très peu de moyens
- Les projets web développés par le porteur de projet (son propre site, + 2 sites web et 1 application pour smartphone depuis 2015) ne sont pas convaincants, ni innovants, ni modernes.
- Critère de l'autofinancement non respecté
- Dispositif de droit commun : Le budget prévisionnel global de l'entreprise (exercice du 01/05/2021 au 28/02/2022) est de 89.000 €. Ce budget intègre ce projet « Aimer le basque » ainsi qu'un second projet de plateforme numérique* dédié à la formation pour lequel l'opérateur a sollicité une aide de 60.000 € à la Région dans le cadre de l'appel à projets **Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation 2020-2021 de la Région Nouvelle Aquitaine**. Ce dispositif vise à encourager toute forme d'innovation en matière de formation (moderniser l'appareil de formation par le développement d'outils numériques, concevoir des pédagogies innovantes…).

** Egin a présenté à l'Appel à projets de la Région Nouvelle Aquitaine un projet de plateforme informatique qui a pour objectif de simplifier la création et l'utilisation de contenus de formation.*

L'idée de l'opérateur est d'intégrer la série « Aimer le basque » sur cette plateforme au même titre que d'autres formations qu'il souhaite développer.	
Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒
Motif du refus : Si la création d'une méthode d'apprentissage du basque en ligne est en cohérence avec les orientations du projet stratégique de l'OPLB, le projet Euskaraz Gozatu ne répond pas à certains critères (article 2.3 du règlement) de l'appel à projets : il subsiste des doutes quant à la faisabilité technique du projet au regard des moyens limités et réalisations précédentes du porteur de projet, ainsi que sur la forme et le contenu pédagogiques proposés pour à l'atteinte de l'objectif linguistique visé.	

4) Usage / Vie Sociale

Bai Euskarari : Bai Euskarari au Pays Basque Nord : Construisons l'avenir ensemble

Structure

L'association Bai Euskarari a été créée en 2007 pour la gestion du label « Bai Euskarari » (Oui à la langue basque). Implantée en Pays basque de France depuis 2011, son but est d'accroitre et d'impulser l'utilisation de la langue basque dans la vie sociale et en particulier dans le secteur socio-économique.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

L'association sollicite une aide à la mise en œuvre du processus de labellisation destiné aux entités de la vie sociale du Pays basque de France. La première étape de la démarche consiste à proposer aux entités qui le souhaitent une analyse de leur situation linguistique autour 5 thématiques principales (analyse de 200 items) : capacité linguistique, image corporative, communication externe, communication interne et outils de travail, gestion des ressources humaines. En fonction du résultat obtenu, 3 niveaux de labels sont proposés :

- Label Service et travail en langue basque : destiné aux entités qui remplissent tous les critères (celles qui offrent un service en langue basque et qui ont le basque comme langue de travail)
- Label Service en langue basque : destiné aux entités qui ne remplissent qu'une partie des critères (celles qui offrent un service en langue basque)
- Euskararen bidean (en cours de labellisation) : destiné aux entités qui s'engagent à prendre des mesures pour développer l'usage et la présence de la langue basque au sein de leur structure (le respect des engagements est suivi via des audits réalisés par l'opérateur).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite une subvention de **18.000 €** (43%) pour le cofinancement du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Location de bureau	2 720 €	7%	Apport de l'association	23 810 €	57%
Documentation	850 €	2%			
Honoraires	3 620 €	9%			
Frais de déplacements	1 000 €	2%			
Frais bancaires	900 €	2%			
Charges de personnel	32 720 €	78%	OPLB/GB (sollicité)	**18 000 €**	43%
Total charges	**41 810 €**		**Total produits**	**41 810 €**	

Commentaires

- Résultats :
  - Sur les 177 structures labélisées en PB de France :
    - 6 (3%) sont labélisé « Services et travail en basque »
    - 72 (41%) « Service en langue basque »
    - 99 (56%) sont en cours de labellisation

- Méthodologie :
  - adaptation et modification de la méthodologie en 2020 en s'appuyant sur celle définie et adoptée par le Gouvernement de la CAE pour le label Bikain : « cadre de référence standard » (EME : Erreferentzia Marko Estandarra)
  - Bai Euskarari a mis en place un système d'autodiagnostic en ligne

- **Budget de l'association :**
  - Le CA 2019 de l'opérateur s'élève à 38.485 €
    - 26.483 € : financement reçu (Sud ?) pour le fonctionnement de l'association

- 12.000 € : financement reçu (Sud ?) spécifiquement pour le système de labellisation

- Les charges en 2019 s'élèvent à 30.292 € :
  - 2.976 € : loyer
  - 6.754 : autres charges de fonctionnement
  - 20.557 € (68% des charges) : charges de personnel

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Les critères de labélisation pour l'obtention des 2 principaux labels Bai Euskarari (Service et travail en langue basque/Service en langue basque) sont inadaptés à la réalité sociolinguistique et juridique du territoire (par exemple : « la communication écrite et orale avec l'administration seront en langue basque » ou encore « les documents juridiques seront rédigées en langue basque »). De ce fait, le projet présenté ne respecte pas certains principes de la politique linguistique adoptés par les pouvoirs publics et inscrits dans le projet stratégique de l'OPLB (cf. 1er paragraphe de l'article 1.3 du règlement de l'appel à projets), et ne répond pas non plus par conséquent à certains critères d'affectation des aides de l'article 2.3 du règlement de l'appel à projets.

Pour les projets d'animation/incitation/accompagnement auprès de tiers, le Projet stratégique de l'OPLB prévoit de travailler en concertation avec les porteurs de projet à la définition d'un cahier des charges qui pourrait servir de base à l'action d'accompagnement des commerces et services à développer l'utilisation de la langue basque, sous le pilotage de l'OPLB (en proposant un appel à projet particulier ou en spécialisant une ligne budgétaire dans un appel à projets global).

Euskal Moneta : Développement de l'affichage bilingue dans les commerces du Pays basque

Structure

L'association Euskal Moneta a pour but d'administrer et de populariser l'usage d'une monnaie locale complémentaire au Pays Basque, visant la relocalisation de l'économie, l'utilisation de la langue basque, le renforcement des pratiques écologiques et solidaires et du lien social local. L'association emploie 11 salariés (9,5 ETP) et compte 4.832 adhérents.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Euskal Moneta sollicite une subvention pour :

1. Le co-financement de 2 postes de chargés de mission langue basque pour soutenir le développement du bilinguisme chez les commerçants du réseau (1 salarié à 35h/semaine de janvier à décembre 2021 et 1 salarié à 30h/semaine de septembre à décembre 2021).
2. La création d'une méthodologie et d'outils d'accompagnement des commerçants pour la mise en place effective de l'affichage bilingue
3. La création de supports de communication

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **24.676 €** soit 70% du coût du projet.
- Il s'agit d'un renouvellement, l'association ayant été soutenue par l'OPLB via l'appel à projets à hauteur de 12.000 € en 2017 et 13.000 € en 2018, 2019 et 2020

Charges	€	%	Produits	€	%
Charges de personnel	32 227 €	96%	Cotisations	10 046 €	30%
Frais de déplacements	1 260 €	4%			
			OPLB/GB (sollicité)	**23 440 €**	70%
Total charges	**33 487 €**		**Total produits**	**33 487 €**	

Commentaires

1. **Mobilisation des dispositifs de droit commun :**
   Répartition des financements publics (pour 2021) : sur les 155.332€ de subventions que reçoit l'association, 31% provient de l'Etat (ASP, FDVA, ADEME), 23% de la Région Nouvelle-Aquitaine, 19% de la CAPB, 17% de l'OPLB (en prenant comme base le montant sollicité de 24.483 €).

2. **Période 1er mars 2020 au 28 février 2021** :
   Durant la période de validité de la convention Euskal Moneta a envoyé à l'OPLB 61 fichiers à traduire. Sur la même période l'OPLB a transmis à Euskal Moneta 68 fichiers traduits (dont 7 proviennent de la période précédente).

3. **Bilan Euskal Moneta convention 2020 (période crise sanitaire) :**
   - Résultat :
     - Nombre de relevés : **69**
     - Nombre de traductions réalisées : **64 (61 réalisées par l'OPLB 3 par Euskal Moneta**
     - Nombre d'affichage bilingue mis en place : **45** (43 selon les photos envoyées)

   - Coût salarial : **19.171 €** avec 2 postes (1 contrat aidé à 30h pendant 10 mois et 1 CDD à 24h pendant 5 mois). Ce montant tient compte des indemnités de chômage partiel dont a bénéficié Euskal Moneta lors du 1er confinement.
   - Nombre d'heures : en tout 1.608 heures (0.88 ETP) consacrées à l'affichage bilingue en 2020 (1.560 h en 2019, 618 h en 2018, 1.032 h en 2017 et 756h en 2016)
   - Commentaire : dans son bilan 2020, l'opérateur souligne qu'il a malgré la crise maintenu son engagement d'embauche d'un second poste. Or il n'a jamais été question de nombre de

postes dans les discussions avec l'OPLB, mais simplement d'incitation à pérenniser ce poste existant.

4. Charges de personnel prévues pour 2021 (32.227 €) :

- Chargé de mission 1 :
  - 1 salarié pendant 10 mois dont 1 à 24h et 9 à 35h = 19.850 €
- Chargé de mission 2 :
  - 1 salarié en contrat aidé à 30h du 1er janvier au 31 mai = 6.565 €
  - Nouveau chargé de mission (contrat non aidé) à 35h sur 4 mois (à partir de septembre) = 7.073 €

Coût total réel = 33.488 €

Heures de travail prévues en 2021 pour l'affichage bilingue : 2.739 (soit +1.131 heures par rapport à 2020). Si l'année prochaine les 2 postes sont à 35 heures sur 12 mois, on sera à 3640 heures de travail.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 16.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Il est proposé d'octroyer une aide financière de **16.000 €** (+3.000 € par rapport à 2020) pour aider l'opérateur à financer un poste à temps plein (35 h) entièrement dédié à l'affichage bilingue (fléchée sur les frais de personnel et les frais de route) dans l'objectif de pérenniser le poste.

Bizi ! : Tout pour faire vivre l'euskara dans Bizi ! Et Bizi ! Par l'Euskara !

Structure

Association née en 2007, Bizi s'inscrit dans le mouvement altermondialiste (membre de la fédération « Les amis de la terre »). Ses objectifs sont axés sur la promotion de la justice environnementale et de la justice sociale principalement au niveau local.

L'association compte 707 membres, 237 bénévoles actifs et 3 salariés (2 ETP).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

En s'appuyant sur le groupe de travail interne à l'association « Euskaraz Bizin », l'opérateur sollicite le soutien de l'OPLB pour élaborer un livret facile à lire et bilingue pour présenter l'intérêt, les raisons et les bénéfices liés au renforcement de la présence et de l'usage de la langue basque dans une association comme Bizi ! et mettre en avant les bonnes pratiques mises en place par l'association pour le développement de l'utilisation du basque dans son fonctionnement quotidien ou dans sa communication externe. La distribution du livret sera assurée par les bénévoles de l'association dans les réseaux partenaires et associatifs.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **1.661 €** pour éditer le livret Euskaraz Bizin.
- L'opérateur avait sollicité l'OPLB pour un projet similaire en 2018 (attribution d'une aide de 1.400 € puis après échanges avec l'opérateur annulation de l'engagement financier initial en raison du niveau de réalisation insuffisant au moment du bilan)

Charges	€	%	Produits	€	%
Maquettage et traduction	1 317 €	57%	Autofinancement	695 €	30%
Impression	998 €	43%			
			OPLB/GB (sollicité)	**1 620 €**	70%
Total charges	**2 315 €**		**Total produits**	**2 315 €**	

La demande est accompagnée de devis :

- Un devis d'un montant de **1.317 €** pour la mise en page et la traduction du livret
- Un devis d'un montant de **998 €** pour imprimer 5.000 exemplaires du livret (2 autres montants figurent sur le devis, 580 € pour 1000 exemplaires et 680 € pour 2000 exemplaires)

Commentaires

Budget de fonctionnement global prévu : 98.800 €

Pour 2021 Bizi a sollicité les aides publiques suivantes :

- FDVA 1 (Fonds de soutien vie associative 1 : formation des bénévoles) : 2.500 €
- FDVA 2 Actions innovantes : 18.000 €
- DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine) 2.500 €

Autres ressources prévues :

- 27.800 € (organisation d'évènements)
- 35.000 € : cotisations
- 10.000 € : dons, mécénat

Calibrage de l'aide pour 1.000 exemplaires :

- Coût de maquettage et de traduction : 1.317 €
- Impression à 1.000 exemplaires : 580 €

Coût total → 1.907 € x 70% = 1.335 €

Autres commentaires : - Attribution de 1.400 € en 2018 pour un projet similaire. Après échanges avec l'opérateur, il avait été décidé d'un commun accord d'annuler l'engagement financier initial de 2018 en raison du niveau de réalisation très insuffisant du projet au moment du bilan. Remboursement par l'opérateur du 1er acompte versé en juillet 2018.	
Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 1.300 €
Refusé	☐
Résumé du motif de la proposition d'attribution : Il est proposé d'octroyer à l'opérateur une aide financière de 1.300 € pour la mise en œuvre de son projet de livret présentant les bonnes pratiques favorisant le développement de l'utilisation du basque dans le fonctionnement quotidien d'une association, en interne ou dans sa communication externe.	

Ipar Euskal Herriko Osasungoa Euskalduntzeko elkartea : élaboration et diffusion de matériel d'information en langue basque dans le domaine de la santé

Structure

L'association Ipar Euskal Herriko Osasungoa Euskalduntzeko elkartea (association pour développer la présence de la langue basque dans le domaine de la santé) créée en 2021 par des professionnels de la santé a pour objet le développement de l'usage de la langue basque dans le domaine de la santé, que ce soit dans la communication entre professionnels et patients (production de supports d'information et de vulgarisation) ou dans la communication entre professionnels (mise en relation des professionnels de la santé bascophones, organisation de conférences et de formation en langue basque).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Le projet consiste à créer des supports de communication en langue basque sur des sujets de santé grand public, sous forme de fiches d'information à remettre directement au patient (conseils hygiéno-diététiques…) ou sous forme d'affiches à coller en salle d'attente (conduite à tenir en cas de virose…) ou dans d'autres lieux publics (affiches sur les mesures d'hygiène sanitaires…).

Les étapes de mise en œuvre du projet sont les suivants :
- Identification des besoins en fiches et affiches
- Traduction des documents sources
- Conception et réalisation des supports (contenus, design et illustrations) : 10 affiches et 25 fiches
- Diffusion des supports via le site internet de l'association

Montage financier et montant sollicité :
- La structure sollicite un montant de **9.000 €** sur un budget prévisionnel estimé à 13.200 € (soit 70%)
- Il s'agit d'une première demande.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataire de service (devis)	8 000 €	61%	Autofinancement	4 200 €	30%
Publication	5 070 €	38%			
Autres frais	130 €	1%	OPLB/GB (sollicité)	**9 000 €**	70%
Total charges	**13 200 €**		**Total produits**	**13 200 €**	

La demande est accompagnée de devis :
- Traduction de documents : 4.200 €
- Création de 40 illustrations : 4.000 €
- Création du logo et identité visuelle : 780 €
- Création du site web : 5.070 €

Commentaires

- En cohérence avec l'enjeu 3 du règlement (intégration du bilinguisme dans les supports à caractères permanent).
- Le porteur de projet souligne l'importance de l'utilisation de la langue maternelle dans le processus de soin.
- Cette jeune association a présenté un projet ambitieux de création de supports de communication sur des sujets de santé grand public (supports papier et site internet), mais n'a pour l'instant pas suffisamment de moyens humains (4 ou 5 bénévoles) ni financiers (pas ou peu d'autofinancement) pour la mise en œuvre de l'ensemble du projet. Le projet étant structurant et utile pour favoriser l'utilisation de la langue basque dans le domaine de la santé, le porteur de projet propose de commencer par adapter au basque une vingtaine de fiches existantes (mises à disposition gratuitement par un médecin). Le coût de traduction et d'adaptation de ces fiches a été estimé à environ 3.000 €.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 2.000 €
Refusé	☐
Résumé du motif de la proposition d'attribution : Il est proposé d'octroyer une aide financière d'amorçage de 2.000 € à l'association Ipar Euskal Herriko Osasungoa Euskalduntzeko elkartea pour l'adaptation à la langue basque et la diffusion d'une vingtaine de fiches sur des sujets de santé grand public.	

Mintzalasai : Actualisation – Refonte site internet www.mintzalasai.eus

Structure

Créée en 2011 à Biarritz, l'association Mintzalasai œuvre en faveur de la revitalisation de la langue basque, en particulier en milieu urbain. L'association est à l'origine de plusieurs actions en faveur de la langue basque :

1. **Trois évènements à l'échelle de Biarritz** et du BAB (dont le portage est entièrement pris en charge par la municipalité de Biarritz à partir de cette année) :
   - Mintzalasai festibala, un festival en direction du grand public,
   - Mintzalasai ikastetxeetan, animations en direction des enfants scolarisés dans les 3 filières bilingues et immersives,
   - Mintzalasai euskaltegietan, animations en direction des adultes apprenant le basque.

2. **Trois outils à l'échelle du Pays Basque de France** :
   - un site web qui qui met à disposition du grand public plusieurs outils de soutien à la pratique de la langue basque,
   - un kit prêt à l'emploi en direction des organisateurs de fêtes,
   - des lexiques spécifiques

L'association compte 75 bénévoles actifs.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

La demande vise cette année à soutenir le développement et l'animation du site www.mintzalasai.eus (plateforme centralisant des ressources linguistiques librement accessibles) et des réseaux sociaux associés.

Pendant les périodes de confinements liées à la crise sanitaire, le site internet et les réseaux sociaux associés de l'association ont servi à diffuser des conseils aux parents d'enfants scolarisés en filière bilingue, ainsi que des exercices et propositions d'activités pour pratiquer le basque à la maison, publications qui ont eu beaucoup d'écho (+28.800 utilisateurs en un an).

Cette année, la demande vise à développer de nouveaux outils de soutien à la pratique de la langue basque et à mettre à jour le site internet et les réseaux sociaux associés en faisant appel à des prestataires externes (en appui à l'équipe bénévole) spécifiquement pour l'animation des réseaux sociaux, la mise à jour de l'agenda du site ou la réalisation de portraits de personnes faisant vivre la langue basque (portraits en français et en basque).

Montage financier et montant sollicité :
Le demandeur sollicite une subvention de **3.000 €** soit 37% du coût du projet

Charges	€	%	Produits	€	%
Hébergement site	91 €	1%	Apport de l'association	5 015 €	63%
Amélioration du site	1 250 €	15%			
Abonnements permettant la création d'outils pratiques	354 €	4%			
Animation des réseaux sociaux	2 000 €	25%			
Réalisation de portraits pour le site	4 320 €	54%	OPLB/GB (sollicité)	**3 000 €**	37%
Total charges	**8 015 €**		**Total produits**	**8 015 €**	

Commentaires

Mobilisation des financements de droit commun :

- En 2020, sur les **9.000 €** de subventions directes qu'a reçues l'association pour ses activités (festival et développement du site web), 3.000 € (33%) provenaient de la Mairie de Biarritz en soutien au festival et animations, 2.000 € (22%) de l'ICB en soutien à certains spectacles du festival et 4.000 € (44%) de l'OPLB dont 1.000 € en soutien au festival et 3.000 € pour le développement du site web.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 3.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

L'association Mintzalasai a démontré, notamment pendant les périodes de confinement, sa capacité à fédérer une communauté importante autour des outils et pratiques de soutien à l'usage de la langue basque au quotidien, domaine dans lequel elle vient combler un vide.

Considérant que le volet événementiel (festival et animations organisés à l'échelle du BAB) est entièrement pris en charge par la municipalité de Biarritz, il est proposé d'attribuer une aide de 3.000 € à l'association pour le développement d'outils et l'animation du site internet et des réseaux sociaux qui ciblent l'ensemble de la population du Pays Basque Nord.

Laguntza Etxerat : Traduction en langue Basque du site internet actuellement en refonte : www.laguntzaetxerat.com

Structure

L'Association intercommunale d'aide à domicile Laguntza Etxerat d'Hasparren est une association créée en 1971. Elle s'adresse aux parents désireux de trouver un mode de garde pour leurs enfants âgés de moins de six ans et aux personnes âgées, dépendantes, malades ou handicapées qui font le choix de vivre à leur domicile.

L'association emploie 92 personnes (89 ETP) et compte 600 adhérents.

Son périmètre d'intervention s'étend sur 20 communes (les 11 communes du pôle territorial d'Hasparren, les 7 communes du Pole territorial de Bidache et deux autres communes proches d'Hasparren : Urt et Méharin).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Descriptif du projet :
Laguntza Etxerat sollicite une aide financière pour traduire en basque les contenus du site de l'association actuellement en refonte (déploiement prévu pour fin août 2021 à l'occasion des 50 ans de l'association).

Le contenu du site se veut informatif, facilitant le parcours des usagers et des bénéficiaires dans leurs recherches que ce soit pour les services de la petite enfance ou d'aide à domicile :

- répertoire des services proposés
- explication des prises en charge financières
- volet recrutement

Cible : les usagers (jeunes parents, futurs parents, familles de personnes âgées) et professionnels du territoire.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **1.980 €** (13%) pour traduire les contenus du nouveau site.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestation refonte du site	12 700 €	87%	Autofinancement	5 200 €	35%
Frais de traduction	1 980 €	13%	Organisme sociaux (CAF)	7 500 €	51%
		0%	OPLB/GB (sollicité)	**1 980 €**	13%
Total charges	**14 680 €**		**Total produits**	**14 680 €**	

La demande est accompagnée d'un devis d'un montant de 1.980 € pour la traduction des contenus du français au basque (16.500 mots) par un traducteur professionnel.

Commentaires

Budget global de l'association 2021 : 2.582.424 €

- Charges :
  - 2.035.202 € (79%) de frais de personnel
  - 550.222 € (21%) de frais de fonctionnement autre

- Produits :
  - 2.056.847 € (79%) de prestations de services (usagers et organismes sociaux)
  - 481.631 € (19%) de subventions d'exploitation :
    - 405.519 € des communes
    - 44.309 € du Département
    - 20.000 € de la Région NA
  - 43.946 € (2%) autres produits

Le chiffre d'affaires 2019 de l'association a été de 2.545.000 € répartis de la façon suivante :

- 657.692 € (26%) de vente de prestations
- 1.453.032 € (57%) de prestations versées par les organismes sociaux (CAF, MSA…)
- 211.284 € (8%) de subventions des communes
- 222.992 (9%) de subventions d'exploitation autres (fléchées sur RAM et crèche Kuluxka)

Autres commentaires :

- Le projet est en cohérence avec l'enjeu 3 « développer un environnement donnant une réalité sociale à la langue basque », « intégration du bilinguisme dans les supports de communication à caractère permanent »
- Le projet est stratégique en termes d'usage et de diffusion de la langue basque auprès du public, et en partie des jeunes parents.
- Comme dans la version actuelle, le choix de la langue sur le nouveau site sera laissé à l'appréciation de l'utilisateur.

Calibrage de l'aide sur 70% des frais de traduction : 1980 x 70% = 1379 €

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 1.300 €
Refusé	☐

<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u>

Il est proposé d'accorder une aide d'un montant de 1.300 € en soutien aux frais de traduction des contenus du site internet.

Les Bascos : Place des femmes de l'ombre à la lumière : Exposition « Chemins pour l'égalité - Femmes de l'ombre à la lumière » en langue basque

Structure

Les Bascos est une association créée en 2006 pour développer des actions sportives, conviviales, culturelles, festives et sociales de prévention en faveur des LGBT+ (lesbiennes, gays, bi et trans) et lutter contre l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de discriminations. L'association organise la marche des fiertés ou Lesbian Gay Pride de Biarritz et œuvre pour l'égalité des droits.

L'association Les Bascos compte 282 adhérents, 35 bénévoles actifs et 1 salarié (0.6 ETP).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Porté par les Bask'Elles (groupe « droits des femmes » de l'association Les Bascos), l'objectif du projet « Place des femmes de l'ombre à la lumière » est de mettre en lumières les femmes oubliées de l'histoire du Pays Basque à travers une démarche participative qui incite les habitants du territoire à signaler des destins de femmes à mettre en lumière.

Les Bask'Elles (en partenariat avec l'Education Nationale, le Musée Basque, la médiathèque de Bayonne, les archives départementales et Canopé) ont déjà mené un travail spécifique auprès des lycéens sur la question de la sous-représentativité des femmes dans l'espace public en mettant en place une exposition de 20 panneaux qui montrent les destins de femmes « remarquables ».

L'exposition, qui doit servir de déclencheur à la démarche participative, sera visible dans les lycées partenaires ainsi que dans 17 autres lieux du territoire (mairies, médiathèques, salles d'exposition).

L'opérateur sollicite l'aide de l'OPLB pour créer une version en basque de l'exposition.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite une subvention de **3.231 €** soit 70% du coût du projet
- Il s'agit d'une première demande

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de prestations	4 615 €	100%	Cotisations	1 384 €	30%
			OPLB/GB (sollicité)	**3 231 €**	70%
Total charges	**4 615 €**		**Total produits**	**4 615 €**	

La demande est accompagnée de plusieurs devis :

- Devis traducteur : 850 €
- Devis imprimeur (20 panneaux) : 1.365 €
- Devis graphiste : 2.400 €

Commentaires

- Mobilisation des dispositifs de droit commun : 14.000 € de la CAPB et 6.000 € de la DDCS pour l'exposition en français et le guide bilingue en 2019/2020 sur un budget global de 25.000 €.

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 2.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Il est proposé d'attribuer une aide financière de 2.000 € pour traduire en basque les supports de l'exposition.

Syndicat de l'AOP Piment d'Espelette : Création et mise en place de la version en basque du site www.pimentdespelette.com et du livret pédagogique à « la découverte du piment d'Espelette AOP »

Structure

Créé en 1993, le Syndicat du Piment d'Espelette est l'entité officielle gestionnaire de l'appellation « Piment d'Espelette AOP – Ezpeletako Biperra » (reconnu officiellement « Organisme de Défense et de Gestion » en 2007 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité).

Ses principales missions sont la gestion, le contrôle, la protection et la promotion de l'AOP Piment d'Espelette.

Le syndicat compte 229 producteurs adhérents, 55 membres bénévoles et 5 salariés à temps plein.

En 2017, le syndicat a inauguré Etxea, le centre d'interprétation du Piment d'Espelette AOP, un espace de 100 m2 dédié au piment d'Espelette (signalétique entièrement en bilingue).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Le projet consiste à rendre bilingue certains supports de communication du Syndicat :

- Le site web : en plus de traduire en basque les contenus du site (contenus durables et 10 à 12 articles d'actualité ou portrait), le syndicat souhaite mener un travail d'accessibilité et d'optimisation du référencement des pages en basque.
- Le livret « A la découverte du piment d'Espelette » : livret pédagogique à destination des jeunes (visiteurs ou scolaires) permettant de découvrir l'histoire du piment d'Espelette, le cycle de vie de la plante, sa culture, sa transformation par le biais de jeux (quizz, labyrinthe, mots mélées…).

Le livret sera distribué gratuitement au centre d'interprétation du piment d'Espelette, et remis aux scolaires dans le cadre d'interventions en langue basque dans les écoles. Il sera également à disposition de tous en version numérique sur le site.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **4.626 €** (70 % des coûts) pour l'adaptation du site et du livret en basque.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataire traduction	2 838 €	43%	Autofinancement	1 982 €	30%
Prestataire adaptation site	2 350 €	36%			
Publication (livret papier et digital)	855 €	13%			
Frais de personnel	565 €	9%	OPLB/GB (sollicité)	**4 626 €**	70%
Total charges	**6 608 €**		**Total produits**	**6 608 €**	

La demande est accompagnée de plusieurs devis :

- un devis d'un montant de 2.839 € pour la traduction des contenus
- un devis d'un montant de 2.350 € pour la mise en place de la version basque du site (intégration des traductions, optimisation, correction)
- un devis d'un montant de 529 € pour l'impression des livrets en basque
- un devis d'un montant de 326 € pour la version digitale du livret

Commentaires

Financements de droit commun :

- Les ressources financières du Syndicat de 2019 sont en majorité issues des cotisations de producteurs (83%). 11% des ressources sont issues de la vente de marchandise, et seulement 2,5 % sont des subventions publiques (15.307 € en 2019).

Autres commentaires :

- Proposition : aide financière pour la traduction des contenus les plus durables dans le temps, et le livret (traduction et impression et mise en ligne). **Coût estimé à 3.463 € :**
  - Traduction des contenus pérennes (sans les articles) : 1637 €
  - Impression du livret : 326 €
  - Intégration des contenus sur le site (sans SEO) : 1.500 €
- Proposition d'attribuer 2.400 € (3.463 x 70%)

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : **2.400 €**
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Attribution d'une aide financière fléchée sur le livret pédagogique à destination des jeunes (scolaires et visiteurs) et sur les frais de traduction des contenus à caractère permanent du site.

Gastibeltza filmak : Création d'un dossier pédagogique et intégration d'un public jeune aux tournages pour les courts-métrages « Azken euskalduna » de Josu Martinez et « Muga » d'Eñaut Castagnet

Structure

Gastibeltza Filmak est une société de production et de diffusion de cinéma basque créée en 2018. Son principal objectif est de participer au développement de la création et de la promotion du cinéma en langue basque. La société emploie actuellement un salarié (0,5 ETP).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

La demande de financement porte sur la **création de ressources pédagogiques en langue basque** à destination des collégiens et lycéens sur le thème du cinéma (making of du tournage, présentation des métiers du cinéma) autour de 2 courts-métrages « Azken euskalduna » de Josu Martinez et « Muga » d'Eñaut Castagnet.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **4.000 €** pour la création d'outils pédagogiques autour des 2 courts-métrages
- Il s'agit d'un renouvellement. En 2020 une aide de 2.000 € avait été attribuée sur le volet éducation à l'image (en attendant la structuration d'un dispositif partenarial sur ce volet)

Charges	€	%	Produits	€	%
Déplacements	2 000 €	17%	Nouvelle Aquitaine (part affectée)	3 525 €	30%
Repas	2 000 €	17%	Autofinancement	4 225 €	36%
Autres charges	500 €	4%			
Frais de personnel	7 250 €	62%			
			OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**	34%
Total charges	**11 750 €**		**Total produits**	**11 750 €**	

Commentaires

Mobilisation des dispositifs de droit commun :
Les outils pédagogiques créés en 2020 n'ont pas pu être utilisés auprès des élèves pour l'instant, mais d'après le porteur de projet la demande pour des ateliers d'éducation à l'image est très forte (15 classes de collèges semblent intéressées).

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 2.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Considérant que tous les dispositifs de droit commun ont été mobilisés pour le volet production et que la construction d'un dispositif partenarial sur le volet d'éducation à l'image est encore en cours, il est proposé d'attribuer une aide forfaitaire de **2.000 €** à Gastibeltza fléchée sur le volet éducation à l'image.

Laukitik At : Bitxi bila (production audiovisuelle et multimédia)

Structure

Laukitik At est le nom de l'auto-entreprise créée en 2017 par Jasone Iroz, journaliste freelance basée à Hendaye, dont les principales activités sont la communication et la production audiovisuelle.

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☐Non

Descriptif

Le porteur de projet souhaite réaliser une série de reportages audiovisuelles en langue basque dans le but de montrer la diversité des utilisateurs et des domaines d'usage de la langue basque dans la vie quotidienne : reportages 15 minutes autour de créateurs, d'activités ou de lieux méconnus du grand public avec un ou plusieurs teasers d'1 minute pour la promotion des reportages sur les réseaux sociaux.

La demande vise à réaliser un reportage vidéo pilote qui va permettre ensuite à l'opérateur d'aller démarcher les chaines de télévision, producteurs et autres.

Montage financier et montant sollicité :
La structure sollicite un montant de **4.500 €** (69 %) pour la réalisation d'un reportage pilote de 15 minutes et de plusieurs teasers d'1 minute.

Charges	€	%	Produits	€	%
Location matériel	120 €	2%	Vente de produits	2 000 €	31%
Prestataire externe	3 630 €	56%			
Frais de déplacements	200 €	3%			
Frais de personnel	2 550 €	39%			
			OPLB/GB (sollicité)	**4 500 €**	69%
Total charges	**6 500 €**		**Total produits**	**6 500 €**	

Commentaires

- La présentation et l'habillage du reportage se fera à travers une animation
- La partie prise de vue, habillage et son sera assurée par une personne bénévole (mais qui exerce le métier de caméraman).

Proposition de l'aider pour faire un pilote. Le Pilote serait un outil de démarchage et la subvention attribuée pourrait jouer le rôle d'effet levier pour aller chercher d'autres financements publics ou privés (coproduction, chaines de tv, autres diffuseurs ou autres aides financières Région ou CNC).

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : **2.000 €**
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Il est proposé d'attribuer à l'opérateur une aide financière de **2.000 €** pour la réalisation d'un reportage pilote lui permettant ensuite de disposer d'un support pour mobiliser des dispositifs de droit commun (fonds régional et/ou du CNC d'aides à la production de contenus audiovisuels) ou pour aller démarcher d'autres maisons de production (pour de la coproduction), des chaines de télévision pour des préachats de droit de diffusion (Kanaldude, TVPi, France 3, Euskal Telebista…) ou d'autres diffuseurs de contenus audiovisuels (Mintzalasai…).

Zukugailua : Elaboration d'une boite à outils facilitant la coopération transfrontalière en matière de cinéma en utilisant la langue basque comme outil fédérateur

Structure

Zukugailua est une association créée en 2020 pour soutenir et dynamiser la création audiovisuelle et cinématographique au Pays basque. Elle réunit des personnalités et des profils divers (réalisateurs, producteurs, distributeurs, techniciens, exploitants etc.), dans le but de soutenir le développement, la production, la diffusion du cinéma en langue basque, notamment la jeune création, en favorisant l'accès à la formation des professionnels du territoire et en sensibilisant les jeunes à la création cinématographique.

Zukugailua compte 14 adhérents, 8 bénévoles actifs et 1 salarié (0,5).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Dans le but de faciliter la coopération transfrontalière en matière de production audiovisuelle et de cinéma, l'opérateur propose de travailler sur des matrices de contrats trilingues (basque, français et espagnol) incluant les spécificités juridiques des règlementations espagnole et française. En effet, dans cette mécanique complexe de la coproduction transfrontalière les producteurs font souvent face à des difficultés tant juridiques (régimes des droits d'auteur différents par exemple) que linguistiques. Les matrices travaillées et traduites en basque par l'opérateur seraient ensuite mises à dispositions des professionnels de la production audiovisuelle et du cinéma.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de 5.100 € soit 61% des coûts du projet.
- Il s'agit d'une première demande

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat de fourniture	3 000 €	36%	Autofinancement	3 275 €	39%
Charges de personnel	5 375 €	64%			
			OPLB/GB (sollicité)	**5 100 €**	61%
Total charges	**8 375 €**		**Total produits**	**8 375 €**	

Commentaires

- **Mobilisation des dispositifs de droit commun :**
  - Le budget prévisionnel global 2021 de l'association s'élève à 100.760 € (il s'agit du 1er budget prévisionnel de l'association après sa création fin 2020)

  - Subventions sollicitées (79.460 € soit 80 % des ressources) :
    - Aide de 30.000 € sollicitée à la Région Nouvelle Aquitaine (en attente d'une réponse)
    - Aide de 30.000 € sollicitée à l'Eurorégion (aide obtenue : 27.270 €)
    - Aide de 4.000 € sollicitée au Conseil départemental (aide obtenue : 4.000 € en numéraire + mise à disposition d'Ospitalea à Irissarry estimée à 2.000 €)
    - Aide de 6.000 € sollicitée à la CAPB (aide obtenue : 4.000 €)
    - Aide de 4.360 € ? sollicitée à l'Institut Culturel Basque (aide obtenue : 1.500 €)
    - Aide de 5.100 € sollicitée à l'OPLB

  - Autres ressources privées (21.300 €, soit 20 % des ressources)
    - Aides privées sollicitées : 12.000 €
    - Cotisations/Dons/Mécénat prévus : 9.300 €

  - Le projet déposé par Zukugailua à l'Appel à projets Citoyenneté Eurorégionale vise les objectifs suivants :
    - Le développement de la coopération transfrontalière de production (recherche de financement)

- L'identification des freins administratifs des coproductions internationales en faisant des propositions d'amélioration
- La mutualisation et le développement des savoirs et des connaissances
- La création de ponts entre les opérateurs et les institutions

- **Les avancées en matière de production audiovisuelle en Iparralde :**
  En cours de structuration entre financeurs qui se sont déjà réunis plusieurs fois pour se positionner sur le qui fait quoi et qui finance quoi, tour de table dans lequel l'OPLB doit également se positionner. La demande de Zukugailua va dans ce sens, en mettant en avant le besoin d'avoir des outils pour faciliter la coproduction transfrontalière, sans laquelle la production audiovisuelle en langue basque aurait du mal à se développer.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 2.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
Il est proposé d'attribuer une aide à la structuration du secteur de 2.000 € en complémentarité avec les financements de l'Eurorégion et des autres financeurs (Région, Département, CAPB, ICB...).

Herri Soinu : Création musicale et dansée nommée "DAMA" autour des instruments traditionnels basques		
Structure		
Herri Soinu s'est fixé comme objectif de diffuser la musique et la danse traditionnelles du Pays Basque, de promouvoir une création contemporaine et de transmettre ce patrimoine aux jeunes générations et aux publics les plus éloignés de la culture basque sur le territoire du Pays Basque de France.		
Projet		
Eligibilité :	☐Oui	☒Non
Descriptif :		
L'objectif principal de cette création est de faire connaitre les instruments traditionnels basques et leur musique liée à la danse traditionnelle. Thématique principale du spectacle : apparition et appropriation des instruments de musique 'traditionnels' du Pays Basque de France depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.		

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **4.000 €** sur les 23.500 € de coûts du projet (soit 17%).
- Il s'agit d'une première demande.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats	3 100 €	13%	Drac Nouvelle Aquitaine	4 000 €	17%
Services extérieurs	1 000 €	4%	Conseil départemental	4 000 €	17%
Prestataires	12 200 €	52%	CAPB	5 000 €	21%
Charges de personnel	7 000 €	30%	Aides privées	6 500 €	28%
Autres charges	200 €	1%	OPLB/GB (sollicité)	**4 000 €**	17%
Total charges	**23 500 €**		**Total produits**	**23 500 €**	

Commentaires	
Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Activité à caractère culturel non éligible.

Collectif Souletin : Accompagnement à la scolarité et aux familles au Collectif Souletin

Structure

Le Collectif Souletin est une association qui œuvre dans le champ de l'action sociale en Soule. Ses principales missions sont la gestion d'une épicerie sociale pour les familles en situation de précarité et la mise en œuvre d'actions collectives visant l'accompagnement budgétaire et l'insertion sociale de ces familles dans un Espace de vie sociale (EVS). L'association assure également via le dispositif CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la scolarité) un accompagnement aux devoirs ouvert à l'ensemble des enfants scolarisés en Soule.

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☒Non

Descriptif :

Dans le cadre de ses missions d'aide aux devoirs via le dispositif CLAS, le Collectif Souletin accompagne également les enfants scolarisés dans les filières d'enseignement bilingues ou immersives dans l'apprentissage de la langue basque et l'aide aux devoirs (notamment les enfants de parents non bascophones pour qui l'accompagnement aux devoirs est difficile). L'association sollicite donc une subvention pour acquérir des jeux et des livres en basque pour rendre l'apprentissage du basque plus ludique et convivial au sein des ateliers qu'elle organise.

Montage financier et montant sollicité :

- Il s'agit d'une première demande.
- Le budget présenté pour ce projet s'étend sur une année scolaire (du 01/09/2021 au 30/06/2022), avec une demande d'aide de 520 € au titre de l'année 2021, et 780 au titre de de l'année 2022, soit un total de 1.300 €.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats	2 200 €	11%	Prestations	242 €	1%
Services extérieurs (assurance…)	280 €	1%	DDCS Aide FONJEP	3 552 €	17%
Publication et déplacements	600 €	3%	CAPB	2 450 €	12%
Charges de personnel	10 412 €	51%	CAF dispositif CLAS	5 948 €	29%
Personnel bénévole	6 832 €	34%	Bénévolat	6 832 €	34%
			OPLB/GB (sollicité)	**1 300 €**	6%
Total charges	**20 324 €**		**Total produits**	**20 324 €**	

La demande est accompagnée d'un devis correspondant à l'achat de livres et de jeux pour l'année 2021, soit 530 €.

Commentaires

- La sollicitation de l'association est sur 2 ans (2021 et 2022) mais sur un budget unique établi en année scolaire de septembre 2021 à juin 2022.
- La règle de l'autofinancement n'est respectée que par la valorisation du bénévolat.

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Proposition d'orienter l'opérateur vers le dispositif d'aide à l'achat de supports éditoriaux en langue basque de l'OPLB.

Hitza Mintza : Assurer la transmission du tutoiement "HITANOA". Première étape : collecte de témoignages

Structure

Hitza mintza est une association d'Ascain qui a pour objet le développement de l'usage de la langue basque à travers des activités qu'elle organise : cours de conversations, conférences et sorties en langues basque.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Le projet présenté par Hitza Mintza vise la sauvegarde du tutoiement basque (Hitanoa), peu à peu délaissé par les jeunes générations, principalement en raison du déclin de la transmission familiale de la langue basque.

Le projet consiste à recueillir des témoignages de divers locuteurs du Pays Basque de France, en particulier ceux des femmes, car c'est le tutoiement féminin (tutoiement entre/envers les femmes) qui est le plus en danger (en basque le genre n'existe pas, sauf attaché au verbe pour le tutoiement).

Hitza Mintza prévoit de filmer 15 entretiens en faisant appel à un prestataire, puis de travailler en collaboration avec l'association Badihardugu pour la digitalisation et la diffusion des entretiens (Badihardugu est une association du Pays Basque sud qui porte le programme de collecte et de diffusion du patrimoine oral et dialectal basque ahotsak.com).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **7.438 €** (soit 20%) pour la réalisation de 15 entretiens
- Il s'agit d'une première demande de financement

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataire externe	12 000 €	89%	Autofinancement	6 000 €	45%
Frais de déplacements	838 €	6%			
Autres charges	600 €	4%			
			OPLB/GB (sollicité)	**7 438 €**	55%
Total charges	**13 438 €**		**Total produits**	**13 438 €**	

Commentaires

La première étape du projet consiste à recueillir des témoignages, témoignages qui pourraient ensuite être mis à disposition et utilisés comme support pour l'enseignement du tutoiement basque (auprès des écoles, centre d'apprentissage du basque par les adultes, associations…).

Dans le cadre de ses missions de sauvegarde, de transmission et de valorisation du patrimoine culturel basque, l'ICB a développé un certain nombre de projets comme mintzoak.eus (plateforme numérique créée et gérée par l'ICB dans le but de faciliter la diffusion des témoignages sonores et audiovisuels du Pays Basque nord) ou Eleketa, programme initié et mis en œuvre par l'ICB sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, pour collecter, archiver et diffuser la mémoire orale du Pays Basque nord.

Autre projet porté par l'ICB, l'Ethnopôle basque qui a pour vocation de devenir le « pôle de l'oralité ».

Voir avec l'ICB si le projet est finançable via leur appel à projets → Pas de financement possible

Après échange téléphonique/mail avec l'ICB : l'ICB n'a pas de dispositif pour aider ce projet, qui selon Terexa Lekunberri est plutôt axé langue. L'ICB a son propre programme de recueil de témoignages (Eleketa) dont la finalité est la préservation de la mémoire orale/collective du PBN (l'ICB ne fait pas appel à des prestataires pour le travail de recueil de témoignages).

Proposition de l'ICB d'organiser une réunion ICB/OPLB pour évoquer, entre autres, le traitement des sujets ou domaines qui n'entrent pas formellement dans les champs de compétences de l'un ou de l'autre.	
Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒
<u>Résumé du motif du refus :</u> La sauvegarde des particularités de la langue basque n'étant pas un enjeu prioritaire du projet stratégique de l'OPLB, il est proposé de ne pas aider le projet déposé par Hitza Mintza. Après échanges avec les services de l'Institut Culturel Basque, la sauvegarde des particularités de la langue basque n'entrant pas non plus dans ses missions de sauvegarde, de transmission et de valorisation du patrimoine culturel basque, il est prévu d'organiser une réunion pour évoquer le traitement des sujets ou des domaines qui ne font pas formellement partis des champs de compétences de l'ICB ou de l'OPLB.	

Sü Azia : Xiberokatz, un podcast en soutien au dialecte souletin de la langue basque

Structure

Créée en 1979, Sü Azia est une association agissant en faveur du développement de la culture et de la langue basque en Soule afin de susciter des créations littéraires (pastorales, chansons, poèmes, romans…) et de les publier. Soucieuse du devenir de la langue basque dans sa forme souletine dans un contexte de disparition de nombreux souletins qui emportent avec eux leurs savoirs, leurs mémoires et leurs richesses linguistiques, Sü Azia réalise également depuis plus de 20 ans, un travail de mémoire et de collecte de textes, de photos, d'enregistrements sonores, ou de vidéos qui parlent de la Soule ou qui sont en basque souletin.

Aides financières OPLB/GB obtenues les années précédentes :

- 2016 (Volet édition) : 1.110 € pour la publication d'un ouvrage
- 2018 (Volet édition) : 1.489 € pour la publication d'ouvrages

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

L'opérateur souhaite mettre en place sur son site internet un système de podcast via une plateforme spécialisée (Ausha) dans le but de mettre en valeur le dialecte souletin à travers plusieurs actions, en particulier :

1. L'enregistrement de textes écrits en souletin (anciens et contemporains) dans le but de sensibiliser les jeunes à une meilleure prononciation du basque souletin et de proposer des supports numériques en souletin à destination des écoles et des centres d'apprentissage du basque pour adultes.
2. L'organisation de leçons d'apprentissage du souletin en collaboration avec les concepteurs du site zuberotar.free.fr
3. Le travail de valorisation du fonds d'archives sonores constitué par l'association depuis près de 40 ans (présentation détaillée des enregistrements collectés)

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **1.500 €** (30%) pour la mise en œuvre du projet (formation au podcast d'un membre de l'association, achat de matériel, appel à un prestataire pour la mise en ondes…)

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats de fournitures	1 500 €	30%	Subvention Conseil Départemental	1 500 €	30%
Documentation	500 €	10%	Subvention ICB	1 500 €	30%
Déplacements et missions	2 500 €	50%	Apport association	500 €	10%
Autres	500 €	10%	OPLB/GB (sollicité)	**1 500 €**	30%
Total charges	**5 000 €**		**Total produits**	**5 000 €**	

- Aucun devis n'accompagne la demande
- Le montage financier présenté ne respecte pas la règle des 30 % d'autofinancement exigé (90% de financement public pour le projet Xiberokatz)

Commentaires

- **Mobilisation des financements de droit commun** :
  - **L'ICB a accordé une aide de 1.500 €** pour la partie valorisation du fonds sonore au titre de l'année 2021 (Volet 3 du projet).
  - **Le Conseil départemental des PA a attribué une aide de 2.000 €** pour ce même projet
  - Pour l'année 2019-2020 (exercice comptable du 1/10/N au 30/09/N+1), 84% des ressources de l'association (8.080 €) provenaient d'une subvention accordée par la municipalité de Mauléon (pour 2019) au titre d'un partenariat pour la gestion du fonds basque de la médiathèque de la commune. Cette subvention a permis de financer le demi-poste d'une personne dédiée à la gestion du fonds de la médiathèque, subvention

qui n'a pas été renouvelée en 2020 (la personne a été embauchée par la médiathèque pour la gestion du fonds basque).
    - Les animations prévues en 2020 à la médiathèque et pour lesquelles l'association a bénéficié de subventions (1.000 € de l'ICB, et 1.500 € de la Commune de Mauléon) ont été reportées à 2021 en raison de la crise sanitaire.

- **Ressources de l'association :**
    - les ressources propres de l'association proviennent essentiellement de la vente de livres que l'association édite et publie. Or en raison de la pandémie et de la fermeture des librairies durant les périodes de confinement, les ventes ont fortement baissé (-68% de CA en 2020 par rapport à 2019). L'association, qui a également sollicité une aide financière dans le volet édition de cet appel à projets, prévoit dans son budget 2021 un CA de 4.500 € (vente de livres).

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

<u>Résumé du motif du refus :</u>
L'association a mobilisé pour ce projet 3.500 € d'aides financières (Département et ICB) couvrant 70% du coût du projet.

Zabalik (projet 1) **:** 50 ans d'immersion en basque en Amikuze

Structure

Le principal objet de l'association Zabalik est le soutien et la promotion de la langue basque en Amikuze (organisation de conférences en basque et autres actions en faveur de la langue basque). Elle a également pour mission la valorisation, l'animation et la gestion du fonds bibliothécaire « Manex Liburutegia » qui se trouve à la médiathèque d'Amikuze à Saint-Palais.

80 personnes sont membres de l'association, dont 16 sont des bénévoles actifs.

Projet 1

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

« 50 ans d'immersion en basque en Amikuze : évolution et résultats, un défi d'avenir ! » : il s'agit d'un livre de photographies avec une clé USB comprenant des témoignages vidéo et anecdotes sous forme de podcast sur l'histoire et l'évolution de l'Ikastola d'Amikuze à l'occasion de 50 ans de l'Ikastola. Les textes et témoignages vidéo seront en basque (ou sous-titrés en basque).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **5.000 €** en soutien au projet de livre-témoignage
- Il s'agit d'une première demande.

Charges	€	%	Produits	€	%
Tournage et montage	3 000 €	37%	Vente du coffret (livre et usb)	2 000 €	25%
Graphisme et impression	5 000 €	63%	Dons et mécénat	1 000 €	13%
			OPLB/GB (sollicité)	**5 000 €**	63%
Total charges	**8 000 €**		**Total produits**	**8 000 €**	

Commentaires

Le projet est intéressant pour les personnes ayant directement contribué au développement de l'ikastola (photos souvenir) mais ne présente pas un caractère structurant et par conséquent son impact sur le développement de la transmission et de l'utilisation du basque va être limité.

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Le projet de livre-photos souvenirs et recueil de témoignages ne présentant pas un caractère structurant, il est proposé de ne pas aider le projet 1 déposé par l'association Zabalik.

5) Usage : loisirs et enseignements artistiques

Iparralai : enseignement artistique en langue basque

Structure

Créée en 2006, l'association a pour objectif d'enseigner la musique, préparer et former les élèves à une pratique musicale amatrice. Les enseignements sont dispensés en français et/ou en basque. L'association rayonne sur le territoire des vallées de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Baigorry et offre des cours individuels, collectifs et de formation musicale.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

- Cours individuels : la pratique de 7 instruments de musique (sur les 13 que propose l'école) est enseignée en langue basque : batterie, violon, accordéon, txikititxa, txistu et txirula. En 2021, sur les 192 cours individuels d'instruments que propose l'opérateur, 70 sont en langue basque.
- Cours collectifs : 9 heures de cours hebdomadaires sont dispensées en langue basque (sur les 14 heures de cours hebdomadaires). En 2021, sur 10 ateliers de pratiques collectives 5 sont en langues basque.
- Cours de formation musicale : cours de 1er cycle (cycle de 4 années) dispensés en basque à partir de 9 ans. Sur les 12 cours, 4 sont en langue basque et 6 en bilingue.

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **7.000 €** soit 3,2% du budget de la structure
- Il s'agit d'un renouvellement, l'association ayant été soutenue à hauteur de 7.000 € annuellement au cours des dernières années.

Charges	€	%	Produits	€	%
Autres achats	7 400 €	3%	Prestation de services	92 047 €	42%
Services extérieurs	3 002 €	1%	CAPB	73 000 €	33%
Autres services extérieurs	10 245 €	5%	Conseil départemental	45 000 €	20%
Impôts et taxes	2 900 €	1%	Autres produits	2 700 €	1%
Charges de personnel	185 000 €	84%			
Amortissements	3 700 €	2%			
Autres prestations	7 500 €	3%	OPLB/GB (sollicité)	**7 000 €**	3%
Total charges	**219 747 €**		**Total produits**	**219 747 €**	

Commentaires

- Aide forfaitaire attribuée pour couvrir le surcoût éventuel lié à la présence de la langue basque.
- 17 enseignants représentant 6 ETP
- Mobilisation des dispositifs de droit commun en 2020 :
  - CAPB : 73.000 € (36% des produits)
  - Département : 40.919 € (20%)
- **Rappel des conclusions de la remise à plat du dispositif de 2019** : l'OPLB a vocation à inscrire son action en complémentarité avec celle conduite par la CAPB et le Département pour ce qui concerne l'organisation et la gestion des fonctions supports relatives au développement d'une offre d'enseignement artistique en langue basque ou bilingue. En conséquence, l'OPLB n'a pas vocation à participer au fonctionnement en basque des écoles de musique. Il conviendrait donc d'étudier avec la CAPB et le Département la possibilité d'une prise de relais pour l'aide au fonctionnement **y compris pour l'activité en basque dans les écoles de musique.**
- **Adaptation du règlement en fonction de la décision :** « dans le domaine des enseignements artistiques : appui à la structuration d'une offre en langue basque »

- **Enquête** : à la suite d'une réunion entre l'OPLB, la CAPB et le Conseil départemental, sur la base de l'enquête réalisée en 2017 (OPLB/CD64), décision de mettre à jour une partie des données concernant les écoles de musiques :
    - Signalétique et supports de communication, document d'information
    - Offre d'enseignements et effectifs
    - Ressources humaines : enseignants bilingues et ceux souhaitant se former
    - Ressources pédagogiques : ressources existantes, manquantes.

Une réunion de présentation des résultats devait avoir lieu fin 2020, réunion lors de laquelle il était également prévu d'évoquer sur cette base le sujet du financement des écoles de musique. Cette réunion n'a pas eu lieu.

D'après les informations recueillies, les coupes budgétaires à la CAPB ne permettent pas de revoir à la hausse les aides attribuées aux écoles de musique, qui pour l'instant sont dans la continuité des financements attribués par les anciennes intercommunalités (mêmes montants).

Coté Département, les aides aux écoles de musique reposent sur des critères très précis et les montants attribués peuvent varier d'une année sur l'autre. Le schéma départemental des enseignements artistiques sera entièrement revu l'année prochaine.

La question de la prise de relais n'est toujours pas réglée.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 5.000 €
Refusé	☐

<u>Résumé du motif de la proposition d'attribution :</u>
Proposition de poursuivre le soutien financier de l'école de musique Iparralai en amorçant une diminution progressive de l'aide financière cette année (-2.000 € par rapport à 2020), dans l'attente de la finalisation des échanges avec la CAPB et le Département sur la possibilité d'une prise de relais de l'accompagnement dans le cadre de leur financement des écoles de musique.

Giltzaera : Musikaren giltzak, création d'une méthode de Formation Musicale en langue basque pour les élèves de 1ère et 2ème années (cycle 1), de 7 à 12 ans

Structure

Créée en 2020, l'association Glitzaera a pour objet la conception d'ouvrages et de méthodes de pédagogie musicale, la transmission musicale à travers des activités (cours, stages, ateliers, animations, conférences…), la production de spectacles et de concerts et la promotion d'œuvres musicales notamment en langue basque.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

L'association Giltzaera sollicite l'aide de l'OPLB pour créer et diffuser du matériel pédagogique de formation musicale en langue basque à destination des élèves des deux premières années du premier cycle des 3 territoires de la langue basque (Pays basque de France, Communauté autonome d'Euskadi et Communauté Foral de Navarre), en s'appuyant sur la richesse patrimoniale de la culture basque.

La méthode comprend plusieurs parties :

1. **Un préambule** présentant des notions générales sur la formation musicale, lecture et écriture de la musique, conseils d'utilisation de la méthode…
2. **Des leçons** sous forme de fiches qui présenteront les nouvelles notions théoriques à apprendre, des exercices, des illustrations graphiques et sonores, ainsi qu'un jeu à la fin de chaque leçon.
3. **Des parcours thématiques** pour aller plus loin en présentant des thématiques liées à des événements calendaires (carnaval...), à des figures musicales locales, à des éléments historiques (nouvelle chanson basque...), ou encore à des instruments de musiques traditionnels basques.

Les supports créés seront, dans un premier temps, diffusés en format numérique à travers un site web dédié et à terme édités sous forme d'un ouvrage en deux parties (livret élève – livret enseignant).

Montage financier et montant sollicité :

- L'association sollicite une subvention de **6.000 €** soit 20% du budget du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataires	14 118 €	47%	Vente de produtuis et prestations	9 000 €	30%
Publication	1 700 €	6%	Eurégion	15 000 €	50%
Déplacements	2 602 €	9%			
Charges de personnel	11 580 €	39%	OPLB/GB (sollicité)	**6 000 €**	20%
Total charges	**30 000 €**		**Total produits**	**30 000 €**	

La demande est accompagnée de devis pour un total de 15.802 € :

- Un devis d'un montant de **6.005 €** pour la création des illustrations sonores par une enseignante/artiste (choix de 30 chants, rédaction de 6 fiches thématiques, participation à l'enregistrement des illustrations sonores)
- Un devis de **4.598 €** pour la création des illustrations graphiques (graphisme et dessins illustrant les fiches pédagogiques)
- Un devis d'un montant de **3.033 €** pour les enregistrements des illustrations sonores
- Un devis d'un montant de **2.166 €** pour la création du site web

L'association prévoit d'employer 2 personnes en CDD pour la conception de la méthode et la coordination du projet, correspondant à un 1 ETP.

Commentaires
Mobilisation de dispositifs de droit commun : - Giltzaera a sollicité une aide auprès de la Région Nouvelle Aquitaine pour ce même projet (15.000 €, soit 50 % du coût du projet). **Subvention obtenue : 13.635 €** - Le projet a été présenté à l'équipe technique du service Actions Culturelles et langues régionales de **Conseil départemental** des PA (**M. Soula)** : pas de financement possible du département pour ce projet mais le 64 prévoit d'accompagner l'opérateur via le réseau des écoles de musique pour la présentation du projet et éventuellement pour la mise en place d'une expérimentation de la méthode dans les écoles de musique intéressées. Pour l'instant le schéma départemental des enseignements artistiques ne prévoit pas d'aides pour la création d'outils pédagogiques (une AMO est prévue en 2020 pour retravailler le schéma des enseignements artistiques). - **La CAPB** : pas de financement pour les supports pédagogiques. Pour l'instant les aides attribuées aux écoles de musique ne sont pas objectivées et ne reposent sur aucun critère, c'est dans la continuité des financements attribués par les anciennes intercommunalités (même montant), c'est-à-dire une aide au fonctionnement sans fléchage précis. En revanche, le service politique linguistique prévoit de mettre en place un dispositif permettant de former les enseignants des écoles de musique (10 par an). **Autres commentaires :** - Projet structurant qui répond à un besoin identifié depuis longtemps dans le réseau des écoles de musique. L'ICB est intéressé par le projet et souhaite le financer (par un reliquat non utilisé de l'enveloppe de 2021) au titre d'outils pédagogiques adaptés à la culture basque.

Proposition d'attribution	
Accepté	☒
	Montant : 3.470 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Le projet étant structurant et répondant à un besoin identifié depuis longtemps par les écoles de musique, il est proposé d'attribuer une aide de 3.470 € en complémentarité avec les financements de l'Eurorégion.

Oreka : école de cirque en langue basque

Structure

La mission de l'association repose sur l'enseignement, l'éducation, la promotion et le développement des activités liées aux arts du cirque et à tous types d'arts, pour tous les types de publics, ceci dans une perspective générale d'éducation populaire.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Proposition de 5 créneaux d'ateliers de cirque intégrant la langue basque :

- 2 ateliers d'1h en langue basque pour les 4-5 ans
- 2 ateliers d'1h15 en langue basque pour les 6-8 ans
- 1 atelier de 1h30 en langue basque pour les 9-12 ans
- 1 atelier de 1h30 en langue basque pour les 12-15 ans
- 1 atelier de 2h en langue basque pour les ados (de 12 à 18 ans)
- 1 atelier d'1h15 pour les 6-8 ans (bilingue renforcement de l'euskara)
- 1 atelier d'1h15 en langue basque parent/enfant
- 2 sessions d'entrainement adultes en bilingue

3 stages entièrement en langue basque pour les 4-11 ans (24 places)

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **14.000 €** soit 25% du coût du projet
- Il s'agit d'un renouvellement, l'association ayant été soutenue les 4 dernières années (à hauteur respectivement de 9.000 €, 9.000 €, 13.000 € et 11.000 €).

Charges	€	%	Produits	€	%
Fournitures	1 730 €	3%	Vente prestations	30 000 €	51%
Locations	9 000 €	15%	Fonds de solidarité (Covid)	2 000 €	3%
Services extérieurs	1 400 €	2%	Chômage partiel	2 100 €	4%
Intervenant extérieur	1 500 €	3%	Conseil départemental	3 000 €	21%
Déplacements et publicités	650 €	1%	Ville de Bayonne	6 000 €	43%
Impôts et taxes	850 €	22%	Emplois aidés	200 €	0%
Charges de personnel	42 953 €	72%	Produits financiers	50 €	0%
Autres charges	900 €	2%	Transferts de charges	1 400 €	2%
Dotation aux amortissements	900 €	2%			
			OPLB/GB (sollicité)	**14 000 €**	24%
Total charges	**59 883 €**		**Total produits**	**58 750 €**	

Commentaires

- 4 salariés sur 4 bascophones
- Augmentation de l'offre en langue basque depuis la rentrée de septembre 2020
- Offre de stages entière en langue basque pendant les vacances d'avril 2021 : 60taine d'inscriptions → stage annulé en raison de la crise sanitaire
- Offre de 4 stages de 4 jours été 2021 (84h d'atelier dont 53 en français et 31h en basque)
- Proposition d'augmenter l'aide financière de 1.000 €, pour encourager l'opérateur dans son effort de développement de l'offre en langue basque.

Accepté	☒
	Montant : 10.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :
L'opérateur ayant développé son offre en langue basque depuis la rentrée de septembre 2020, il est proposé d'augmenter de 1.000 € l'aide financière en lui attribuant 10.000 € en 2021.

AMALIA : à la découverte des arts du cirque

Structure

L'objet de l'association AMALIA (association pour la mixité et l'animation locale et intergénérationnelle en Amikuze) créée en 2020 est de structurer un espace de vie sociale à vocation globale, familiale et intergénérationnelle afin de favoriser les actions de solidarité, de cohésion sociale et de convivialité sur le pôle territorial d'Amikuze (et ses environs).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

La demande vise à soutenir un stage de cirque entièrement en langue basque sur 4 jours au mois d'octobre 2021 en faisant appel à un prestataire (école de cirque Oreka de Bayone). Le programme de la semaine (du mercredi au samedi) est le suivant :

- 2 ateliers multi-cirque parents/enfants avec 10 enfants de 3 à 5 ans
- 3 ateliers multi-cirque parents/enfants avec 10 enfants de 6 à 9 ans
- 1 atelier multi-cirque parents/enfants avec 10 enfants en situation de handicap
- 3 ateliers multi-cirque et acrobatie avec 10 enfants de 10 ans et plus
- 2 ateliers acrobatie avec 10 adolescents
- Un spectacle interactif avec l'ensemble des participants

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **2.387 €** soit 75% du coût du projet
- Il s'agit d'une première demande.

Charges	€	%	Produits	€	%
Location d'une salle	1 280 €	40%	Cotisations	350 €	11%
Autres achats (fournitures…)	250 €	8%	Aides privées (fondation)	457 €	14%
Achat de prestations (Oreka)	1 464 €	46%			
Publicité/Communication	200 €	6%			
			OPLB/GB (sollicité)	**2 387 €**	75%
Total charges	**3 194 €**		**Total produits**	**3 194 €**	

Commentaires

- L'offre d'activités artistiques et culturelles sur le territoire est limitée, et les activités en langue basque rares.
- Une enquête menée par Uda Leku en 2017 visant à mesurer l'intérêt des familles du territoire pour un accueil de loisirs en langue basque a montré que de nombreuses familles souhaitent avoir un ALSH bascophone (soit 111 enfants scolarisés dans les 3 filières de l'enseignement en langue basque).

- **Budget global de l'association 2021** (1er exercice) **: 63.059 €** dont 94% de financement public **:**
  - **Ressources directes prévues pour 2021 :**
    - Subvention de **50.000 €** (79%) du Département 64 (Budget participatif 2020)
    - Subvention de **5.000 €** (8%) de la CAPB (Appel à projets Lotura Leader Montagne Basque)
    - Aide de **2.000 €** (3%) de la CAF/RAP
    - Aide sollicitée à l'OPLB de **2.387 €** (3,7%)
    - Aide privée de **2.500 €** (4%)
    - Ressources propres : **1.172 €** (2%)

  - **L'association créée en 2020 autour du projet d'espace vie en Amikuze, a bénéficié de 2 subventions importantes pour le démarrage et la structuration du projet :**
    - **50.000 €** (aide obtenue) du Département des Pyrénées Atlantiques : le projet porté par AMALIA fait partie des lauréats du « Budget participatif » mis en place en 2020 par le le

Conseil Départemental des PA -->voir Budget Participatif 64 "Projet Amalia" (la subvention va permettre de financer un mini-bus, des équipements d'animation et d'informatique, et d'aménager un espace de vie sociale et d'accueil)

- **5.000 €** (aide obtenue) de l'AAP Lotura / Liens de Leader Montagne basque CAPB (AAP Lutte contre l'isolement et émergence de Nouvelles solidarités). Règlement de l''AAP : « les projets facilitant l'usage et la promotion de la langue basque seront appréciées ». **Réponse d'Emmanuelle Yohana :** 5000 € de la CAPB pour organiser et animer des ateliers tchatches itinérants sur différents villages de novembre 2020 à avril 2021 (gouter ou apéro + ateliers pour enfants/ados) créant l'opportunité de rencontres avec les habitants pour enrichir leur diagnostic pour proposer par la suite des ateliers aux habitants qui correspondent au mieux à leurs attentes ; Du côté de la CAPB, nous avons fait le choix de verser la subvention sans justificatif de dépenses ; L'association a donc pu les flécher sur d'éventuels autres besoins.

- **Autres dispositifs de droit commun à explorer** : **le réseau appui parents 64** (voir RAP64) soutien des actions parents/enfants (dans une démarche d'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants).

- Article 1.3 du règlement de l'appel à projets Action linguistique dit que les projets et les activités soutenus devront faire l'objet d'un autofinancement minimum de 30 %. (Rappel : 80 % d'aides publiques maximum (Décret n°99-1060 du 16 décembre 1999). Le montant de la subvention de l'État ne peut avoir pour effet de porter le montant des aides publiques directes à plus de 80% du montant prévisionnel de la dépense subventionnable engagée par le demandeur. Les dépassements ou autres imprévus ne sont pas pris en charge.)

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif du refus :

Les conditions d'éligibilité à l'appel à projets ne sont pas remplies (cf. article 1.3 du règlement), en particulier la règle de l'autofinancement minimum de 30%, avec en plus un budget global dépassant les 80% de financement public il est proposé de ne pas aider le projet présenté par Amalia.

6) Usage : Médias

TVPI : TVPI, aux côtés de l'euskara 2021

Structure

Fondée il y a 20 ans, TVPI est une chaîne de télévision privée qui diffuse en TNT HD sur le Pays Basque et le sud des Landes ainsi que sur les offres TV d'Orange, SFR, Free et Bouygues. La société a été rachetée fin 2020 par le Groupe Sud-Ouest (qui détient désormais 70% des parts) et par deux autres investisseurs locaux (Charriton et Olano disposant de 15% des parts chacun).

La chaine emploie 8 salariés (8 ETP).

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

Descriptif du projet :

La demande concerne le soutien à la production et à la diffusion des programmes en langue basque, qui représentent 11% du temps d'antenne. Cette programmation repose sur 2 volets :

- **Hemengo mintzairak** : reportages hebdomadaires en langue basque destinés aux nouveaux bascophones ou apprenants (60 diffusions de 6 min sur 50 semaines)
- **Kanaldude** : diffusion quotidienne d'une heure de programme produit par Kanaldude (7 diffusions par semaine d'une émission d'une heure non sous-titrée sur 50 semaines)

Les émissions en directe de TVPI sont également diffusées sur le site sudouest.fr/lachainetvpi, page sur laquelle la chaine prévoit d'intégrer dès cette année une rubrique spécifique mettant en avant les chroniques Hemengo mintzairak.

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **38.000 €** soit 54% du coût du projet
- Il s'agit d'un renouvellement. TVPi a reçu une aide de l'OPLB de 32.000 € en 2018, 2019 et 2020.

Charges	€	%	Produits	€	%
Services extérieurs	8 000 €	11%	Autofinancement	32 000 €	46%
Charges de personnel	27 000 €	39%			
Charges indirectes	35 000 €	50%	OPLB/GB (sollicité)	**38 000 €**	54%
Total charges	**70 000 €**		**Total produits**	**70 000 €**	

Commentaires

- Coûts du projet +10.000 € par rapport à 2020 justifié par l'intégration d'une rubrique spécifique mettant en avant les chroniques Hemengo mintzaira sur le site de TVPI (adossé à celui de Sud-Ouest)
- Année 2020 catastrophique (cause Covid) : résultat net de -217.850 €
- Son fondateur Michel Lamarque, actionnaire à 60 %, a vendu la moitié de ses parts au Groupe Sud-Ouest, déjà associé à 40 %, et l'autre moitié à des investisseurs locaux (Charriton et Olano) : Sud-Ouest détient 70 % des parts, Jean-Marc Charritton 15% et Nicolas Olano 15%.
- Parmi les salariés (8 ETP en tout), 7 participent directement au projet ce qui représente 1.15 ETP : 1 rédacteur, 1 monteur, 1 traducteur, 1 opérateur diffusion linéaire, 1 opérateur diffusion web, 1 community manager 1 coordinateur.

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 32.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

- Il est proposé de maintenir l'aide au même niveau que l'an dernier, soit 32.000 € pour la production et la diffusion en basque (diffusion sur TVPI et mise en visibilité sur le site des productions en langue basque en créant une thématique spécifique).

Xiberoko Telebista : Web TV participative

Structure

L'association poursuit les objectifs suivants :

- Valoriser et promouvoir la province de Soule à travers ses acteurs socio-économiques et culturels
- Valoriser la langue et la culture basque en réalisant des reportages en euskara avec des intervenants bascophones
- Intégrer une dimension humaine forte via l'intervention des habitants du territoire

Elle diffuse chaque mois depuis 2015 des reportages vidéo de 50 min sur la vie locale du territoire. En 2019, 20% des contenus diffusés par Xiberoko Telebista sont en langue basque.

Projet

Eligibilité :	☐Oui	☒Non

Descriptif

La demande vise à soutenir le développement des émissions mensuelles portant sur la vie locale de la Soule. Ces reportages sont rendus disponibles sur Internet, classés par thématique. Pour 2021, l'association prévoit la même proportion de contenus en langue basque qu'en 2020.

Montage financier et montant sollicité :

- Il s'agit d'un renouvellement
- Le demandeur sollicite une subvention de **2.000 €** soit 11% du coût du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Prestataire	12 000 €	62%	Vente de prestations	3 800 €	14%
Achats de fournitures	2 100 €	11%	Médias de proximité	15 000 €	54%
Services extérieurs	470 €	2%	Communes	1 500 €	5%
Publicité et déplacements	750 €	4%	Aide Etat Emploi aidé	3 328 €	12%
Charges de personnel	4 160 €	21%	Dons	2 200 €	8%
			OPLB/GB (sollicité)	**2 000 €**	7%
Total charges	**19 480 €**		**Total produits**	**27 828 €**	

Le budget prévisionnel présente un résultat excédentaire de 8.348 €, et la part d'autofinancement (hors aides publiques) n'est que de 21%.

Commentaires

Mobilisation de droit commun :

- L'association bénéficie depuis 2016 d'une subvention au titre du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité :
  - Sollicitation de 15.000 € en 2021,
  - Aide obtenue en 2020 : 15.000 €
  - Aide obtenue en 2019 : 9.530 €
  - Aide obtenue en 2018 : 10.000 €
  - Aide obtenue en 2017 : 10.000 €
  - Aide obtenue en 2016 : 8.130 €
- Sollicitation de 1.500 € à la mairie de Mauléon (obtention de 1.498 € en 2020 et 2019)

Bilan 2020 :

- Coût du projet 15.329 €
- Ressources directes 20.653 € dont 2.155 € (10%) de dons et 90% de subventions publiques (18.498)

Article 1.3 du règlement de l'appel à projets Action linguistique dit que les projets et les activités soutenus devront faire l'objet d'un autofinancement minimum de 30 %.

(Rappel : 80 % d'aides publiques maximum (Décret n°99-1060 du 16 décembre 1999). Le montant de la subvention de l'État ne peut avoir pour effet de porter le montant des aides publiques directes à plus de 80% du montant prévisionnel de la dépense subventionnable engagée par le demandeur. Les dépassements ou autres imprévus ne sont pas pris en charge.)

Entretien téléphonique avec l'opérateur :

- L'association a embauché une personne bascophone en contrat aidé (12h hebdo).
- Le budget prévisionnel a été réalisé par le comptable qui s'est appuyé sur le compte de résultat de 2020 pour faire le budget de 2021, sans tenir compte des règles d'autofinancement, ni de l'embauche du contrat aide.

Une nouveau budget prévisionnel intégrant le salarié embauché à 12h par semaine (contrat aidé) a été présenté à l'OPLB, budget présentant un excédent prévisionnel important, et avec un autofinancement inférieur à 30%.

Proposition d'attribution	
Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Les conditions d'éligibilité à l'appel à projets n'étant pas remplies (cf. article 1.3 du règlement), en particulier la règle de l'autofinancement minimum de 30%, il est proposé de ne pas aider le projet Xibero Telebista en 2021.

Iparla Baigura Komunikazioa : l'euskara dans Mediabask

Structure

Iparla Baigura gère deux médias : kazeta.eus en langue basque et l'hebdomadaire Mediabask (édition papier et site web) en langue française.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif

La demande vise à soutenir la stratégie de développement de la présence de la langue basque dans Mediabask qui conjugue 3 volets :

- Approche éditoriale davantage orientée vers l'information autour des actions, dynamiques et initiatives en faveur de la normalisation de la langue basque
- Renforcement de la place de la langue basque à l'intérieur de l'hebdomadaire (à l'heure actuelle 2 pages sur 16 entièrement en langue sur l'hebdo papier)
- Développement de la langue basque sur le site mediabask.eus (contenus en basque absents à l'heure actuelle)

Montage financier et montant sollicité :

- Le demandeur sollicite une subvention de **9.000 €** soit 2% du coût du projet.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achats	68 250 €	14%	Vente prestations	334 500 €	64%
Locations	14 775 €	3,1%	Subvention médias de proximité	4 100 €	0,8%
Autres services extérieurs	23 620 €	5%	Mairies	1 700 €	0,3%
Publication	21 160 €	4,5%	Cotisations	169 000 €	32%
Frais de déplacements	16 562 €	3,5%	Dons et mécénat	6 000 €	1,1%
Prestataires et autres services	9 000 €	1,9%	Produits financiers	1 000 €	0,2%
Impots et taxes	6 400 €	1,4%	Produits exceptionnels	500 €	0,1%
Charges de personnel	306 870 €	65%			
Amortissements	4 800 €	1%	OPLB/GB (sollicité)	**9 000 €**	1,7%
Total charges	**471 437 €**		**Total produits**	**525 800 €**	

Le budget prévisionnel global comprenant les deux projets Mediabask et Kazeta est en équilibre (576.600 €). En revanche, le budget spécifique à Mediabask présente un excédent prévisionnel de 54.363 € alors que celui de Kazeta présente une insuffisance prévisionnelle de -53.363 €.

Commentaires

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 5.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Il est proposé de maintenir le montant de l'aide financière au même niveau que celui octroyé en 2020, soit 5.000 €.

Cet opérateur est par ailleurs soutenu à hauteur de 28.000 € pour le média Kazeta.eus, cette aide étant destinée à soutenir la rédaction de contenus en ligne en langue basque (cf. cahier d'instruction des opérateurs identifiés).

7) Volet Edition (animations pédagogiques)

Libreplume : 2 projets

Structure

L'association Libreplume a pour objectif de rendre la littérature jeunesse à la fois accessible et attrayante pour les enfants mais aussi pour les adultes qui les entourent (parents, animateurs, professionnels de la petite enfance…). Elle organise chaque année le festival du livre de jeunesse "Le Petit Bouquinville", intervient en milieu scolaire en français et en basque, et propose durant l'année dans ses locaux plusieurs ateliers en français et en basque destinés aux jeunes.

Projet 1 : Le petit Bouquinville

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Pour s'adapter aux mesures sanitaires, Libreplume a décidé cette année d'organiser son festival de littérature jeunesse en deux temps : un premier temps dédié aux scolaires du 8 mars au 10 avril, et un deuxième temps pour les familles en octobre-novembre prochain. Dans le cadre de ce festival, l'association programme des ateliers avec des auteurs bascophones ou des spectacles en langue basque.

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **1.000 €** en soutien au festival « le petit Bouquinville »
- Le budget global du festival « Le petit Bouquinville » représente 20.750 € financé à 80% par des financements publics. Le budget présenté ci-après est spécifique aux animations en langue basque proposées pendant le festival.

Charges	**€**	**%**	**Produits**	**€**	**%**
Ateliers auteurs bascophones	1 128 €	21%	Autofinancement	897 €	17%
Spectacles Kiribil et Naouma	2 350 €	44%	DRAC (part dédiée aux animations en langue basque)	1 200 €	22%
Frais de déplacements	311 €	6%	Conseil départemental (part dédiée aux animations en langue basque)	800 €	15%
Hébergement	256 €	4.8%	Mairie de Bayonne (part dédiée aux animations en langue basque)	645 €	12%
Communication	400 €	7.5%	ICB (totalité de la subvention)	800 €	15%
Coordination	497 €	9.3%			
Frais fixe	400 €	7.5%	OPLB/GB (sollicité)	**1 000 €**	19%
Total charges	**5 342 €**		**Total produits**	**5 342 €**	

La demande est accompagnée de devis pour un total de 4. 266 € :

- Un devis d'un montant de **1.122 €** de l'auteur 1 pour des ateliers en langue basque, l'affiche du festival et les frais de route
- Un devis d'un montant de **794 €** de l'auteur 2 pour des ateliers en langue basque
- Un devis d'un montant de **900 €** pour une lecture en théâtre d'objets d'album jeunesse
- Un devis d'un montant de **1.450 €** pour plusieurs spectacles en langue basque de Kiribil

Commentaires

La part d'autofinancement de 30 % minimum n'est pas respectée dans ce budget spécifique aux animations en langue basque, ni dans le budget global du festival.

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

L'article 5 (modalités de financement) du règlement du volet édition de l'appel à projets précise que les projets ou activités soutenus devront faire l'objet d'un autofinancement minimum de 30%. Cette règle n'étant pas respectée dans le budget présenté, il est proposé de ne pas aider le projet « Le petit Bouquinville » de Libreplume.

Projet 2 :		
Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Libreplume, en plus des animations qu'elle propose tout au long de l'année, souhaite également faire appel à des intervenants extérieurs pour leur proposer des spectacles adaptés ou inspirés de la littérature jeunesse et du patrimoine oral en faisant appel à des compagnies bascophones (Et si on racontait, Nanoua et Itzuli).

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **900 €** en soutien aux spectacles en lien avec la littérature jeunesse qu'elle souhaite proposer tout au long de l'année.

Charges	€	%	Produits	€	%
Achat	50 €	4%	Autofinancement	400 €	31%
Intervenant extérieur	900 €	69%			
Publicité	50 €	4%			
Frais de déplacements	100 €	8%			
Charges fixes de fonctionnement	200 €	15%	OPLB/GB (sollicité)	**900 €**	69%
Total charges	**1 300 €**		**Total produits**	**1 300 €**	

Commentaires

Même s'ils sont en lien avec la littérature jeunesse, les spectacles proposés peuvent-ils être considérés comme des animations pédagogiques ?

Proposition d'attribution

Accepté	☐
	Montant :
Refusé	☒

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Le projet présenté étant à caractère culturel et les spectacles prévus par l'opérateur n'entrant pas dans la catégorie « animation pédagogique », il est proposé de ne pas aider le projet Sa Me Di un spectacle.

Zabalik (projet 2) **:** Lecture publique du livre « Miñan » par 100 jeunes d'Amikuze

Structure

Le principal objet de l'association Zabalik est le soutien et la promotion de la langue basque en Amikuze (organisation de conférences en basque et autres actions en faveur de la langue basque). Elle a également pour mission la valorisation, l'animation et la gestion du fonds bibliothécaire « Manex Liburutegia » qui se trouve à la médiathèque d'Amikuze à Saint-Palais.

80 personnes sont membres de l'association, dont 16 sont des bénévoles actifs.

Projet

Eligibilité :	☒Oui	☐Non

Descriptif :

Lecture publique du livre « Miñan » par 100 jeunes d'Amikuze : Miñan est un livre en basque qui rencontre un beau succès auprès des jeunes. Il raconte l'histoire d'Ibrahima Balde qui a dû quitter sa Guinée natale, traverser le désert puis la Méditerranée pour retrouver son petit frère disparu. Ce témoignage a été recueilli et écrit par Amets Arzallus.

Le projet présenté par Zabalik se décline en 3 actions :

- Une conférence publique en langue basque en présence de l'auteur, du témoin et des représentants de l'association d'accueil de migrants d'Amikuze
- Une rencontre de ces mêmes personnes avec les élèves de 3 collèges des 3 filières
- Une lecture publique du livre par 100 jeunes d'Amikuze de 11 à 30 ans (2 minutes chacun)

Montage financier et montant sollicité :

- La structure sollicite un montant de **2.800 €** en soutien aux 3 actions proposées

Charges	€	%	Produits	€	%
Location salle	450 €	11%	Dons	1 200 €	30%
Prestations et déplacements	2 000 €	50%			
Publicité	1 550 €	39%	OPLB/GB (sollicité)	**2 800 €**	70%
Total charges	**4 000 €**		**Total produits**	**4 000 €**	

Commentaires

Proposition d'attribution

Accepté	☒
	Montant : 1.000 €
Refusé	☐

Résumé du motif de la proposition d'attribution :

Les animations pédagogiques en lien avec la littérature à destination des enfants et des jeunes faisant partie d'un des 3 domaines d'intervention du volet édition de cet appel à projets, il est proposé d'attribuer une aide de **1.000 €** fléchée en soutien aux 3 actions proposées par l'opérateur autour du livre Miñan.

Règlement 2021

de l'Appel à projets action linguistique

•••

Hizkuntza jarduera Proiektu Deialdia

2021eko araudia

En référence d'une part au Plan de revitalisation de la langue basque ratifié par le Parlement Basque le 10 décembre 1999, et d'autre part au Projet de Politique Linguistique adopté par l'OPLB le 26 décembre 2006, le Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi (CAE) et l'Office Public de la Langue Basque ont établi en 2007 un cadre de collaboration permanente en matière de politique linguistique. En 2021, dans la continuité des précédentes conventions formalisées depuis 2007, les deux partenaires ont décidé de reconduire ce partenariat, pour une nouvelle période allant de 2021 à 2025, en tenant compte des évolutions concernant les documents cadres de la politique linguistique, en particulier le Plan d'Action de soutien à la langue basque ratifié par le Parlement Basque le 11 septembre 2013 et le Projet stratégique de l'OPLB adopté par son Assemblée générale le 19 octobre 2018.

Cette nouvelle convention-cadre vient réaffirmer la volonté du Gouvernement de la CAE et de l'Office Public de la Langue Basque de collaborer en matière de politique linguistique, dans le respect de l'autonomie de décision et des règles de fonctionnement de chacun des organismes concernés. Elle fixe le cadre du partenariat entre l'Office Public de la Langue Basque et le Gouvernement de la CAE, et prévoit qu'une Annexe annuelle précisera chaque année les actions menées en partenariat, ainsi que les modalités d'accompagnement financier des opérateurs du Pays Basque de France.

Ainsi, l'Annexe annuelle 2021 prévoit la constitution d'un fonds commun pour soutenir financièrement :

- les opérateurs identifiés de l'action linguistique du Pays Basque de France au moyen de conventions
- les autres porteurs de projets dans le cadre d'un appel à projets.

Eusko Legebiltzarrak 1999ko abenduaren 10ean berretsitako Euskara Biziberritzeko Plan Nagusia kontuan hartuz, eta bestetik Euskararen Erakunde Publikoak 2006ko abenduaren 26an onartutako Hizkuntza Politika Proiektuak eskaintzen dituzten erreferentzia-markoak errespetatuz, Eusko Jaurlaritzak eta Euskararen Erakunde Publikoak 2007an, hizkuntza politikari buruzko lankidetza iraunkor baten esparruak finkatu dituzte. Lankidetzaren ebaluaketa baikorra eginik, bi izenpetzaileek partaidetzaren berriz bideratzea erabaki dute, hurrenez hurren 2010-2016 eta 2017-2022 epealdietarako, Hizkuntza politikari dagozkion esparru-dokumentuetako garapenak kontuan hartuz, bereziki, 2013ko irailaren 11an Eusko Legebiltzarrak berretsitako Euskara Sustatzeko Ekintza Plana eta EEPk 2018ko urriaren 19ko Biltzar Nagusian bozkatu Plan Estrategikoa.

Hitzarmen-marko berri honek, Eusko Jaurlaritza eta Euskararen Erakunde Publikoaren artean, euskararen aldeko hizkuntza politika gaietan lankidetza garatzearen aldeko borondatea berresten du, herri-erakunde bakoitzaren erabaki-autonomia eta funtzionamendu-arauak errespetatuz. Hitzarmenak bi erakundeen arteko elkarlanerako esparruak finkatzen ditu, zehaztuz honi loturiko urteko eranskinak urtero lankidetzan burutu jarduerak zehaztuko dituela baita Ipar Euskal Herriko eragileen diruz sustatzeko modalitateak.

Honela, 2021eko urteko Eranskinean lankidetzarako fondoaren osatzea aurreikusia da diruz laguntzeko :

- Hitzarmenez bidez lotu Ipar Euskal Herriko hizkuntza jardueran identifikatu eragileak
- beste edozein eragile pribatu, antolatzen den proiektuen deialdiaren bidez.

Sur décision de l'Assemblée générale du 25 mars 2021 de l'OPLB, le présent règlement fixe les modalités de mise en œuvre de l'**Appel à projets action linguistique** organisé en **2021** en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAE, afin de soutenir les initiatives des opérateurs dans le domaine de la transmission et de l'utilisation de la langue basque.

Objet

Cet Appel à projets a pour objet d'organiser l'affectation des aides aux opérateurs privés du Pays Basque de France œuvrant au développement de la transmission et de l'utilisation de la langue basque.

Les projets et les activités soutenus dans le cadre de ce dispositif devront se réaliser au cours de l'année 2021 (il pourra s'agir d'une tranche d'un projet pluriannuel).

Pour cela, le Gouvernement de la CAE et l'Office Public de la Langue Basque ont décidé de mettre en place un fonds spécifique de **128.500 €**.

I. CONDITIONS D'ACCÈS

1.1 Recevabilité

L'Appel à projets action linguistique est ouvert à tout opérateur associatif ou privé ayant son siège social en Pays Basque de France, officiellement déclaré dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ne peuvent pas bénéficier de ces aides :

- les porteurs de projets relatifs à l'organisation de spectacles ou activités à caractère culturel
- les porteurs de projets relatifs à l'organisation de projets d'établissements scolaires
- les entités privées dont la majorité des financements proviennent des institutions publiques.

Pour bénéficier d'une aide financière ou de son versement, l'opérateur ne devra faire l'objet d'aucune procédure en cours avec les autorités de la Communauté Autonome d'Euskadi ou avec l'Office Public de la Langue Basque, relative à la production de pièces administratives ou à des remboursements dus sur des projets antérieurs.

Les opérateurs devront obligatoirement solliciter les sources de financement de droit commun existant dans leur domaine et mentionner impérativement les autres sources de financement, sollicitées et/ou acquises.

Euskararen Erakunde Publikoaren 2021eko martxoaren 26ko Biltzar nagusian hartutako erabakiaren arabera eta Eusko Jaurlaritzaren Kultura eta Hizkuntza Politika Sailarekin elkarlanean, **2021eko Hizkuntza Jarduera Proiektu Deialdiaren araudi honek, euskararen transmisioa eta erabilera** sustatzeko ekimenak garatzen dituzten erakunde pribatuentzako diru-laguntzak emateko modua arautzen du.

Helburua

Deialdi honen xedea da Ipar Euskal Herrian euskararen transmisioa eta erabilera sustatzeko ekimenak garatzen dituzten erakunde pribatuei diru-laguntzak emateko modua arautzea.

Deialdi honen bidez lagunduak izango diren proiektuek eta jarduerek 2021. urtean burutu behar dute (nolanahi ere, urte anitzeko proiektu baten zati izan daitezke).

Horretarako, Eusko Jaurlaritzak eta Euskararen Erakunde Publikoak **128.500 €**ko fondo berezi baten jartzea erabaki dute.

I. ONARGARRITASUN BALDINTZAK

1.1 Onargarritasuna

Hizkuntza Jarduera Proiektu Deialdi hau, indarrean dagoen legediaren errespetatuan ofizialki deklaratu eta egoitza nagusia Ipar Euskal Herrian duen edozein elkarte edo eragile pribaturentzat irekia da.

Diru-laguntza hauetaz ezin daitezke balia:

- ikusgarrien edota izaera kulturala duten jardueren antolaketari lotu proiektuen eramaileak
- ikastetxeen jardueren antolaketari lotu proiektuen eramaileak
- merkataritza-entitateak, baldin eta beren kapitalean herri-administrazio batek edo gehiagok badute partaidetza gehiena

Diru-laguntza edo bere ordainketa jasotzeko, baitezpadakoa da eragileak inolako prozedurarik ez izatea Euskal Autonomia Erkidegoko administrazio orokorrarekin (eta honen erakunde autonomiadunekin) edo Euskararen Erakunde Publikoarekin, bereziki administrazio-agiri igorpenei edo aurreko proiektuei dagozkion diru-itzultzeei buruz.

Baitezpadakoa da eragileek beren eremuan dauden lege arrunteko finantzamendu iturriak eskatzea eta eskatu edota eskuratu beste finantzamendu iturriak aipatzea.

1.2 Activités éligibles

Les projets et activités qui seront soutenus doivent s'inscrire en cohérence avec le Projet stratégique adopté par l'Office Public de la Langue Basque. Ils devront répondre aux enjeux suivants :

Enjeu 1 : Développer la transmission de la langue basque

- Enseignement :
  - Appui à la sensibilisation et à la promotion de l'apprentissage du basque à l'école
  - Appui à la sensibilisation des familles sur la continuité de l'enseignement bilingue de la maternelle au lycée
- Apprentissage d'initiative personnelle par les adultes :
  - Appui à l'activité de formation du basque aux adultes, hors formation professionnelle
- Petite enfance :
  - Appui à l'accueil des jeunes enfants (dans l'attente de la mobilisation des financements droit commun du domaine)

Enjeu 2 : Développer les domaines de l'usage de la langue basque impactant directement les enfants et les jeunes

- Dans le domaine de l'accueil collectif de loisirs :
  - Appui à l'offre d'accueil de loisirs en langue basque, en complémentarité avec les financements de droit commun de l'accueil de loisirs, et en travaillant à une mobilisation optimale des dispositifs et financements de droit commun pour l'accueil de loisirs
  - Appui à la formation menant aux fonctions d'animateur bilingue
  - Appui à la production de matériel ludique ou pédagogique à caractère pérenne support de l'activité de loisirs en langue basque
- Dans le domaine des activités sportives :
  - Appui au développement pérenne de la langue basque dans l'activité de l'opérateur en direction du public :
    - Formation à la langue basque des salariés ou bénévoles volontaires pour exercer leur activité en basque de manière pérenne
    - Appui à l'intégration du bilinguisme dans les supports de communication à caractère permanent
    - Appui à la production de matériel ludique ou pédagogique support de l'activité sportive en langue basque

1.2 Diruz lagundu daitezkeen jarduerak

Lagundu proiektu eta jarduerek koherenteak izan behar dute Euskararen Erakunde Publikoak onartu Proiektu estrategikoarekin. Honako erronkekin bateragarriak izan beharko dute:

1. erronka: Euskararen transmisioa garatzea

- Irakaskuntza:
  - Eskolan euskara ikasteko sentsibilizazioa eta sustapenaren laguntza
  - ama-eskolatik lizeorainoko irakaskuntza elebidunaren jarraikitasunaz familien sentsibilizazioaren laguntza
- Helduen norbanakoen euskalduntzea:
  - Formakuntza profesionalaz gain diren helduen norbanakoen formakuntza jardueren laguntza
- Lehen haurtzaroa:
  - Haur gazteen harrera euskaraz egitearen laguntza (arlo horretako zuzenbide arrunteko diru-laguntzak mobilizatu arte)

2. erronka: Haur eta gazteengan eragin zuzena duten erabilera eremuak garatzea

- Taldeko aisialdi harrera eremuan:
  - Euskarazko aisialdi harrera eskaintzaren laguntza, aisialdi harrerako zuzenbide arrunteko diru-laguntzekin osagarritasunean, eta arlo horretako zuzenbide arrunteko diru-laguntza eta dispositiboen mobilizazio optimoaren alde lan eginez
  - Aisialdietako animatzaile elebidun izateko formakuntzaren laguntza
  - Euskarazko aisialdi jardueretako izaera iraunkorra duten material ludiko edo didaktikoak ekoizteko laguntza
- Kirol jarduera eremuan:
  - Euskararen garapen iraunkorraren laguntza, eragileak jendearekiko duen jardueran:
    - Langile eta laguntzaileek beren jarduera modu iraunkorrean euskaraz egiteko formakuntzaren laguntza
    - Izaera iraunkorra duten komunikazio euskarrietan elebitasunaren integratzeko laguntza
    - Euskarazko kirol jardueretako izaera iraunkorra duten material ludiko edo didaktikoak ekoizteko laguntza

- Appui à l'organisation d'événements sportifs en langue basque en direction des élèves des trois filières de l'enseignement bilingue

- Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et des enseignements artistiques :
  - Appui à la structuration d'une offre en langue basque

Enjeu 3 : développer un environnement donnant une réalité sociale à la langue basque en privilégiant les actions les plus structurantes

- Dans le domaine des médias :
  - Appui aux médias d'expression basque, en complémentarité avec les aides de droit commun
  - Appui aux initiatives de collaboration entre médias visant le développement, la consolidation et la structuration qualitative de l'offre médias en langue basque par le travail collaboratif et la mutualisation (en matière administrative, production, ressources techniques, ressources humaines, formation…) et sa mise en visibilité
  - Appui au développement de la langue basque dans la programmation des médias d'expression française, sous réserve d'une place significative dans les contenus

- Dans le domaine d'internet :
  - Appui au développement des contenus en basque sur internet, au regard de ceux déjà existants

- Dans le domaine des jeux vidéo :
  - Appui au développement des jeux vidéo en langue basque, en complémentarité avec l'offre déjà existante, et en mobilisant les dispositifs de droit commun de soutien existants

- Dans le domaine de l'économie du livre (cf. règlement d'intervention spécifique volet édition)

- Dans le domaine de la vie sociale :
  - Appui au développement pérenne de la langue basque dans l'activité de l'opérateur en direction du public :
    - Formation à la langue basque des salariés ou bénévoles volontaires pour exercer leur activité en langue basque de manière pérenne
    - Appui à l'intégration du bilinguisme dans les supports de communication à caractère permanent

  - Irakaskuntza elebiduneko hiru sareetako ikasleentzako euskarazko kirol ekitaldiak antolatzeko laguntza

- Hezkuntza artistiko eta kulturala eta irakaskuntza artistikoaren arloan:
  - Euskarazko eskaintza egituratzeko laguntza

3. erronka: Euskarari gizartean egiazko lekua emanen dion ingurunea garatzea, ekintza egituratzaileenak lehenetsiz

- Hedabideen eremuan:
  - Euskarazko hedabideen laguntza, zuzenbide arrunteko diru-laguntzekin osagarritasunean
  - Elkarlana eta mutualizazioaren bidez, euskaraz ari diren hedabideen eskaintza kualitatiboki garatzeko, sendotzeko eta egituratzeko helburua daukaten lankidetza ekimenak baita hauen ikusgarritasuna ahalbideratuko duen laguntza (administrazio arloan, edukien produkzioan, baliabide teknikoetan, giza baliabideetan, formakuntzan...)
  - Frantsesezko hedabideen programazioan euskararen presentzia garatzeko laguntza, edukietan euskarari leku esanguratsua uzteko uzteko baldintzarekin

- Ingurune digitalean:
  - Interneten euskarazko edukiak garatzeko laguntza, dauden edukiekin alderatuta

- Bideo-jokoak:
  - Euskarazko bideo-jokoak garatzeko laguntza, dagoen eskaintzarekin osagarritasunean, eta dauden zuzenbide arrunteko laguntza dispositiboak mobilizatuz

• Liburuaren ekonomia arloan (ikus argitalpen ataleko araudi berezia)

- Bizitza soziala eremuan :
  - Euskararen garapen iraunkorraren laguntza, eragileak jendearekiko duen jardueran:
    - Langile eta laguntzaileek beren jarduera modu iraunkorrean euskaraz egiteko formakuntzaren laguntza
    - Izaera iraunkorra duten komunikazio euskarrietan elebitasunaren integratzeko laguntza

- Appui aux projets d'accompagnement des entreprises, commerces et services privés à la personne au développement du bilinguisme (signalétique, support de communication, relation au client) s'inscrivant dans les principes de la politique publique linguistique adoptés par les pouvoirs publics et inscrits dans le projet stratégique de l'OPLB

Enjeu 4 : Susciter, maintenir et accroître la motivation, afin de créer dans la société une dynamique d'apprentissage, d'usage et de transmission de la langue

- Appui aux projets impactant directement et durablement la motivation à apprendre et à utiliser la langue basque

1.3 Conditions d'éligibilité

Les projets devront obligatoirement respecter les principes de la politique publique linguistique adoptés par les pouvoirs publics et inscrits dans le Projet stratégique de l'OPLB (politique volontariste, respect de la libre adhésion des acteurs et du volontariat des locuteurs, inscription dans le cadre légal en vigueur, mise en cohérence des politiques : prise en compte de la politique linguistique dans les politiques sectorielles).

Les projets et les activités soutenus devront faire l'objet d'un **autofinancement minimum de 30%**.

L'OPLB appréciera les projets assurant de manière transversale :
- la mobilisation des financements de droit commun existants dans le domaine du projet ou de l'activité portée par l'opérateur
- le caractère structurant du projet par rapport aux publics et objectifs visés

Dans le domaine des **activités sportives**, seront priorisés les projets présentant le(s) caractère(s) suivant(s) :
- l'acquisition de compétences en matière linguistique dans le but de développer une activité en langue basque, en particulier auprès des enfants scolarisés en enseignement bilingue
- la pérennité du projet au regard de la perspective de développement de l'activité en langue basque

Dans le domaine de la **vie sociale**, seront priorisés les projets présentant au moins un des caractères suivants :
- caractère structurant des projets
- impact sur la présence et l'usage pérennes de la langue basque dans la vie sociale
- public impacté (nombre de personnes touchées, publics stratégiques pour la politique linguistique)

- Enpresa, saltegi eta pertsonei zuzendu zerbitzu pribatuetan elebitasunaren garatzeko dauden ekimenen laguntza (seinaletika, komunikazio euskarriak, bezeroekin harremana), podere publikoek onartutako hizkuntza politika publikoko printzipioekin eta EEPren proiektu estrategikoan bat egiten dutenak

4. erronka: Motibapena piztu, azkartu eta egonkortu, euskararen ikastearen, baliatzearen eta transmititzearen aldeko dinamika iraunkor bat jendartean sortzeko gisan.

- Euskara ikasteko eta erabiltzeko motibazioan eragin zuzena eta iraunkorra duten proiektuen laguntza

1.3 Hautagarritasun-baldintzak

Proiektuek nahitaez errespetatu beharko dituzte EEPren proiektu estrategikoan dauden podere publikoek onartutako hizkuntza politika publikoko printzipioak (politika boluntarista, eragileen eta hiztunen parte hartze askearen errespetua, indarrean dagoen lege-esparruan inskribatua, politiken arteko koherentzia: hizkuntza politika arlokako politiketan txertatzea).

Diruz lagundu proiektu eta jarduerek **gutxienez %30eko autofinantzaketa** izan beharko dute.

EEPk zeharka honako hauek ziurtatzen dituzten proiektuak baloratuko ditu:
- zuzenbide arrunteko diru-laguntzen mobilizazioa proiektuaren edo eragileak daukan jardueraren eremuan
- proiektuaren izaera egituratzailea izatea, aurreikusi publiko eta helburuei begira

Kirol jardueren eremuan, lehentasuna izango dute ondorengo izaera(k) dau(z)katen proiektuek:
- hizkuntza gaitasunak eskuratzea euskararen inguruko jarduera garatzeko, bereziki hezkuntza elebidunean eskolatuak diren haurrei zuzenduak direlarik
- proiektuaren iraunkortasuna euskarazko jardueraren garapen menturaren arabera

Bizitza soziala eremuan lehentasuna izango dute gutienez ezaugarri hauetakorik bat izango duten proiektuek:
- Proiektuen izaera egituratzailea
- Bizitza sozialean euskararen presentzia eta erabileraren iraunkortasunean duen eragina
- Inpaktatu publikoa (hunkitu pertsonen kopurua, hizkuntza-politikarentzat estrategikoak diren publikoak)

En revanche, l'Appel à projets OPLB - Gouvernement de la CAE n'a pas vocation à financer :

- Les projets ayant vocation à être financés par des dispositifs de financement de droit commun existants par ailleurs. Toutefois, un appui financier s'inscrivant en complémentarité avec ces aides de droit commun pourra être envisagé s'il est justifié.
- Les projets portés par une personne physique.

L'OPLB se réserve la possibilité d'organiser des entretiens avec les porteurs de projets pour avoir des informations complémentaires.

1.4 Présentation des dossiers

Les porteurs de projet devront produire les documents listés ci-après. L'ensemble de ces documents sont à produire dans les deux langues (hormis la documentation administrative) :

- le formulaire de demande CERFA 12156-05 dûment complété, en tenant compte des consignes suivantes :
  - dans le cas d'une demande concernant plusieurs projets, les porteurs de projet complèteront une fiche par projet (duplication de la page 5 du formulaire)
  - pour les projets présentés par les entreprises : remplacer le numéro RNA par le Kbis
- Le compte-rendu de la dernière Assemblée générale (pour les associations)
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Une copie des devis pour les projets concernant :
  - la production de matériel pédagogique et/ou de communication,
  - la formation à la langue basque des salariés ou des bénévoles

Pour les opérateurs faisant l'objet d'une première demande de financement, ou dans le cas de modifications intervenues depuis la dernière demande de financement pour les opérateurs ayant déjà fait l'objet de financement en 2020 :

- Les statuts de l'association
- Le récépissé de déclaration en sous-préfecture
- La liste des dirigeants de l'association
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois (pour les entreprises)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

Le dossier complet de candidature à l'Appel à projets, complété en **2 langues**, devra parvenir uniquement en **format numérique** à l'adresse mail suivante : **d.aire@mintzaira.fr**

La date limite de réception est fixée au **30 avril 2021** correspondant à une période d'un mois à compter de la publication.

Bestalde, EEP eta Eusko Jaurlaritzaren Proiektu Deialdiak helburua ez da honakoen finantzatzea :

- Bestalde dauden zuzenbide arrunteko dispositiboen bidez finantza daitezken proiektuak. Hala ere, justifikatua delarik, laguntza arrunt horiek deialdi honen bidez esleitutako laguntzekin osagarriak balira kontuan hartuko lirateke.
- Pertsona fisiko batek bideratu proiektuak.

Informazio gehigarrien lortzeko, EEPk proiektu-eramaileekin elkarrizketen antolatzeko aukera atxikitzen du.

1.4 Txostenen aurkezpena

Proiektu eramaileek zerrendatutako dokumentuak ekoiztuko dituzte, bi hizkuntzetan (dokumentazio administratiboa ezik) :

- CERFA 121156-05 eskaera formularioa osaturik, ondoko aginduak kondutan harturik :
  - proiektu anitzeko eskaera baten kasuan, proiektu eramaileek fitxa bat beteko dute proiektu bakoitzarentzat (formularioaren 5.orrialdea bikoiztuz)
  - merkataritza entitateek aurkeztutako proiektuentzat : Kbis zenbakia sartu RNA zenbakiaren ordez.
- Elkarteentzat, azken biltzar nagusiaren elkarretaratzearen bilduma.
- Azkenik gakotu kontuen bilana eta emaitza kontu zehatza
- Aurrekontuen kopiak ondoko proiektuentzat :
  - komunikazio edota pedagogia euskarrien ekoizpena
  - profesionalen eta boluntarioen euskarazko formakuntza

Diru-laguntza bat **lehen aldiz** eskatzen duten eragileentzat, edo azkenik burutu diru-laguntza eskaeratik hona aldaketak izan baldin badira, proiektu eramaileek ondoko dokumentuak gehituko dituzte txostenari :

- Elkartearen estatutuak,
- Suprefeturako egiaztapen agiria,
- Zuzendaritza entitatearen osaketa,
- 3 hilabete baino guttiagoko Kbis agiria (merkataritza entitateentzat)
- Banku Nortasun Agiria (BNA).

Eskabide txosten osatua, 2 hizkuntzetan beterik, formatu numerikoan baizik honako helbide elektronikora helarazi beharko da: **d.aire@mintzaira.fr**

Txostenen jasotzeko azken epea **2021eko apirilaren 30rako** finkatua da, deialdiaren argitarapenetik hilabeteko epea utziz.

1.5 Gestion des dossiers incomplets

Il sera délivré au porteur de projet par l'OPLB un certificat accusant réception du dossier complet ou un courrier lui précisant les pièces ou éléments manquants.

A réception de ce courrier, l'opérateur aura 10 jours pour y répondre, faute de quoi sa candidature ne pourra être considérée éligible.

1.5 Osatugabeko eskabideen kudeaketa

Eskatzaileak txostena osatua dela segurtatzen duen agiri bat eskuratuko du ; hala ez bada, txostena osatua izateko eskas diren elementuak zehazten dituen gutun bat jasoko du Euskararen Erakunde Publikoarengandik.

Gutun hori jaso eta, 10 eguneko epe bat utziko zaio eskatzaileari, EEPko eskaerari erantzuteko; baldintza hori errespetatzen ez bada, eskabidea ez da onartua izango.

II. PROCEDURES D'INSTRUCTION

2.1 Gestion de l'Appel à projets

L'organisation et la gestion de cet Appel à projets relèveront de la responsabilité de l'Office Public de la Langue Basque. De par le partenariat établi avec la Communauté Autonome d'Euskadi, ses représentants seront associés aux différentes étapes du dispositif : instruction technique des dossiers, phase décisionnelle, communication.

2.2 Instruction et décision

L'ensemble des dossiers attestés complets feront l'objet d'une instruction technique concertée associant les services de l'Office Public de la Langue Basque et ceux du Gouvernement de la CAE, sous la responsabilité de la Directrice de l'OPLB et de la Directrice de la Recherche Linguistique et de la Coordination du Gouvernement de la CAE.

A l'issue, un projet de délibération argumenté sera présenté conjointement au Président de l'OPLB et au Vice-Ministre de la Politique Linguistique.

L'Assemblée générale de l'OPLB et le Vice-ministère de la Politique Linguistique l'examineront, délibèreront et prendront position sur chacune des demandes exprimées.
Les décisions seront notifiées par le Président de l'OPLB et le Vice-Ministre de la Politique Linguistique.

2.3 Critères d'affectation des aides

Les projets devront répondre aux critères suivants :

- Qualité du projet (faisabilité technique et financière, cohérence des objectifs et modalités avec les principes et priorités du Projet stratégique, exemplarité du projet) : **6 points**
- Impact du projet sur le développement durable de

II. AZTERKETA PROZEDURAK

2.1 Deialdiaren kudeaketa

Deialdiaren antolaketa eta kudeaketa, nagusiki, Euskararen Erakunde Publikoaren esku izango dira. Prozesu horretan Eusko Jaurlaritzaren Hizkuntza Politikarako Sailburuordetzaren ordezkarien presentzia eta parte hartzea arlo guztietan bermatuko dira : egitasmoen balorazioa egiterakoan, erabakietan, lagundu egitasmoen zabalkundean.

2.2 Instrukzioa eta erabakia

Euskararen Erakunde Publikoaren eta Eusko Jaurlaritzaren zerbitzu teknikoek hautagaitzarako onartutako txosten guztiak elkarrekin aztertuko dituzte, Euskararen Erakunde Publikoaren zuzendariaren eta Eusko Jaurlaritzako Hizkuntza Ikerketa eta Koordinaziorako zuzendariaren ardurapean.

Aztertu ondoren, erabaki proposamen argudiatu bat aurkeztua izango zaie EEPko Lehendakariari eta Hizkuntza Politikarako sailburuordeari.

Euskararen Erakunde Publikoaren Biltzar nagusiak eta Hizkuntza Politikarako Sailburuordetzak proposamen hori aztertuko eta eztabaidatuko dute, eta eskaera bakoitzari buruzko erabakia hartuko.
Erabakiaren berri, EEPko Lehendakariak eta Hizkuntza Politikarako sailburuordeak emango dute.

2.3 Diru-laguntzak esleitzeko irizpideak

Proiektuek irizpide hauek bete beharko dituzte:

- Proiektuaren kalitatea (egingarritasun teknikoa eta finantzarioa, helburu eta modalitateen koherentzia Proiektu estrategikoaren printzipio eta lehentasunekin, proiektuaren eredugarritasuna): **6 puntu**

la transmission et/ou de l'utilisation de la langue basque : **6 points**
- Evaluation prévue du projet au regard des objectifs et indicateurs de mesure proposés (indicateurs de réalisation, indicateurs de résultats, indicateurs d'impacts) : **5 points**
- Parcours du porteur de projet, reconnaissance de son action : **3 points**

Le seuil minimum des aides financières attribuées dans le cadre de cet Appel à projets est fixé à 10% du coût du projet avec un montant seuil de 1.000 €.

2.4 Règle relative au cumul avec d'autres aides

Les aides attribuées dans le cadre de cet Appel à projets ne sont pas cumulables avec d'autres aides accordées par le Ministère de la Culture et de la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAE sur des objectifs similaires.

Elles sont en revanche cumulables avec d'autres aides publiques ou privées dans le respect du plan de financement initial (une aide publique ou privée non initialement prévue et mobilisée après la date de dépôt du dossier sera déduite au moment du versement du solde final, du montant de l'aide accordée dans le cadre du présent Appel à projets).

2.5 Communication de la décision

L'acte officiel des décisions d'affectation sera rendu public par le Président de l'Office Public de la Langue Basque pour le compte des deux organismes et diffusé aux intéressés.

Des conventions précisant les modalités d'affectation des aides décidées pourront être signées avec les bénéficiaires. Dans tous les cas, une convention sera signée avec tout opérateur bénéficiant d'une aide financière supérieure à 23.000 €.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 Obligations des bénéficiaires

Les bénéficiaires des aides affectées dans le cadre de cet Appel à projets ont pour obligation :
- d'accepter l'aide affectée. L'aide sera considérée acceptée, si 15 jours après avoir reçu confirmation de cette aide, l'opérateur ne fait pas connaître son refus de la décision.

- Proiektuaren eragina euskararen transmisioa edota erabileraren garapen iraunkorrean: **6 puntu**
- Aurreikusitako proiektuaren ebaluazioa proposatutako helburu eta neurketa-adierazleen arabera (gauzatze-adierazleak, emaitza-adierazleak, inpaktu-adierazleak): **5 puntu**
- Proiektu eramailearen ibilbidea, ekintzaren azterketa: **3 puntu**

Proiektu deialdi honen bidez esleituko diren diru-laguntzen muga apalena proiektuaren kostuaren %10 izanen da, 1.000 €ko diru kopuru minimo batekin.

2.4 Beste diru-laguntza edo laguntza batzuekiko bateragarritasuna

Proiektu Peialdi honen bidez esleitutako diru-laguntzak Eusko Jaurlaritzaren Kultura eta Hizkuntza Politika Sailak gisa bereko helburuentzat emandako laguntzekin bateraezinak dira.

Aldiz, agindu honetako diru-laguntzak bateragarriak dira, beste edozein erakunde publiko zein pribatuk, hasierako finantzaketa plana errespetatuz (hastapenean, hots txostena aurkezterakoan, iragarria ez zen erakunde publiko zein pribatu batek banatu diru-laguntza, Proiektu Deialdi honen baitan aurkeztu finantzaketa planean iragarri saldo orokorretik kendua izanen da).

2.5 Ebazpena

Euskararen Erakunde Publikoaren Lehendakariak sinatutako ebazpen ofiziala zabaldua izango zaie eskatzaileei, banan-banan, eta publikoki hedatua, bi erakundeen izenean.

Bestalde, eta horretaz gain, zenbait onuradunekin hitzarmena izenpetu ahal izango dute, Proiektu Deialdi honen bidez jasotako laguntzaren zehaztasunak jasoz; nola nahi ere, hitzarmena derrigorrez izenpetuko da 23.000 € baino gehiagoko diru-laguntza jasoko duen eragile bakoitzarekin.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 Onuradunaren betebeharrak

Agindu honetan arautzen diren diru-laguntzen onuradunek ondoko hauek bete behar dituzte :
- esleitutako diru-laguntza onartzea. Onuradunek dirulaguntza egokitu zaiela adierazten duen jakinarazpena jaso eta 15 eguneko epean uko egiten ez badiote onartu egin dutela ulertuko da.

- d'utiliser l'aide dans le respect des objectifs pour lesquels celle-ci est accordée.

3.2 Modalités de versement

Les versements de l'aide auront lieu en deux temps :
- 50% de l'aide à l'acceptation par l'opérateur de la décision, et, le cas échéant, à la signature de la convention,
- le solde après présentation des pièces justificatives, conformément aux dispositions du point 3.3.

Le versement d'un acompte supplémentaire pourra être effectué à l'opérateur qui en ferait la demande et qui serait en mesure de justifier de l'état d'avancement du projet.

3.3 Justificatifs à fournir

Dès la réalisation du projet ou des activités, l'opérateur devra présenter l'ensemble des pièces justificatives à l'OPLB, et ce **au plus tard pour le 28 février 2022** :
- le Cerfa de compte-rendu financier de subvention n°15059*02 comprenant 3 feuillets :
  - un bilan qualitatif de l'action ou de l'activité
  - un tableau de données chiffrées
  - l'annexe explicative du tableau
- les justificatifs de dépenses (factures…)

Selon le cas, l'OPLB précisera lors de la demande de production de justificatifs, les documents complémentaires à produire :
- rapport d'activité
- bilan et compte de résultat
- version analytique des comptes
- autres justificatifs (version numérique des supports créés, photos…)

L'ensemble des pièces justificatives fera l'objet d'un examen par les services de l'OPLB au regard des critères suivants :
- Conformité et cohérence par rapport au projet et au budget initialement présentés
- Prise en compte des éléments fixés au point 2.4.

Les documents à fournir seront à produire en 2 langues, français et basque

La production des pièces complémentaires ou manquantes sera si nécessaire notifiée par l'OPLB à l'opérateur qui disposera de 15 jours pour les produire.

Le montant du solde versé sera fixé compte tenu des justificatifs produits au regard du budget initialement présenté.

- diru-laguntza agindutako helburu zehatzetarako erabiltzea.

3.2 Diru-laguntzaren ordainketa

Diru-laguntzaren ordainketa bi unetan egingo da:
- Diru-laguntzaren %50a diru-laguntza eskatzaileak esleitutako laguntza onartu bezain laster edo, hala badagokio, hitzarmena izenpetutakoan, eta,
- Diru-laguntzaren saldoa justifikazio agiriak aurkeztu ondoren, 3.3 puntuaren ezarritakoaren arabera.

Gainerateko aurrekari baten isurpena aurreikusi liteke, eragileak hala eskatzen balu eta proiektuaren aitzinamendu mailaz bermeak emanda.

3.3 Diru-laguntza justifikatzea

Proiektua edo jarduerak gauzatuak izango direlarik, eragileak EEPri justifikazio agiriak aurkeztu beharko dizkio, **berantenik 2022ko otsailaren 28rako**:
- Diru-laguntza eskaeraren bildumarako CERFA 15059-02 formularioa, 3 orrialdez osatua :
  - Jardueraren bilan kualitatiboa
  - Datu zifratuen taula
  - Taularen eranskin argigarria
- Xahutze egiaztagiriak

Kasuen arabera, egiaztagirien ekoizteko mementoan, EEPk ondoko dokumentu gehigarriak eskatzen ahalko dizkio eragileari:
- Ekintzen txostena
- Bilana eta emaitza kontua
- Kontuen bertsio analitikoa
- Beste egiaztagiriak (ekoiztutako euskarrien bertsio numerikoa, argazkiak,…)

Euskararen Erakunde Publikoaren zerbitzuek egiaztagiri guztiak aztertuko dituzte ondoko irizpideen arabera :
- Aurkeztutako proiektuaren eta honen aurrekontuaren begirako egokitasuna eta koherentzia
- 2.4 puntuan zehaztutako irizpideen kontutan hartzea.

Helarazi behar diren dokumentuak, 2 hizkuntzetan ekoiztu beharko dira, frantsesez eta euskaraz

Beharrezkoa bada, falta diren piezak edota pieza osagarrien ekoiztea EEPk eragileari gutunez eskatuko dio, horretarako 15 eguneko epea utziz.

Diru-laguntzaren saldoaren isurpena aurkeztutako justifikazio agirien arabera finkatua izanen da, oinarrizko aurrekontuarekin parekatuta.

Si, après examen des justificatifs produits, le montant de l'aide définitive s'avère être inférieur à l'(aux) acompte(s) versé(s), l'opérateur procèdera au remboursement à l'OPLB, de tout ou partie d(u)es versement(s) antérieur(s), et ce dans un délai d'un mois maximum après réception du document adressé par l'Office Public de la Langue Basque.

Aurkeztu egiaztagiriak aztertuta, behin-betiko diru-laguntza, aurretik eskuratu isurpena(k) baino ttipiagoa balitz, edota, dena delako arrazoiengatik eskuratu diru-laguntza osorik edo partez itzuli behar izanez gero, eragileak diru-kopurua Euskararen Erakunde Publikoari itzuliko dio, honek bidalitako likidazio-ebazpena eskuratu eta hilabeteko epean.

3.4 Communication de l'aide apportée

Les opérateurs bénéficiaires d'une aide devront faire apparaître le soutien de l'Office Public de la Langue Basque et du Vice-ministère de la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAE sur tout support de promotion et de communication (affiches, dépliants divers, intervention dans la presse…) concernant les projets et activités aidés.

3.4 Emandako babesaren aipamena

Diru-laguntza jasotzen duten eragileek Euskaren Erakunde Publikoak eta Hizkuntza Politikaren Sailburuordetzak eskainitako babesa adierazi beharko dute diruz lagunduriko proiektu edo jardueraren ondorioz egindako iragarki guztietan (afitxak, eskuorri ezberdinak, prentsa bitarteko hedapenak …).

3.5 Non-respect des obligations

a) Seront considérés comme manquement aux clauses établies les cas suivants :

- L'utilisation totale ou partielle de l'aide allouée pour l'organisation d'activités autres que celles ayant fait l'objet de l'affectation
- Dans le cas d'une mise en œuvre partielle du projet, le non-remboursement de la subvention accordée dans le délai imparti
- De manière générale, le non-respect d'une disposition décrite dans le présent document

b) Tout cas de manquement tel que décrit ci-dessus entraînera le remboursement de l'aide versée auprès de l'OPLB.

3.5 Betebeharren ez errespetatzea

a) Arauak bete gabetzat joko dira honako kasu hauetan:

- Jasotako diru-laguntza osoa edo zati bat agindu honetan zehaztutakoez beste jardueretarako erabiltzea
- Proiektua edo jarduerak ez badira osoki gauzatzen, zehaztutako diru-kopurua ez itzultzea, horretarako emandako epean
- Beste xedapen batean, orokorrean, nahitaezkotzat jotzen diren gainerako egitekoak ez betetzea

b) Artikulu honetako aurreko idatzi-zatian aipatutako ez betetzeren bat gertatuz gero, jasotako dirua eta horren legezko interesak itzuli beharko zaizkio Euskararen Erakunde Publikoari.

IV. DISPOSITIONS FINALES

4.1 Première disposition

Toute réclamation relative au présent règlement peut être transmise auprès du Président de l'OPLB, à partir du jour suivant sa publication et dans un délai d'un mois.

4.2 Seconde disposition

Le présent règlement entre en vigueur à sa publication.

•••

IV. AZKEN XEDAPENAK

4.1 Lehen xedapena

Agindu honen aurka interesatuek erreklamazioa aurkeztu ahal izango diote Euskararen Erakunde Publikoaren Lehendakariari hilabeteko epean, kaleratu eta hurrengo egunetik hasita.

4.2 Bigarren xedapena

Agindu honek kaleratu eta hurrengo egunetik hasita izango du eragina.

•••

Euskararen erakunde publikoa
Office public de la langue basque

Note d'information sur l'état d'avancement de la mise en place des CPOM avec les 15 opérateurs identifiés

La présente note vise à présenter l'état d'avancement des travaux de mise en place des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les opérateurs de l'action linguistique, conformément à la décision prise en ce sens par l'Assemblée générale de l'OPLB du 26 mars 2020 et en tenant compte de la mesure prise par le Bureau de l'OPLB en mai 2020 de reporter leur mise en place à 2021 en raison de la crise sanitaire.

1. Délibération de l'Assemblée générale de l'OPLB du 26 mars 2020

Pour rappel, en cohérence avec les dispositions actées dans le Projet stratégique 2018-2022 de l'OPLB et avec l'adoption par l'Assemblée générale de l'OPLB en 2019 de la « Charte d'engagements entre l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires publics à l'attention des associations du Pays Basque », plusieurs adaptations des modalités de mise en œuvre du dispositif de soutien financier ont été adoptées par l'Assemblée générale de l'OPLB du 26 mars 2020 :

- généralisation de l'utilisation du formulaire CERFA 12156*05 de demande de subvention ;
- basculement de 6 opérateurs en qualité d'opérateurs identifiés jusque-là soutenus via de l'appel à projets ;
- mise en place de conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles avec les opérateurs identifiés.

2. Mise en place de mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire

A l'issue de cette Assemblée générale et 15 jours après le début du confinement, soit le 2 avril 2020, un courrier signé du Président de l'OPLB a été adressé aux 15 opérateurs identifiés de l'action linguistique, avec plusieurs objectifs :

- les informer des premières dispositions mises en place par l'OPLB en réponse à la crise sanitaire : élaboration d'un guide de présentation des dispositifs d'urgence mis en place par l'Etat, les collectivités et les autres organismes publics, veille sur ces dispositifs, mise en place d'une enquête pour faire un état des lieux précis de la situation de chaque opérateur ;
- comme chaque année, les informer sur les modalités de soutien financier par la mise en place du fonds commun dans le cadre du partenariat avec le Gouvernement de la Communauté autonome d'Euskadi ainsi que les éléments de calendrier (demande à formaliser pour fin avril et délibération début juillet) ;
- leur présenter les adaptations des modalités de mise en œuvre de ce dispositif de soutien financier adoptées par l'Assemblée générale du 26 mars 2020 dont la généralisation de l'utilisation du formulaire CERFA pour la demande de subvention et la mise en place des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.

S'agissant des modalités pratiques de mise en place des CPOM, qui, comme préconisé dans la charte, nécessitent des temps d'échanges entre l'OPLB et les opérateurs de manière à privilégier une démarche de co-construction et éventuellement de lever les appréhensions de certains d'entre eux par rapport aux évolutions présentées, ce même courrier du 2 avril 2020 proposait aux 15 opérateurs identifiés, malgré la situation de crise sanitaire, d'engager à distance avec les services de l'OPLB le travail de définition des objectifs de leur projet et des indicateurs d'évaluation de l'atteinte de ces objectifs.

A la suite de ce courrier, les services de l'OPLB se sont mis en relation avec l'ensemble des opérateurs identifiés, d'une part pour recueillir les informations visant à mesurer l'impact de la crise sanitaire sur leur activité et d'autre part pour engager le travail sur les CPOM.

Cependant, des échanges avec les opérateurs, il apparaissait très clairement que les difficultés engendrées par la crise sanitaire rendaient le travail de mise en place des CPOM très compliqué, en raison d'abord des difficultés d'ordre organisationnel liées pour beaucoup d'entre eux à la gestion de la crise, parfois couplées à des situations de chômage partiel ou d'arrêt de travail, puis par l'ampleur et la soudaineté de la crise ayant bousculé et perturbé le rythme habituel des opérateurs rendant toute projection difficile alors même qu'elle est nécessaire à la mise en place des COM pluriannuelles.

Sur la base de ces éléments et après validation de l'ensemble de ses membres, le Bureau de l'OPLB a décidé début mai de mettre en place deux mesures exceptionnelles :

- le versement anticipé du premier acompte de l'aide financière de 2020 à l'ensemble des opérateurs identifiés de l'action linguistique ;
- le report du travail de co-construction des COM pluriannuelles, avec signature pour 2020 d'une convention annuelle encadrant l'aide financière 2020 et fixant comme objectif l'engagement dès que possible du travail de co-construction des COM.

Par la suite, après instruction des demandes de subvention et délibération de l'Assemblée générale de l'OPLB du 2 juillet 2020, un courrier de notification de décision annonçant le montant de l'aide financière engagée au titre de l'année 2020 a été envoyé à chaque opérateur, accompagné d'une proposition de convention annuelle à signer, que tous les opérateurs ont signée et renvoyée à l'OPLB courant juillet.

3. Etat d'avancement du travail de co-construction des CPOM

Dès la rentrée de septembre 2020, un travail préparatoire à la co-construction des CPOM a été engagé par les services de l'OPLB : élaboration d'un calendrier prévisionnel de mise en place des CPOM et premier travail de définition des indicateurs importants à suivre au regard de l'activité et des objectifs des opérateurs les plus stratégiques de l'action linguistique.

Après cette période de rentrée et une aggravation de l'épidémie de la Covid-19, les conditions de travail ont été à nouveau perturbées fin octobre 2020 par l'entrée en vigueur du deuxième confinement, avec un retour au télétravail pour l'ensemble de l'équipe de l'OPLB et un travail à mener auprès des opérateurs pour suivre l'évolution de la situation et l'impact de ce second confinement sur leur activité.

Là encore, les échanges entre l'OPLB et les opérateurs ont montré que ce second confinement a accentué les difficultés déjà évoquées par certains opérateurs lors du premier confinement (difficultés d'ordre organisationnel ne permettant pas de dégager du temps pour le travail de co-construction, difficultés à se projeter sur 3 ans), rendant difficile ou impossible le travail de mise en place des CPOM.

De plus, il est rappelé que parmi ces 15 opérateurs, l'OPLB a engagé avec certains d'entre eux des chantiers structurants, pour les opérateurs et pour la politique linguistique, qu'il est important d'avancer ou de finaliser avant la mise en place des CPOM :

- **Euskal Irratiak** : Euskal Irratiak est la fédération des 5 radios associatives bascophones du Pays Basque de France. Dans le cadre de son travail d'accompagnement à la professionnalisation-structuration des opérateurs, l'OPLB a fait appel à un cabinet extérieur pour l'accompagnement de cet opérateur à l'optimisation de sa gouvernance et de son organisation (étude de viabilité des différents scénarios de structuration possible du réseau des radios associatives d'expression basque et accompagnement à la mise en place de la structuration choisie). Le choix de la nouvelle structuration, qui devrait intervenir avant l'été 2021, est fondamental avant d'engager le travail de co-construction d'un CPOM avec cet opérateur.

- **Euskal Hedabideak** : Le collectif Euskal Hedabideak réunit 5 médias privés d'expression basque du Pays Basque de France (Euskal Irratiak, Aldudarrak Bideo, Ipar Euskal Herriko Hitza, Herria et Kazeta.eus, structures par ailleurs financées par l'OPLB en qualité d'opérateurs identifiés), pour travailler ensemble sur des projets communs (structuration d'une régie publicitaire commune, diagnostic de la communication digitale de chaque médias, organisation de séminaires sur des sujets stratégiques pour le devenir des médias comme les nouveaux modes de consommation des médias ou la communication digitale). En 2020,

l'opérateur a engagé un travail d'élaboration d'un plan d'action pluriannuel du collectif en vue de la mise en place d'une CPOM avec l'OPLB incluant les éléments de ce plan d'action. Or, en raison de la crise sanitaire, le travail de définition de ce plan d'action n'a pas encore été finalisé. Le collectif prévoit de le terminer courant avril. Ce plan devra ensuite être validé par les instances de délibération des différents médias composant le collectif et aura probablement un impact sur les objectifs stratégiques de chacun d'eux.

- **AEK :** Aek est l'opérateur majeur du domaine de l'enseignement du basque aux adultes qui forme près de 1.200 apprenants par an. Concernant ce domaine, l'OPLB a décidé dans son Projet stratégique 2018-2022, « de travailler en partenariat avec les membres de l'OPLB et les opérateurs, à la définition d'un cadre de politique publique permettant la structuration d'une offre d'apprentissage complète et de qualité, accessible à tous dans ses différentes dimensions : couverture territoriale, complétude de l'offre d'enseignement présentiel et à distance, accessibilité tarifaire, mise à disposition de locaux publics, formation des formateurs, suivi des apprenants, information/sensibilisation, modalités d'accompagnement financier des opérateurs, matériel pédagogique ». En conformité avec cette décision l'OPLB a engagé un important travail de définition des enjeux du domaine et d'une feuille de route pour la définition d'une politique publique. L'ensemble a été présenté au Bureau de l'OPLB en décembre 2019, lequel a souhaité une restructuration des enjeux et un travail complémentaire de présentation des éléments de diagnostic du domaine. Ce travail n'a pas pu être conduit à ce jour en lien principalement avec la crise sanitaire et avec l'absence prolongée de la chargée de mission en charge de ce domaine à l'OPLB.

Pour ces trois opérateurs, la finalisation préalable de ces importants travaux de structuration est nécessaire au travail de co-construction des CPOM et viendra l'éclaircir et l'alimenter.

En revanche, le travail de co-construction a pu être engagé avec trois opérateurs ayant montré un intérêt et une capacité pour la mise en place des CPOM dès cette année :

- **SCIC Aldudarrak Bideo :** la structure éditrice de la Web TV Kanaldude, a souhaité mener en parallèle le travail de co-construction de deux COM, celle entre Aldudarrak Bideo et la Région Nouvelle Aquitaine relative au service de télévision régionale pour la période 2021-2023 (renouvellement de la COM qui avait été signée pour la première fois en 2018 pour la période 2018-2020), et celle avec l'OPLB afin de mener un travail précis de fléchage des 2 principaux financements de la chaine attribués par la Région Nouvelle Aquitaine et l'OPLB. Une proposition de convention pluriannuelle est en cours de rédaction en concertation avec l'opérateur.

- **Uda Leku :** la mission d'Uda Leku est de promouvoir la pratique de la langue basque à travers l'organisation d'accueils de loisirs et de séjours en langue basque destinés aux enfants de 6 à 15 ans du territoire, scolarisés dans des établissements scolaires bilingues ou immersifs. Conformément à son projet stratégique, l'OPLB a engagé en 2019 en concertation avec la CAPB, un travail visant à une meilleure mobilisation des dispositifs et financements de droit commun pour l'accueil de loisirs porté par Uda Leku. Après avoir défini un modèle économique de référence cible pour l'opérateur, les démarches visant la mobilisation des financements du bloc communal seront engagées en 2021. Le travail sur le modèle économique a également permis à l'opérateur de faire des projections à moyen terme, facilitant ainsi le travail de co-construction des CPOM. Une proposition de convention est en cours d'élaboration.

- **Bertsularien Lagunak :** l'association Bertsularien Lagunak œuvre à la transmission, à la promotion et au développement du Bertsularisme (improvisation versifiée en langue basque) au Pays Basque de France. L'activité principale de l'opérateur est centrée sur l'enseignement du bertsularisme dans les écoles de bertsu et l'organisation d'ateliers de découvertes et d'initiation dans les établissements scolaires. Cet opérateur qui souhaite consolider son activité, mieux se structurer et davantage se professionnaliser voit par la mise en place d'une CPOM l'occasion de travailler sur des projections à moyen terme en concertation avec l'OPLB. Pour l'instant le travail avec cet opérateur s'est limité à un premier échange sur le travail de définition des indicateurs de suivi.

A ce stade, aucune démarche n'a été engagée avec les autres opérateurs identifiés.

4. Questions restant à traiter en lien avec les CPOM

a) Versement automatique de 50% du montant de la subvention

L'annexe 4 de la circulaire du 1er ministre de 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations précise les modalités d'instruction des demandes de subvention. Le point 4.2.2 consacré aux conventions d'objectifs et de moyens dit que "*ce dispositif de conventions s'accompagne de modalités spécifiques d'avances sur subvention pour les années suivant celle de la conclusion de la convention. En effet, en application de l'article 33 du décret du 7 novembre 2012 précité, des avances peuvent être consenties aux bénéficiaires de subventions.* ***50% du montant de la subvention annuelle est automatiquement versé avant le 31 mars de chaque année sauf refus motivé, notamment eu égard à la liquidation judiciaire de l'organisme ou du défaut d'inscription des crédits en loi de finances***".

Sur sollicitation de l'OPLB, une analyse est en cours par les services de l'Etat pour savoir si cette règle s'applique de manière stricte à l'ensemble des administrations (Etat et collectivités territoriales) ayant recours aux conventions pluriannuelles, et donc si ce serait une obligation pour l'OPLB de verser 50% de la subvention avant le 31 mars en cas de signature de COM pluriannuelles. Le résultat de cette analyse aura son importance puisque l'OPLB pourrait se trouver dans l'impossibilité d'honorer cette obligation dans la mesure où les contributions socles de ses membres lui sont toujours versées après le 31 mars, selon la procédure suivante :
1/ vote de son budget par l'OPLB (AG de fin mars)
2/ sollicitation par l'OPLB de chaque membre pour le versement de sa contribution, sur la base du budget adopté par l'AG de l'OPLB
3/ décision d'attribution de la contribution dont vote par chaque collectivité membre de sa contribution à l'OPLB
4/ versement à l'OPLB : ce versement intervient selon les années et selon les institutions, entre juin ou juillet pour les premiers, et entre novembre ou décembre pour les derniers

Cela signifie qu'en cas d'obligation de versement avant fin mars de la moitié de la subvention aux opérateurs du fait de la signature de COM pluriannuelles, il faudrait faire en sorte que la trésorerie de l'OPLB permette ce versement chaque année avant le versement des contributions socles des membres de l'OPLB, ce qui nécessiterait probablement la mise en place d'une ligne de trésorerie par l'intermédiaire d'un établissement bancaire.

b) Eléments obligatoires à intégrer dans l'acte juridique

Le guide d'usage de la subvention publié par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, précise dans le point 3.1.3 consacré à l'acte conventionnel qu'« Au-dessus de 500.000 € de subvention reçus par l'association au cours des deux derniers exercices et de l'exercice en cours, l'administration doit intégrer dans l'acte juridique quelques éléments obligatoires pour caractériser le projet soutenu comme un service économique d'intérêt général au sens du droit européen. L'information concernant les seuils dits de minimis recueillie lors de la demande de subvention (cf. Cerfa 12156) est donc déterminante ».

Parmi les opérateurs financés par l'OPLB, plusieurs dépassent le seuil des 500.000 € de subvention publique reçue sur trois exercices (AEK, Seaska, Euskal Irratiak, Uda Leku et Aldudarrak Bideo).

En cas de dépassement des seuils de minimis, une subvention publique versée à une association pour une activité économique peut être qualifiée d'aide d'Etat. Or, l'article 107-1 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) interdit les aides de toute nature accordées au moyen de ressources publiques lorsqu'elles confèrent à l'entreprise bénéficiaire un avantage concurrentiel tel qu'il affecte la concurrence et les échanges entre Etats membres.

Les règles de base relatives aux aides d'Etats selon le droit de l'Union européenne sont les suivantes :
- n'est pas qualifiée d'aide d'Etat une subvention publique versée à une association qui n'exerce pas d'activité économique ou destinée à un projet qui ne relève pas du domaine économique
- si une subvention publique est qualifiée d'aide d'Etat, elle doit être compatible avec le marché intérieur sur la base d'une dérogation prévue par le traité, et être légale.

En cas de dépassement du seuil, il faut avant tout déterminer si l'association exerce une activité économique ou une activité de SIEG (Service d'intérêt économique général) :

- si non, on peut considérer qu'il n'y a aucune mention obligatoire à intégrer dans la CPOM
- si oui, il faut déterminer si la subvention est compatible avec le marché intérieur. Cela repose sur plusieurs fondements :
    - les exceptions prévues à l'article 107 (§2 et §3) du TFUE déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur
    - la dérogation spécifique au SIEG fondée sur l'article 106 (§2) du TFUE explicitée par la Commission dans le paquet Almunia.
    - s'il n'existe aucune exception ou dérogation, la légalité de l'aide repose sur la notification préalable du projet d'aide à la Commission afin que celle-ci en examine la compatibilité avec le marché intérieur (les aides en faveur de la culture et du patrimoine sont couverts par le RGEC, le Règlement général d'exemption par catégorie, qui dispense de notification les subventions versées à une association remplissant toutes les conditions posées par ce règlement).

Sur la base de ces éléments, il est nécessaire de procéder à une analyse de la situation des opérateurs concernés. Sur sollicitation de l'OPLB, le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Pyrénées-Atlantiques a donné son accord de principe pour apporter son aide pour ce travail d'analyse et de vérification.